

Etude d'opportunité et de faisabilité d'une ou de plusieurs fusion(s) et/ou d'une gouvernance régionale au sein des dix communes de la Riviera

RAPPORT INTERMEDIAIRE



Phases 1 (diagnostic) et 2 (projet de société)

Pour traiter: Pierre-Alain Pavillon, Alain Turatti urbaplan sa lausanne

12074_Rapport-Int_150630.docx-7.07.15

SOMMAIRE

ACRO	DNYMES	4
PREA	AMBULE	5
(Contenu et structure du document	5
1. F	RAPPEL DU SENS DE L'ÉTUDE	7
1	1.1 Une étude d'opportunité	7
1	1.2 Démarche et conduite	8
2. <i>A</i>	ANALYSE STRATEGIQUE	11
2	2.1 Rappel des enseignements du diagnostic	11
2	2.2 Synthèse	18
2	2.3 Enjeu	19
3. L	LE PROJET DE SOCIÉTÉ	23
3	3.1 La vision	23
3	3.2 Les objectifs	24
3	3.3 Les moyens	25
4. (CONCLUSION	29
ANNF	XFS	

ACRONYMES

CIEHL Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman

CEPV Centre d'enseignement professionnel de Vevey

CGN Compagnie générale de navigation sur le Lac Léman

CSD Conférence des syndics de la Riviera

EPT Équivalent plein temps

EPFL École polytechnique fédérale de Lausanne

HES Haute école spécialisée

MVR Transport Montreux-Vevey-Riviera

PDR Plan directeur régional

PME Petites et moyennes entreprises

SAI Service des affaires intercommunales de la Riviera

SOFREN Société Foncière de la Région Nyonaise

VMCV Transports publics de la Riviera vaudoise (Vevey-Montreux-Chillon-

Villeneuve)

PREAMBULE

Contenu et structure du document

Ce document constitue le rapport intermédiaire de « l'étude d'opportunité et de faisabilité d'une ou de plusieurs fusions et/ou d'une gouvernance régionale au sein des dix communes de la Riviera » ; il concerne les phases 1 (analyse stratégique) et 2 (projet de société) de l'étude, la phase 3 (propositions et scénarios) étant encore en cours d'élaboration.

Le rapport est structuré en trois parties principales :

- 1. Rappel du sens de l'étude : but, démarche et étapes de travail.
- 2. Analyse stratégique : diagnostic et enjeux.
- 3. Projet de société : objectifs, moyens et mesures de mise en œuvre pour relever les enjeux.

1. RAPPEL DU SENS DE L'ÉTUDE

1.1 Une étude d'opportunité

La Riviera existe et fonctionne aujourd'hui en tant que Région au travers de ses structures intercommunales et par la capacité des communes à réaliser des projets ensemble. L'étude en cours répond à la volonté politique des autorités communales d'interroger le mode de fonctionnement de la collaboration intercommunale des dix communes. Au regard des nombreux projets menés et des structures intercommunales créées depuis plus de 40 ans, les exécutifs et certains membres des législatifs se sont posés la question de l'adéquation entre les besoins et les moyens à disposition pour conduire et réaliser ces projets; moyens qui ne sont pas uniquement financiers, mais qui touchent aussi au mode de gouvernance : peuton faire mieux ? plus ? plus vite ? de manière plus démocratique ?

L'étude a pour but d'évaluer l'opportunité d'un nouveau mode de gouvernance régionale à travers l'analyse de différents scénarios possibles. Il ne s'agit donc pas à ce stade de lancer un projet de réforme institutionnelle mais bien d'identifier les avantages et les inconvénients, ainsi que les conditions de mise en œuvre de ces scénarios. Ces résultats serviront de base à l'élaboration d'une stratégie d'adaptation ou de réforme du mode de fonctionnement régional des dix communes de la Riviera.

1.2 Démarche et conduite

1.2.1 Phases d'étude

L'étude se déroule en 3 phases principales :

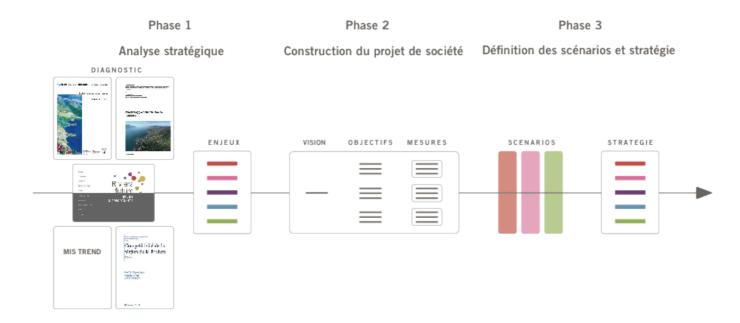


Figure 1 : Déroulement de l'étude

Phase 1 : Analyse stratégique

La première phase a pour objectif d'établir un diagnostic de la situation, du fonctionnement et des enjeux de la région à travers une analyse :

- > des évolutions démographique, économique et financière des communes;
- > de la zone à bâtir, des potentiels de développement et des réseaux de mobilité;
- > de la gouvernance

En outre, une enquête auprès de la population complète les données techniques du diagnostic.

Cette première phase s'achève par une analyse des forces et faiblesses des différentes communes, qui sert de compléments aux critères d'analyse des scénarios de gouvernance en phase 3.

Phase 2 : Construction du projet de société

La seconde phase a pour objectif de rassembler la Région autour d'un projet commun pour relever les enjeux identifiés à la phase 1, amorçant le récit de la Riviera future. Le projet de société est défini par une série d'objectifs (les buts à atteindre) et les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. Ce projet constitue le cadre de référence pour évaluer la capacité d'action de la Région sous différents

modes de collaboration entre les communes - à l'instar d'une équipe de football, qui s'organise en fonction des objectifs et des résultats à atteindre -, autrement dit si la région est bien organisée pour mettre en œuvre ses projets et, le cas échéant, d'identifier un ou des mode(s) de gouvernance plus adaptés.

Le projet de société n'étant pas l'objet de l'étude à proprement parler, il doit être considéré à ce stade comme une hypothèse de travail.

Phase 3 : Analyse des scénarios et stratégie

La dernière phase a pour objectif d'évaluer différents scénarios possibles de fusion(s) de communes et/ou de nouvelle gouvernance régionale et de définir, avec les autorités politiques, la stratégie à adopter : comment s'organiser pour mettre en œuvre le projet de société et tous les projets d'intérêt régional ?

Bien que le déroulement de l'étude se présente ici de manière linéaire, le processus est plutôt itératif, chacune des phases ayant son influence sur la précédente.

1.2.2 Conduite de l'étude

L'étude est placée sous la conduite d'un groupement pluridisciplinaire piloté par le bureau urbaplan. La conduite politique est assurée par le Conseil administratif (CA) de la CIEHL. Le SAI a suivi le dossier. L'équipe chargée du mandat a été réorganisée en janvier 2015 à la demande du CA de la CIEHL, de manière à produire l'entier des prestations attendues d'ici l'automne 2015, en respectant le cahier des charges et l'offre d'étude.

Dans le cadre de cette réorganisation, le diagnostic a été consolidé, notamment sur les aspects de la gouvernance et des finances; le projet de société, jusqu'alors exprimé sous forme d'axes stratégiques généraux, s'est étoffé et concrétisé.

Les autorités politiques étant au centre de la démarche, elles ont suivi activement le déroulement de l'étude et largement contribué aux réflexions. Des rencontres ont ainsi eu lieu avec chaque municipalité. Par la suite, la construction du projet de société a été effectuée en concertation étroite avec le CA de la CIEHL, réunissant les 10 syndics. Le SAI a été associé à la démarche. De plus, deux ateliers de réflexions ont eu lieu avec des experts scientifiques et deux forums des municipa-

lités ont été consacrés à cette étude :

- > Le premier le 26 mars 2014 à La Tour-de-Peilz, consacré à la présentation du diagnostic, des axes du projet de société et des premières pistes de scénarios envisageables.
- > Le second le 11 mars 2015 à Corsier, consacré à la présentation du projet de société.

ANALYSE STRATEGIQUE

2.1 Rappel des enseignements du diagnostic

Le diagnostic est composé de plusieurs documents de formes et de contenus très différents et, pour certains, trop détaillés pour figurer dans ce rapport. C'est pour-quoi ces documents sont présentés en annexe. L'objet de ce chapitre est de proposer une synthèse des principaux enseignements tirés de chacun des éléments du diagnostic.

2.1.1 Diagnostic démographique, économique et territorial (2013)

Une analyse statistique a été établie par les mandataires et présentée aux municipalités lors du forum du 26 mars 2014, cette analyse porte sur les thématiques suivantes : démographie, emplois et entreprises, aménagement du territoire, mobilité et politique. Le document présente les résultats sous la forme d'une succession de cartes et graphiques avec de brefs commentaires.

Si la population augmente dans des proportions proches de celles du canton (mais dans une moindre mesure que des villes comme Morges ou Nyon par exemple), la part des 20 à 39 ans diminue de manière plus marquée qu'au niveau cantonal, alors que celle de 40-64 ans augmente. La tranche des 0 à 19 ans et le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans reste quant à elle stable. Cette tendance au vieillissement de la population pourrait se poursuivre selon le SCRIS jusqu'en 2030.

Le diagnostic économique, basé notamment sur l'étude « Compétitivité de la région de la Riviera » (Promove 2010), qui met en évidence les forces ainsi que les faiblesses de la région en matière économique. Plusieurs éléments sont mis en avant, notamment : le ralentissement des performances économiques et le besoin de se redynamiser, un développement régional basé sur des facteurs hérités et le manque de spécialisation économique.

D'une manière générale, la région réalise de bonnes performances économiques en comparaison nationale. Cependant, un ralentissement est observé sur les années récentes. Le **tissu économique**, **essentiellement constitué de PME**, est marqué par une forte tertiarisation. La création d'emplois, essentiellement dans le domaine des services, se localise avant tout dans les communes de Corsier et St-Légier, suivis de Montreux et Vevey.

Les **potentiels** de développement pour l'habitat et l'économie, bien que significatifs pour la région, sont **principalement situés dans des communes périphériques**, moins bien desservies par les transports publics. La localisation de ces potentiels de développement constitue un enjeu régional important.

L'ensemble de la Riviera est desservi par un réseau de transports publics performant, qui relie les principales localités du bord du lac entre elles et les connectent au réseau national (ligne CFF Brig – Genève), mettant l'Aéroport international à seulement 1h15. La partie du nord de la Riviera est également irriguée par des trains de montagne, renforcés par des bus.

-> Voir annexe 1

2.1.2 Analyse financière des communes de 2007 à 2013

Les finances communales sont analysées au travers de 4 indicateurs (voir définition ci-après) : le point d'impôts, la capacité d'autofinancement, le degré d'autofinancement ainsi que le volume des engagements nets.

Le point d'impôt

Définition

(Impôts encaissés/Taux d'imposition)/Population

Cet indicateur traduit la puissance économique des contribuables, personnes physiques et morales d'une commune. A taux d'imposition égal, plus les contribuables sont aisés, plus le point d'impôt sera élevé. Il en découle que plus les contribuables sont aisés, moins il est nécessaire de fortement les imposer pour générer un volume d'impôt permettant de couvrir les besoins de la collectivité. Or, comme les dépenses et investissements qu'une commune doit consentir pour fonctionner à la satisfaction de ses habitants ne sont pas directement liées aux capacités économiques de ses contribuables, il est possible de baisser le taux d'imposition. C'est ce phénomène qui explique qu'il existe une relation globalement décroissante entre les points d'impôt et les taux d'imposition des communes et que les communes soient assez disparates à ce niveau.

Chardonne	45 CHF/hab.
Corseaux	61 CHF/hab.
Corsier-sur-Vevey	28 CHF/hab.
Jongny	46 CHF/hab.
La Tour-de-Peilz	47 CHF/hab.
Montreux	35 CHF/hab.
St-Légier	50 CHF/hab.
Vevey	40 CHF/hab.
Veytaux	42 CHF/hab.

Point d'impôt

46 CHF/hab.

Communes

Blonav

Commentaires

Cette disparité est visible sur la Riviera, où les points d'impôts varient assez fortement de part et d'autre de la moyenne vaudoise d'environ 40 CHF/habitant. Corsier et Montreux sont en dessous, signifiant une capacité économique moyenne des contribuables au-dessous de la moyenne, alors que les autres communes sont proches, soit au-dessus de cette valeur.

Capacité d'autofinancement

Définition

(Recettes courantes RC-Dépenses courantes DC)/Recettes courantes RC

Une des principales indications de la santé financière des communes est leur capacité à financer leurs dépenses courantes par leurs recettes courantes afin de ne pas avoir à s'endetter pour ce faire. La loi vaudoise sur les finances communales leur prescrit d'ailleurs d'enregistrer une marge d'autofinancement MA positive.

Le ratio MA/RC exprime la part des RC qui est excédentaire par rapport aux DC. Plus il est élevé, plus la marge de manouvre financière est importante.

Commentaires

Les capacités d'autofinancement moyennes entre 2007 et 2013 des communes de la Riviera se situent entre 5% et 10%, ce qui est en dessous du seuil de 20%, considéré comme correspondant à une bonne marge d'autofinancement. Bien que cela doive rester une préoccupation importante de chaque commune, indépendamment de sa taille et de sa nature, cela ne doit vraisemblablement pas être considéré de manière trop alarmiste ici, car plusieurs facteurs ponctuels et globalement indépendants de la volonté des communes expliquent vraisemblablement une partie des réductions des MA sur cette période. Il s'agit notamment de la crise de 2009, du changement du système de péréquation en 2011. D'ailleurs, comme cela a été globalement le cas sur l'ensemble du canton de Vaud, les marges d'autofinancement de la plupart des communes de la Riviera ont augmenté en 2013. Ceci est dû à l'effet bénéfique de la reprise sur les recettes fiscales.

Degré d'autofinancement

Définition

(RC-DC) /Dépenses nettes d'investissement DNI

Analogue au ratio précédent, le degré d'autofinancement exprime la part des investissements nets qu'une collectivité peut financer par ses propres moyens. Sachant que les dépenses nettes d'investissement d'une commune correspondent à la part des investissements qu'elle a elle-même financée (les subventions cantonales, notamment, n'étant pas considérées).

Commentaires

Il est recommandé aux communes d'avoir un ratio moyen sur plusieurs années situé, au minimum, entre 60% et 70%. Ceci est le cas pour toutes les communes de la Riviera, sauf Jongny, Vevey et Veytaux, qui ont recouru à la dette pour finan-

Communes	Capacité d'autofinancement
Blonay	9%
Chardonne	8%
Corseaux	5%
Corsier-sur-Vevey	9%
Jongny	4%
La Tour-de-Peilz	10%
Montreux	10%
St-Légier	10%
Vevey	5%
Veytaux	6%

Communes	Degré d'autofinancement
Blonay	83%
Chardonne	106%
Corseaux	161%
Corsier-sur-Vevey	242%
Jongny	6%
La Tour-de-Peilz	189%
Montreux	113%
St-Légier	81%
Vevey	32%
Veytaux	-75%

cer leurs investissements sans que cela ne soit nécessairement très dommageable pour leur situation, comme le montre le prochain indicateur.

Volume des engagements nets VEN

Définition

Engagements nets EN / RC, avec EN=Engagements E- Actifs financiers AF

Ce ratio exprime la part des RC d'une année qui serait nécessaire à une commune pour rembourser sa dette nette, c'est-à-dire diminuée des actifs financiers qu'elle pourrait vendre à cette fin. Il permet donc de déterminer si le recours à la dette exprimé par le Degré d'autofinancement (cf. point précédent) a placé une commune dans une situation précaire, c'est-à-dire dans une situation où le désendet-tement serait long et donc difficile.

Commentaires

Sept communes de la Riviera sur 10 n'ont pas ou presque pas de dette nette. Parmi celles-ci se trouvent Jongny et Veytaux, qui ont pourtant des degrés d'autofinancements largement en dessous des 60% recommandé. Vevey, l'autre commune dans ce cas, présente un volume des engagements nets d'un peu moins de 30%, ce qui reste aussi assez faible. De leur côté, Blonay et St-Légier présentent respectivement des VEN d'environ 100% et 80%. Bien que supérieurs à ceux des autres communes, ces niveaux sont considérés comme acceptables, car inférieurs à 100%, soit une année de RC.

Communes	Volume des engagements
Blonay	102%
Chardonne	0%
Corseaux	1%
Corsier-sur-Vevey	-23%
Jongny	4%
La Tour-de-Peilz	-36%
Montreux	-52%
St-Légier	79%
Vevey	26%
Veytaux	-26%

Tableau de synthèse et conclusions

Communes	Point d'impôt	Capacité d'autofinancement	Degré d'autofinancement	Volume des engagements
Blonay	46 CHF/hab.	9%	83%	102%
Chardonne	45 CHF/hab.	8%	106%	0%
Corseaux	61 CHF/hab.	5%	161%	1%
Corsier-sur-Vevey	28 CHF/hab.	9%	242%	-23%
Jongny	46 CHF/hab.	4%	6%	4%
La Tour-de-Peilz	47 CHF/hab.	10%	189%	-36%
Montreux	35 CHF/hab.	10%	113%	-52%
St-Légier	50 CHF/hab.	10%	81%	79%
Vevey	40 CHF/hab.	5%	32%	26%
Veytaux	42 CHF/hab.	6%	-75%	-26%

Tableau 1: Synthèse des 4 indicateurs, valeurs moyennes entre 2007 et 2013 par com-

Comme en témoigne la densité des documents consultés pour réaliser cette synthèse, les facteurs qui influencent la santé financière des communes sont très nombreux et il serait évidemment possible d'en intégrer un plus grand nombre que ceux considérés ici dans une analyse plus poussée de cette question.

Toutefois, considérés ensemble et sous réserve d'informations qui ne ressortiraient pas des documents analysés, les 4 indicateurs retenus nous permettent d'affirmer que la santé financière des communes de la Riviera semble globalement bonne, mais que des différences structurelles seront à gérer en cas d'éventuels rapprochements d'une ou plusieurs d'entre elles. Une simulation des impacts financiers de telle ou telle option de rapprochement sera donc une aide à la décision utile, voire nécessaire, à toutes les parties prenantes.

-> Voir annexe 2

2.1.3 Enquête MIS Trend

Une enquête auprès d'un échantillon de la population a été réalisée par l'institut MIS-TREND en parallèle au diagnostic démographique, territorial et économique de 2013 ; elle avait globalement pour but de :

- > Mesurer l'attachement de la population à sa commune, respectivement à la région, et son degré de satisfaction à l'égard des prestations offertes.
- > Evaluer l'état des connaissances sur les collaborations actuelles entre les communes.
- > Connaître le positionnement de la population sur un éventuel rapprochement institutionnel au travers d'une ou de plusieurs fusions.

D'une manière générale, les résultats de l'enquête ont mis en évidence un fort attachement des habitants à leur commune et à la Riviera, 77% de la population se déclarant en outre favorable à un renforcement des collaborations et à un rapprochement avec les communes voisines.

Une lecture plus détaillée des résultats amène aux constats suivants:

- > Une large majorité de la population se déclare très satisfaite des prestations communales fournies, notamment dans les domaines de la distribution et de l'épuration des eaux, de la qualité des prestations aux guichets des administrations communales et des transports publics.
- > Globalement, les collaborations existantes sont connues et jugées satisfaisantes.
- > La majorité favorable à un renforcement des collaborations et/ou un rapprochement avec les communes voisines s'attend à des effets positifs au niveau de la mobilité et des transports, de la sécurité publique, des écoles et de l'accueil de la petite enfance.
- > Parmi les autres atouts mentionnés en faveur d'un rapprochement entre communes, on peut citer le poids accru d'une entité unique ou plus grande vis-à-vis de l'extérieur, la possibilité d'améliorer l'efficience des prestations et, dans une moindre mesure, des économies d'échelle.
- > A contrario, les principales craintes exprimées concernent une possible augmentation des impôts et taxes dans certaines communes. ainsi qu'une perte d'identité communale.

Quant à la forme que devrait prendre un éventuel rapprochement, les avis sont partagés:

- > Sur l'ensemble des personnes interrogées, 26 % sont pour une fusion, 27% pour un renforcement des collaborations étendues et 20% pour un renforcement des collaborations ponctuelles, tandis que 15% sont opposés au renforcement des collaborations.
- > D'une manière générale, les avis exprimés privilégient les associations avec certaines communes plutôt qu'avec l'ensemble de la Riviera.

-> Voir annexe 3

2.1.4 Evolution historique et fonctionnement de la gouvernance régionale (2015)

L'évolution "historique" des formes de collaboration ou "gouvernance" régionale montre un accroissement significatif des différentes structures intercommunales entre 1990 et 2011. Les structures mises en place sont en outre très diverses, allant des simples conventions aux associations de communes, et comprenant en

outre bon nombre de formes privées.

La multiplication des projets, des domaines et des formes de collaboration se traduit aujourd'hui par un ensemble de structures soumises à des régimes juridiques distincts avec des rôles, des compétences et des fonctionnements différents. Les structures publiques sont pour l'essentiel toutes gérées par des délégués des municipalités avec la coordination des services techniques et des compétences décisionnelles pleines ou restreintes des conseils communaux. Il s'ensuit inévitablement que les rôles et les compétences dévolus aux uns et aux autres ont tendance à se mélanger, entraînant des confusions et un sentiment de perte de maîtrise de la part des autorités. Le mode de gouvernance du fonctionnement régional présente donc un déficit au niveau de la vision d'ensemble, des collaborations, des rôles et des compétences.

A contrario, il garantit le respect du pouvoir décisionnel de chaque commune dans la conduite des affaires régionales, indépendamment de son poids démographique ou de son engagement financier.

Lancé au début des années 2000, le processus d'élaboration du Plan directeur régional (PDR) va fédérer la Riviera grâce à une démarche participative de grande ampleur, avec la mise en place de 10 plateformes de travail (une par commune), chacune traitant d'une thématique et présidée par un membre d'une des dix municipalités.

La plupart des perspectives présentées en 2002 dans le PDR reste d'actualité. Certaines mesures ont d'ores et déjà été mises en œuvre, d'autres doivent être finalisées ou réévaluées. Bien que l'étude en cours ne soit pas un projet de territoire, le projet de société proposé comme base de travail s'inscrit dans une certaine continuité du PDR.

-> Voir annexes 4 et 5

2.1.5 Analyse « forces – faiblesses » des communes (2015)

L'analyse "forces-faiblesses" des communes complète le diagnostic (voir 2.1.1) et l'analyse financière des communes (voir 2.1.2). Elle se base sur une série d'indicateurs concernant la démographie, le tissu économique, la zone à bâtir et la santé financière des communes et est composée d'une fiche par commune et d'un tableau de synthèse des 10 communes. Ce dernier montre que les communes se comportent de manière similaire selon la plupart des indicateurs. Certaines communes se distinguent toutefois par leur capacité d'accueil de nouveaux habitants, dans la mesure où leur potentiel de développement est largement supérieur à celui

des autres communes. Ces disparités constituent un enjeu important dans l'optique d'un développement cohérent et coordonné du territoire de Riviera.

-> Voir annexes 6

2.2 Synthèse

L'ensemble des enseignements tirés du diagnostic et des discussions avec les autorités politiques et le SAI permet de dresser un "bilan", sous la forme d'une analyse SWOT¹, ainsi que d'identifier les principaux enjeux à relever par la Riviera.

FORCES	FAIBLESSES
FURCES	FAIDLESSES

- > Un cadre paysager exceptionnel
- > Une offre culturelle et touristique intense et de qualité
- > Une bonne santé financière des communes
- > La présence de grandes entreprises (Nestlé / Merk Serono) et d'un tissu de PME réparti de manière plutôt équilibrée
- > Une certaine renommée dans les domaines de formation des Arts visuels et des métiers de la bouche
- > Une tradition de collaborations intercommunales dans des domaines variés et fondée sur la base du consensus
- > Une situation géographique idéale avec une bonne connexion au réseau de transport régional / national / international
- > Un regroupement des équipements et des services principalement dans les zones urbanisées et bien desservis par les TP

- > Une diminution des jeunes et des familles accompagnée d'un vieillissement de la population comparativement à d'autres régions du canton
- > Une offre de logement trop faible et peu accessible aux jeunes et aux familles
- > Une région pas suffisamment perçue comme un lieu propice à l'investissement et à l'implantation d'entreprises et/ou de centres de formation supérieure.
- > Une tendance à vivre sur la base des acquis hérités
- > Une coordination générale régionale sans réelle représentativité, en particulier vis-à-vis de l'extérieur
- > Une desserte TP Nord-Sud et longitudinale dans le coteau insuffisamment développée, compte tenu de l'urbanisation potentielle

OPPORTUNITES MENACES

- > Un cadre de vie exceptionnel et attractif
- > Une agglomération de près de 80'000 habitants offrant les prestations d'une ville de taille comparable
- > Un potentiel dans les domaines de l'image et du son (culture / tourisme / formation / économie)
- > Une habitude de collaborations intercommunales réussies
- > Une complémentarité potentielle entre Riviera et Chablais (Est vaudois compétitif face à l'agglomération lausannoise)
- > Une proximité des stations touristiques de montagne renommées

- > Un risque "d'introversion / d'auto satisfaction"
- > Une population vieillissante
- > Une tendance à la résidentialisation du territoire du fait d'un déséquilibre croissant entre emplois et habitants
- > Un ralentissement économique en regard d'autres régions, notamment lausannoise, nyonnaise et chablaisienne
- > Un manque de vision d'ensemble qui pénalise la cohésion et la coordination régionale au détriment des besoins communs
- > Une visibilité péjorée vis-à-vis de l'extérieur
- > Un risque de situation financière critique pour les plus "petites" communes

L'analyse SWOT est utilisée afin de faire ressortir les avantages et les inconvénients d'une situation ou d'un événement selon les 4 catégories suivantes : les forces (atouts internes), les faiblesses (handicaps internes), les opportunités (atouts externes) et les menaces (handicaps externes).

2.3 Enjeu

L'analyse révèle que la Riviera est une véritable agglomération de près de 80'000 habitants, dont l'intensité de la vie sociale, économique et culturelle lui confère un caractère résolument urbain, dans un cadre naturel et paysager de grande qualité entre lac et montagnes. Si la réputation touristique et culturelle de la région est bien établie, la réalité urbaine de la Riviera n'est pas perçue de l'extérieur et pas suffisamment valorisée par la région elle-même.

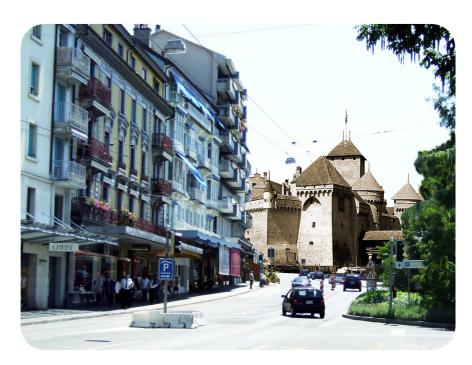


Figure 2 : Deux réalités à concilier, la réalité urbaine et la réputation touristique et culturelle

Il semble en effet que l'image d'un paisible lieu de villégiature tende à masquer l'intensité de la vie sociale et économique de la région ; ce qui peut avoir des répercussions négatives sur les plans économique et démographique, parce que la Riviera n'est pas toujours perçue comme un lieu d'investissement, un lieu où l'on peut habiter, travailler, se former et se divertir.



Figure 3 : Deux réalités à concilier : le bateau de la CGN, image d'un paisible lieu de villégiature, et le viaduc de Chillon, symbole architectural et urbanistique, élément de connexion de la Riviera aux réseaux nationaux et internationaux

La carte du projet de territoire suisse est à ce titre révélatrice dans la mesure où Vevey et Montreux sont identifiés comme des petits centres urbains de même niveau que Bulle, Aigle, Monthey ou encore Martigny.

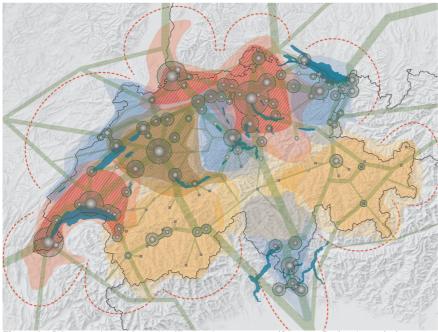


Figure 4 : Réseau polycentrique de villes et de communes (Source : Projet de territoire suisse, Stratégie 1)

L'enjeu majeur pour la Riviera est de parvenir à s'affirmer en tant qu'agglomération et à s'imposer comme un centre urbain d'importance dans le réseau des villes suisses, de manière à renforcer son attractivité résidentielle et économique.

Le projet de société, développé au chapitre 3, définit les objectifs et les moyens que se donne la région pour relever le défi. Il questionne aussi naturellement la capacité d'action de la région et donc le mode de gouvernance régionale.

LE PROJET DE SOCIÉTÉ

Elaboré sur la base des résultats de l'analyse stratégique, le projet de société a pour but de rassembler les acteurs politiques autour d'une vision et de projets communs. Au-delà des aspects purement administratifs ou financiers inhérents à tout processus de rapprochement institutionnel, il doit permettre de définir les enjeux majeurs pour l'avenir de la région. Le projet de société doit être considéré à ce stade comme une hypothèse de travail, qui servira de "référence" pour l'évaluation des différents scénarios.

Comme déjà mentionné au chapitre 2 "Démarche et conduite", le projet de société a été élaboré sur la base des réflexions et échanges au sein du Conseil administratif de la CIEHL et des forums des municipalités, avec la participation ponctuelle des experts scientifiques appartenant au groupement de mandataires.

Tel que présenté ci-dessous, le projet de société résulte d'une synthèse entre ces différents échanges et interventions. Il est défini par une vision, 3 objectifs stratégiques et des moyens de mise en œuvre.

3.1 La vision

La Riviera s'affirme comme la deuxième agglomération du canton de Vaud, point d'appui du développement de l'Est vaudois.



Figure 5 : Une agglomération de près de 80'000 habitants

Elle est désormais en situation de capter des opportunités nouvelles (hautes écoles, grandes entreprises génératrices de nouvelles dynamiques, notamment entre filières de formation et économie, activités culturelles) qui renforcent son attractivité, notamment auprès des jeunes et des familles, et son rôle de centre urbain participant au rayonnement du canton de Vaud.

3.2 Les objectifs

3.2.1 Profiler la Riviera comme un pôle économique de l'Est vaudois

La Riviera pérennise la présence des nombreuses PME dans les divers secteurs économiques existants (qui constituent la force de son tissu économique) et s'oriente vers les nouvelles technologies de l'image et du son. Elle accueille de grandes entreprises qui renforcent son rayonnement et son attractivité aux échelons national et international.

Forum des municipalités du 11 mars 2015

Une majorité des voix est sensible au lien qu'il existe entre les grandes entreprises, l'attrait de jeunes ménages et le développement de centres de formation. Une politique foncière proactive est un outil pour la mise en place de ces enjeux.

3.2.2 Renforcer et consolider la Riviera en tant que pôle culturel et touristique majeur de suisse romande.

La Région jouit déjà d'une renommée internationale, acquise notamment grâce à l'accueil de manifestations et d'événements de haut niveau dans les domaines de la musique, du spectacle en général et de l'image sous toutes ses formes. Son ambition est de se profiler en leader sur le marché touristique romand, en partenariat avec les régions limitrophes.

Forum des municipalités du 11 mars 2015

Cet enjeu est celui qui a dans l'ensemble, recueilli le moins de « suffrages », mais qui s'explique par le fait que pour la plupart des municipalités, il s'agit d'un domaine où la Riviera a déjà « fait ses preuves ». La priorisation des mesures est concentrée sur d'autres points plus importants.

3.2.3 Développer l'attractivité de la Riviera pour les jeunes et les familles.

La Riviera devient plus attractive pour les jeunes et les familles : pour faire face aux tendances au vieillissement de la population et à l'attrait de certaines communes en termes de catégories sociales spécifiques, la Riviera met en place des politiques publiques favorisant une plus grande attractivité pour les jeunes et les familles et prenant en compte les besoins des personnes âgées.

Forum des municipalités du 11 mars 2015

Ce point est important aux yeux des municipalités, en particulier sur la mise en place d'une politique foncière proactive et le développement d'infrastructures et d'équipements pour les familles. Il y une conscience politique qu'il ne faut pas laisser partir les porteurs d'activités.

3.3 Les moyens

Les moyens définis ci-dessous sont présentés à ce stade avec des exemples de mesures de mise en œuvre. L'analyse des scénarios et la stratégie décidée par la Région permettront d'identifier de manière plus précise les mesures adaptées.

3.3.1 Renforcer le poids politique interne et externe

- > Définir une stratégie de positionnement (marketing territorial);
- > Créer une délégation politique forte vis-à-vis de l'extérieur, porteuse de la stratégie (marketing territorial) de la Riviera;
- > Mettre en place une gouvernance participative et fédératrice à l'interne de la Riviera.

3.3.2 Communiquer = "exister et le dire"

- > Mettre en place une stratégie de communication spécifique à la Rivera;
- > Trouver un vecteur de communication interne et externe propre à la Riviera (site internet, bulletin d'information, journal local,...).

3.3.3 Développer une politique foncière régionale pro active

- > Identifier des terrains à forts enjeux régionaux;
- > Définir une stratégie foncière régionale, par exemple :
 - > acquérir des terrains et/ou d'immeubles prioritairement dans les secteurs à forts enjeux pour mieux en maîtriser le développement,
 - > négocier la cession de terrains et/ou des immeubles pour des équipements ou installations publiques dans le cadre des projets de développement,
 - > acquérir des terrains et/ou des immeubles au gré des opportunités pour disposer d'une « monnaie d'échange » permettant de débloquer des opérations;
- > Créer une structure chargée de la mise en oeuvre de la politique foncière régionale, par exemple: regroupement des communes de l'agglomération sous la

forme d'une société foncière pour acquérir, équiper et gérer les terrains des secteurs stratégiques et convenir d'un système de mutualisation des surfaces, des gains et des risques. La Région de Nyon s'est dotée d'une société de ce type, la Société Foncière de la Région Nyonaise (SOFREN) pour acquérir des terrains pour des infrastructures ou des activités répondant à un réel besoin à l'échelle de la région.

3.3.4 Favoriser l'accueil d'entreprises susceptibles d'initier de nouvelles dynamiques

- > Mobiliser les acteurs de la promotion économique, de la formation et de la culture pour définir les objectifs cibles et une stratégie d'action concertée, par exemple autour de la thématique "écoute-voir";
- > Faciliter l'accueil de nouvelles entreprises par la mise en place de zones d'activité prêtes à l'emploi;
- > Mettre en place un système de promotion concerté à l'échelle de la Riviera, à travers la désignation d'un interlocuteur unique, l'instauration d'un système partagé d'orientation des demandes d'implantation, la création de synergies entre des entreprises qui se trouveraient valorisées en étant groupées;
- > Établir un inventaire de toutes les initiatives, projets et événements en relation avec le thème "écoute-voir" et créer des liens entre eux.

3.3.5 Consolider et développer l'offre en logements, équipements et services publics régionaux pour les jeunes, les familles et les personnes âgées.

- > Identifier les besoins en équipements et de services publics, en particulier dans les domaines de la petite enfance, des personnes âgées, du sport (étude "installations sportives d'importance régionale sur la Riviera, en cours), des loisirs et de la culture (projet de développement du 2M2C);
- > Développer une politique et une offre de logements coordonnées à l'échelle de la Riviera pour les jeunes, les familles et les personnes âgées (étude "objectif logement" en cours);
- > Identifier les sites potentiels pour développer les équipements et logements tout en préservant l'équilibre territorial.

3.3.6 Assurer une accessibilité tous modes équilibrée sur l'ensemble du territoire

- > Mettre en oeuvre les mesures du projet d'agglomération en identifiant leur priorisation et leur faisabilité financière;
- > Favoriser la création d'une seule société de transports publics régionale (fusion VMCV/MVR);

> Étudier l'opportunité et la faisabilité d'une liaison à mi-coteau.

3.3.7 Renforcer l'attractivité touristique et culturelle de la Riviera

- > Développer une stratégie "culturelle" à l'échelle régionale avec des spécificités attractives, par exemple autour du concept "écoute voir";
- > Renforcer la marque touristique "Montreux-Riviera" et son rayonnement;
- > Etablir des collaborations de promotion touristique avec les régions limitrophes (par exemple, les Alpes vaudoises), permettant un liant Lac-Montagne;
- > Consolider et développer l'hébergement touristique (hôtellerie, para-hôtellerie, etc.) et les infrastructures nécessaires à l'accueil des hôtes.

4. CONCLUSION

La Riviera est, aujourd'hui déjà, une réalité perçue et vécue au travers des multiples collaborations intercommunales. Mais elle est confrontée à la nécessité de s'affirmer et de valoriser ses atouts vis-à-vis de l'extérieur pour exister plus intensément et jouer un rôle plus important au niveau cantonal et national.

La phase 3, en cours d'élaboration, a pour objectif d'analyser différents scénarios de modes de gouvernance régionale et de fusion au regard d'enjeux qui dépassent largement le cadre communal et pourraient imposer une nouvelle manière d'envisager le « vivre et construire ensemble ».

ANNEXE 1 - DIAGNOSTIC DEMOGRAPHIQUE, ECONO-MIQUE ET TERRITORIAL

Rapport réalisé par urbaplan

Juin 2013

Blonay

Chardonne

Corseaux

Corsier-sur-Vevey

Jongny



La Tour-de-Peilz

Montreux

Saint-Légier-La Chiésaz

Vevey

Veytaux

ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ

PILOTAGE:

Bernard WOEFFRAY pilote de l'étude, géographe-urbaniste

Daniel GRASSI PIRRONE

pilote suppléant, économiste • expert en matière de rapprochement et de fusion de communes

RÉALISATION:

Pierre-Alain PAVILLON

chef de projet, géographe-urbaniste

Grégory HUGUELET géographe-urbaniste

Jean-Daniel MICHOT graphiste

Corinne ROCHAT cartographe

PARTENAIRES:

directeur, économiste

Annick MICHOT KALU, chef de projet, juriste

Christoph MÜLLER Daniel GRASSI PIRRONE directeur général, politologue

urbaplan

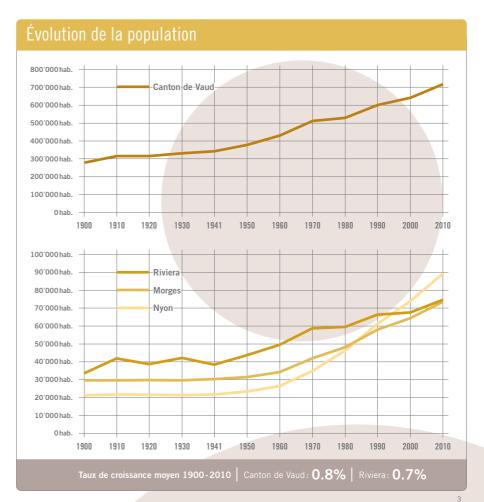






Une augmentation durable

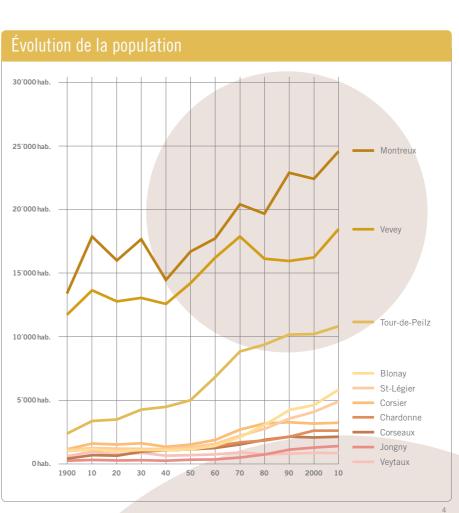
- La population augmente dans des proportions proches de celles du canton.
- La dynamique de croissance s'est ralentie depuis les années 70, alors qu'elle s'est accélérée sur la Côte depuis les années 60.
- La croissance pourrait continuer de progresser jusqu'en 2030 selon les projections démographiques du SCRIS.





Une augmentation durable

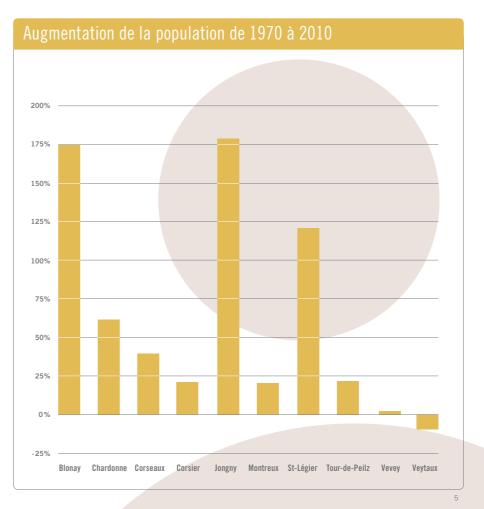
- La population de Montreux à augmenté depuis 1970 dans les même proportions que celle de la Tour-de-Peilz (~20%) mais elle a connu dans l'intervalle deux périodes de diminution (1970-1990).
- La population de Vevey se retrouve en 2010 presque au même niveau qu'en 1970, après avoir connu une diminution entre 1970 et 1990.
- La population est stable à Corsier depuis 1980, Corseaux depuis 1990 et à Veytaux depuis le début du siècle.





Une augmentation durable

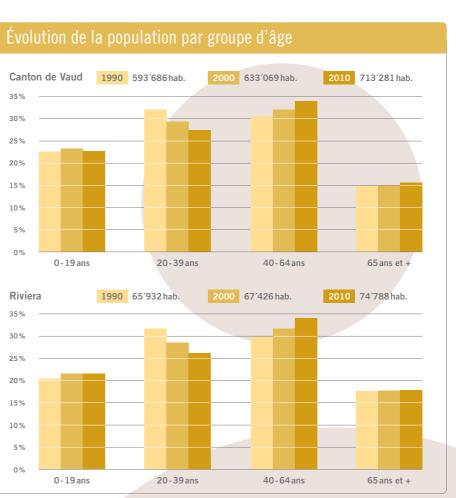
 Le pourcentage d'augmentation de la population depuis 1970 est le plus fort à Blonay (+174%), à Jongny (+178%) à St-Légier (+120%). Elle a aussi augmenté dans de moindres proportions à Chardonne (+62%).





Une population vieillissante

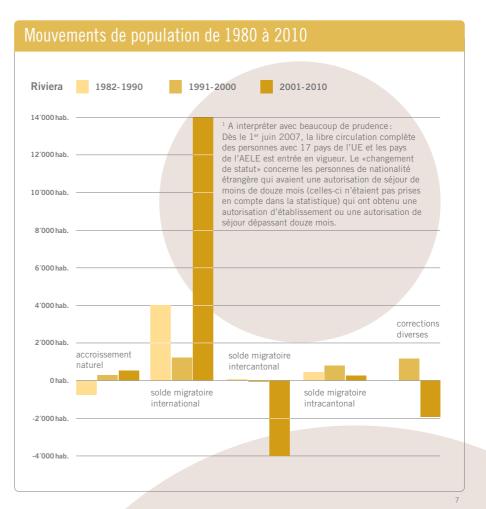
- La diminution de la part des 20-39 ans est un peu plus marquée dans la région qu'au niveau cantonal.
- L'augmentation de la part des 40-64 ans est plus forte dans les communes périphériques de Riviera en particulier Blonay, Chardonne, St-Légier entre 2000 et 2010.
- Selon la projection du SCRIS, le vieillissement de la population se poursuit à l'horizon 2030 (augmentation de la part des 65+ et diminution des 20-64).





Forte immigration internationale

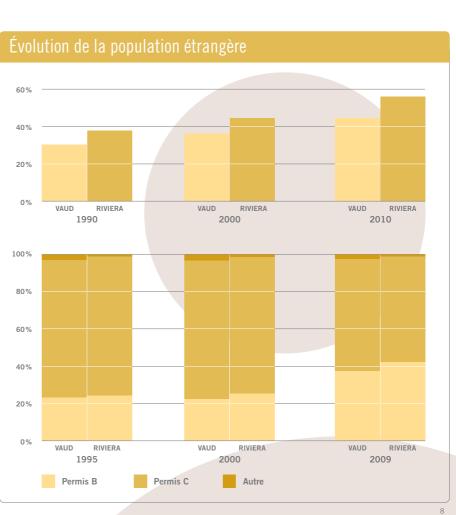
- L'augmentation de la population entre 2000 et 2010 est principalement liée à celle de l'immigration internationale (changements de statut inclus)1.
- L'accroissement naturel a augmenté mais de manière peu significative.
- La dernière décennie se caractérise aussi par un grand nombre de départs à destination d'autres cantons.



Démographie

Augmentation des permis B

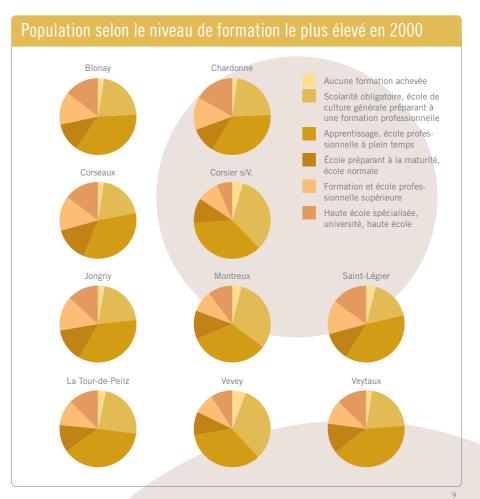
- Augmentation de la population étrangère dans des proportions plus fortes qu'au niveau cantonal.
- La part des permis de séjour (B) a augmenté durant la dernière décennie (accords bilatéraux) au détriment de la part des permis d'établissement (C).





Situation différenciée des centres

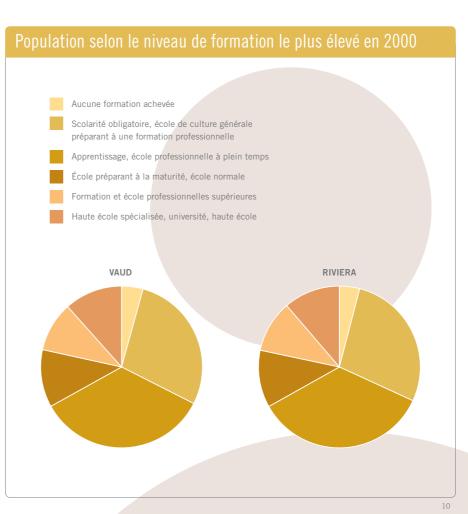
Montreux, Vevey, Corsier et dans une moindre mesure La Tour-de-Peilz se distinguent par une plus forte proportion de personnes avec une formation de base.





Situation différenciée des centres

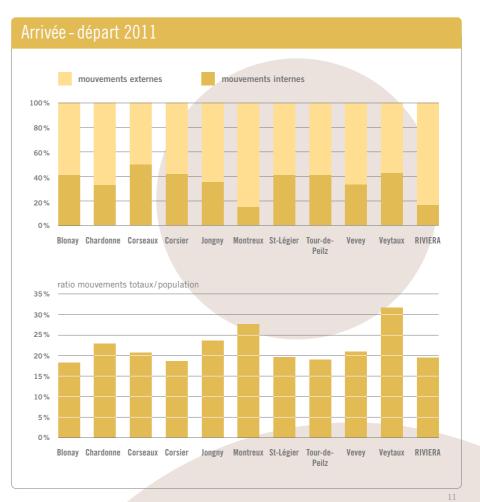
 A l'échelle de Riviera, la structure de la population selon le niveau de formation le plus élevé est très proche de celle du canton de Vaud.





40% de mouvements internes

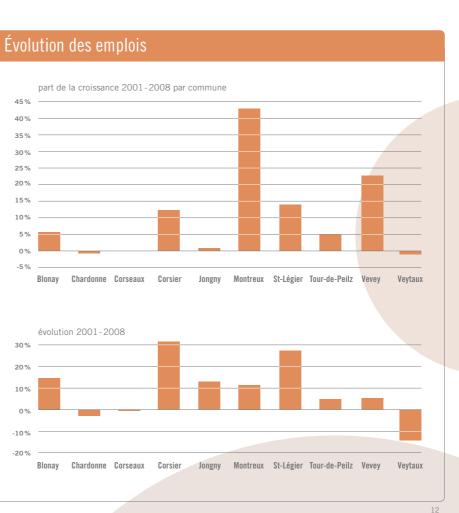
- En 2011, 14'700 personnes ont changé de lieu de domicile (arrivée dansdépart d'une commune), soit environ 1/5^e de la population de Riviera.
- Au niveau des communes, la part des mouvements internes à Riviera représente en moyenne près de 40% des mouvements totaux, à l'exception de Montreux.





Concentration des emplois

- De 2001 à 2008, un peu plus de 2'500 emplois ont été créés, principalement à Montreux, Vevey, St-Légier et Corsier presque exclusivement dans le secteur tertiaire.
- Les taux de croissance les plus élevés ont été observés à Corsier et à St-Légier.





Nombre d'établissement selon la taille					
		micro (<9 EPT)	petites (10 - 49 EPT)	moyennes (50 - 249 EPT)	grandes (> 250 EPT)
Bloi	nay	170	18	2	0
Cha	rdonne	84	5	2	0
Cors	seaux	69	7	0	0
Cors	sier-sur-Vevey	96	15	3	1
Jon	gny	44	2	0	0
Mor	ntreux	1′029	131	38	2
Sair	nt-Légier	163	34	4	0
La 7	Tour-de-Peilz	304	33	4	1
Veve	ey	982	115	25	3
Vey	taux	30	3	0	0
Rivi		2′971	363	78	

Peu de grandes entreprises

- Le tissu économique est constitué principalement de petites entreprises.
- Un peu plus de 80% des établissements exercent une activité dans le secteur tertiaire.

Nombre d'établissement selon le domain	e d'activité
--	--------------

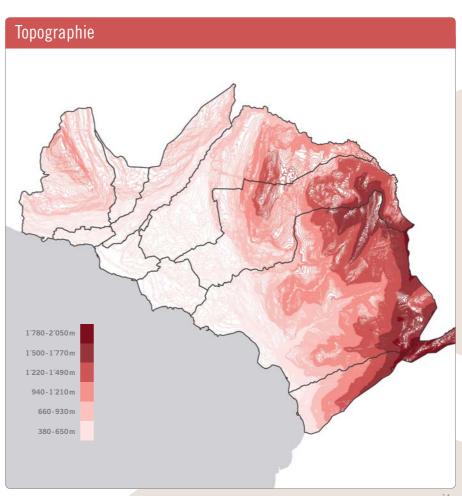
Agriculture, sylviculture	131
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	224
Construction	293
Commerce de gros et de détail, transports, hôtels et restaurants	1′172
Information et communication	121
Activités financières et d'assurance	92
Activités immobilières	65
Activités spécialisées, scientifiques, techniques et activités de services administratifs et soutien	598
Administration publique, défense, enseignement, santé humaine et action sociale	444
Autres activités de services	279
Total Riviera	3′419

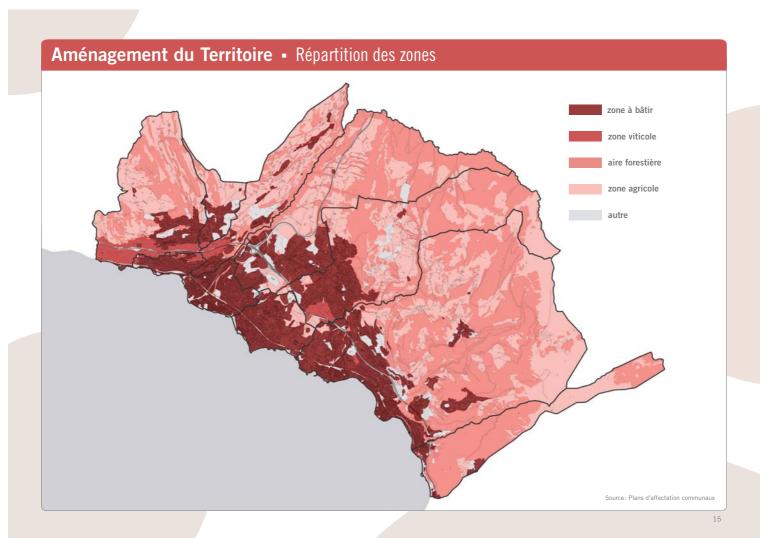
13



Une urbanisation contrainte

Le développement urbain est limité par la topographie : Préalpes à l'est, Lavaux à l'ouest.

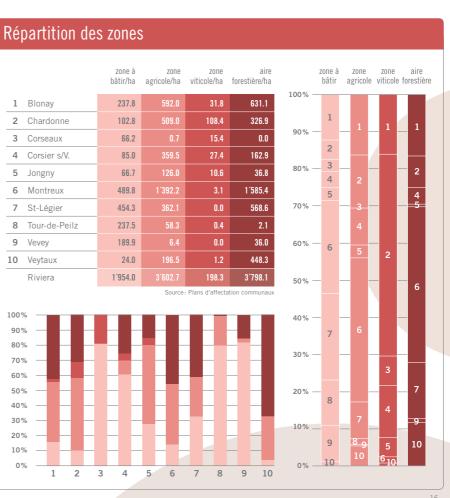


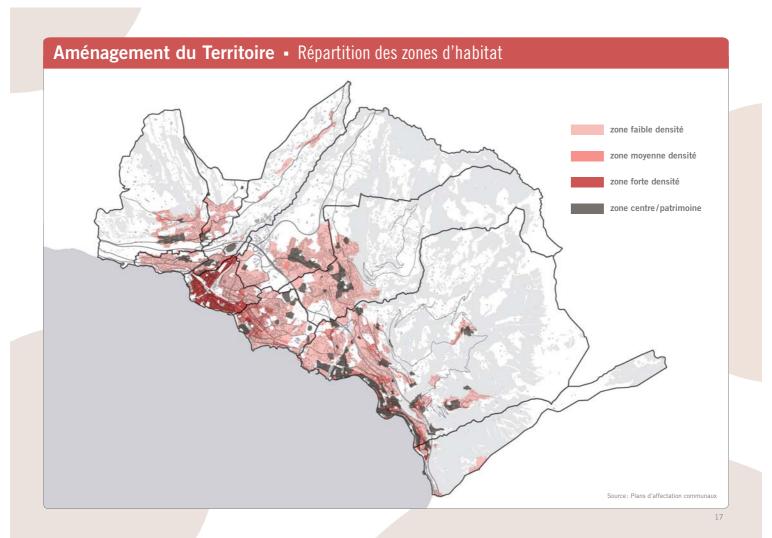




Zone à bâtir

- Montreux et St-Légier concentrent 48% de la zone à bâtir de la région.
- La proportion de la zone à bâtir est relativement importante à Corseaux, La Tour-de-Peilz et Vevey; elle est particulièrement faible à Chardonne et à Veytaux.

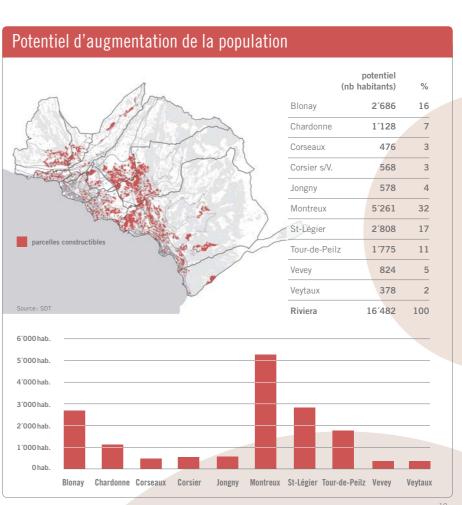






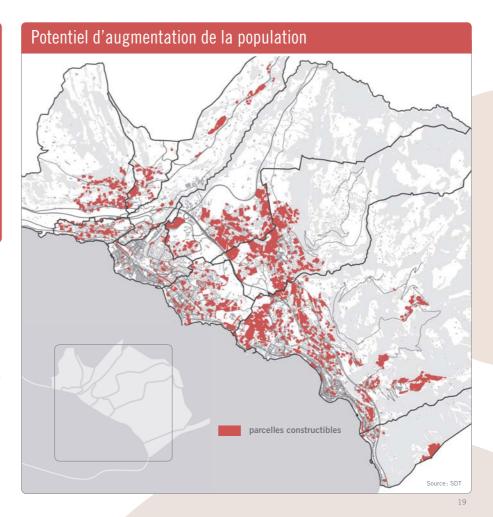
Potentiel en périphérie

- Des potentiels localisés à la périphérie des centres urbains.
- Concentration du potentiel dans 4 communes avec Montreux en tête, puis Blonay, St-Légier et la Tour-de-Peilz.



Potentiel en périphérie

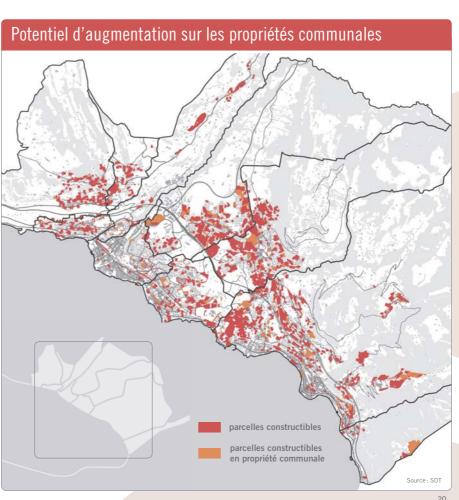
- Des potentiels localisés à la périphérie des centres urbains.
- Concentration du potentiel dans
 4 communes avec Montreux en tête,
 puis Blonay, St-Légier et la Tour-de-Peilz.



Aménagement du Territoire

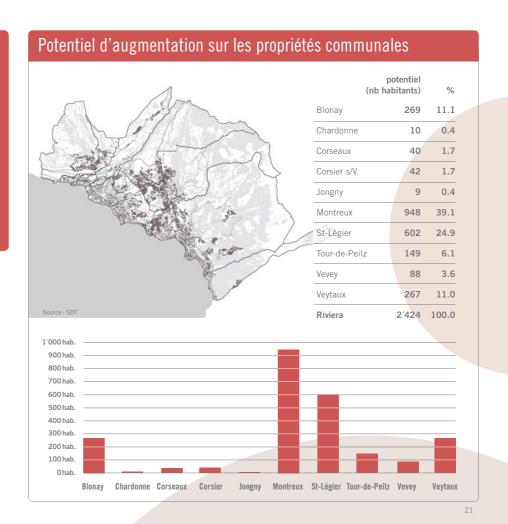
Env. 15% du potentiel en main publique

Blonay, Montreux et St-Légier sont aussi les communes qui bénéficient de la plus grande maîtrise foncière.



Concentration de la maîtrise foncière

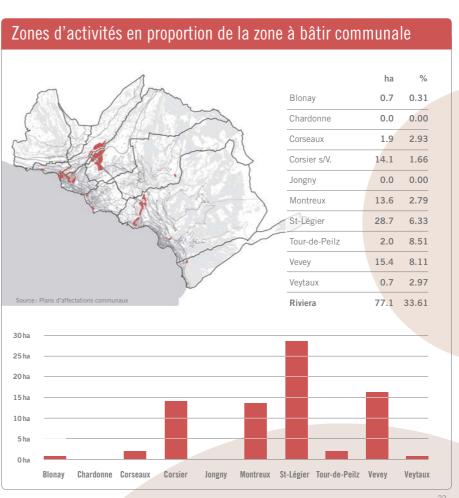
 Montreux et St-Légier sont les communes qui détiennent à elles seules 64% du potentiel de la région.



Aménagement du Territoire

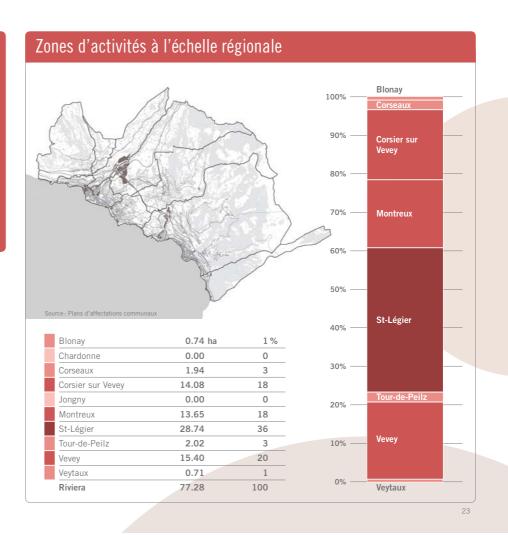
Concentration des zones d'activités

St-Légier, La Tour-de-Peilz et Vevey ont la plus forte proportion de zones d'activités par rapport à la surface de leur zone à bâtir.



Concentration des zones d'activités

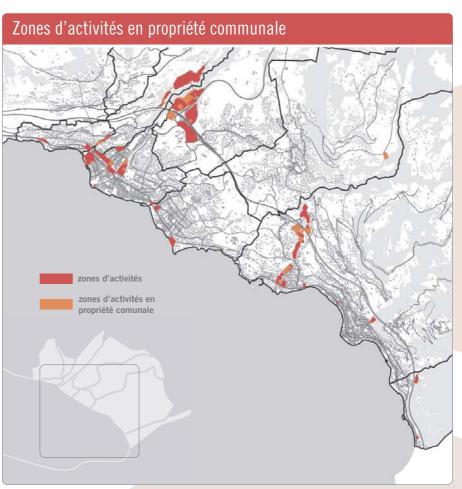
 Plus de 90% des zones d'activités situés sur 4 communes: Corsier, Montreux, St-Légier et Vevey.



Aménagement du Territoire

14% des zones d'activités en main publique

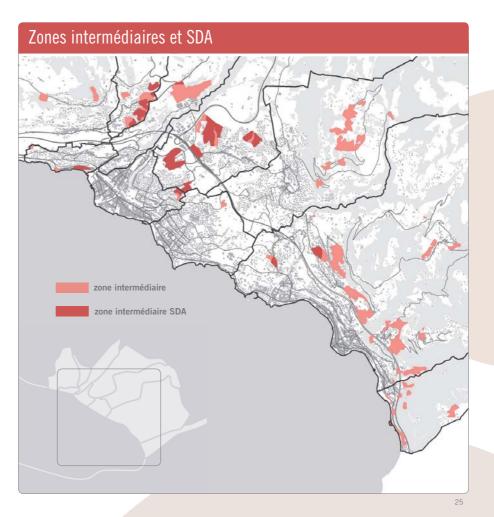
Les communes de St-Légier et de Montreux ont la plus grande marge de manoeuvre.





Forte réduction du potentiel d'accueil à long terme

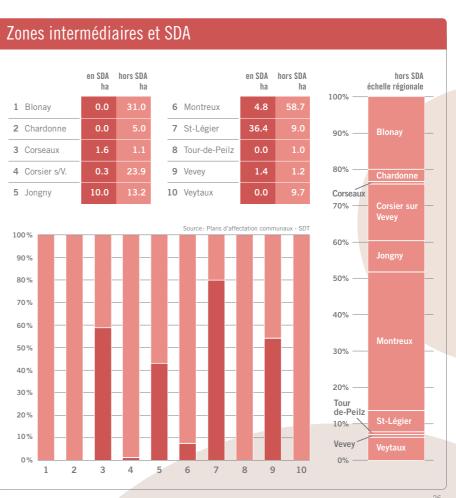
 Sur les quelque 175 ha de zone intermédiaire que compte la région, un quart environ sont situés en surfaces d'assolement (SDA).



Aménagement du Territoire

Potentiel d'accueil d'habitants à long terme

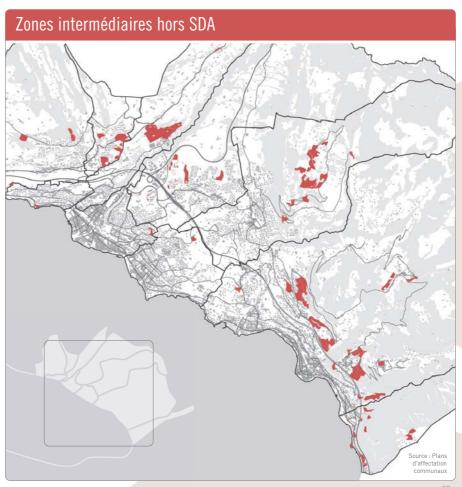
 Corseaux et St-Légier sont les communes dont la proportion de zone intermédiaire en SDA est la plus forte (respectivement 60% et 80%).





Potentiels de développement à long terme

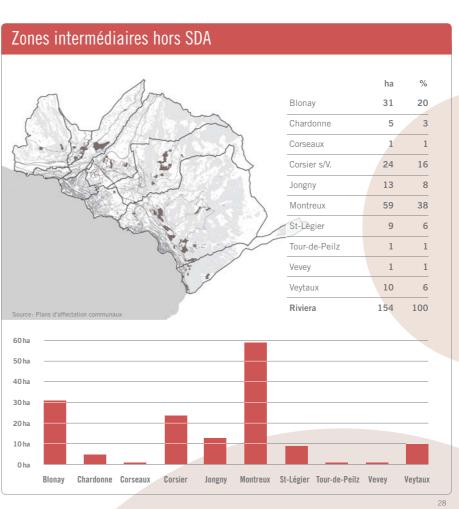
Les réserves potentielles à long terme (zone intermédiaire hors SDA) se trouvent principalement à Blonay, Corsier-sur-Vevey et Montreux.



Aménagement du Territoire

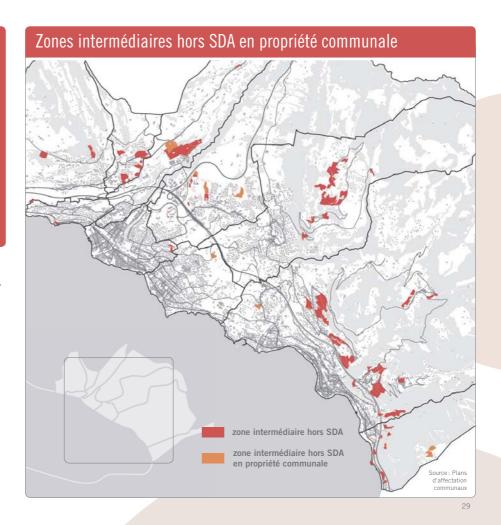
Potentiels de développement à long terme

■ Les réserves potentielles à long terme (zone intermédiaire hors SDA) se trouvent principalement à Blonay, Corsier-sur-Vevey et Montreux.



Marge de manoeuvre des communes en zone intermédiaire

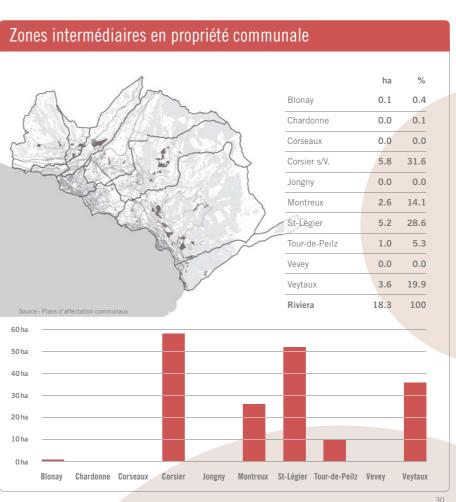
■ Veytaux, St-Légier et Corsier-sur-Vevey bénéficient de la plus grande maîtrise foncière sur les zones intermédiaires hors SDA.



Aménagement du Territoire

Marge de manoeuvre des communes en zone intermédiaire

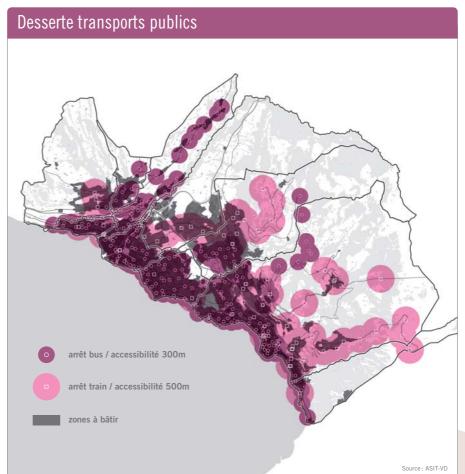
■ Corsier-sur-Vevey, St-Légier et Veytaux bénéficient de la plus grande maîtrise foncière sur les zones intermédiaires hors SDA.





Bonne couverture des zones à bâtir

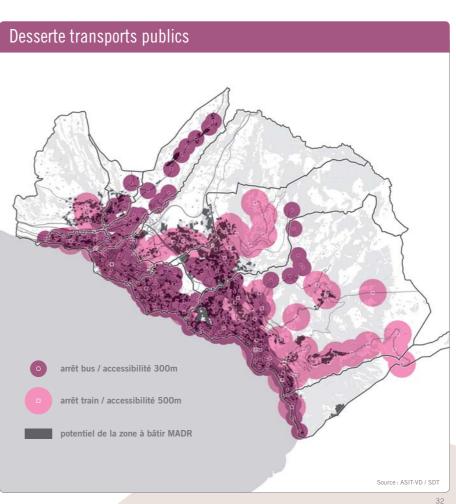
■ La couverture du territoire bâti par les transports publics est assurée à l'exception de quelques secteurs périphériques.





Bonne couverture des zones à bâtir

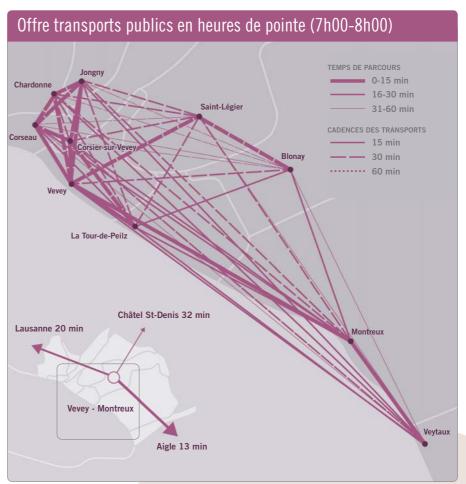
■ Ce sont principalement les secteurs de développement qui ne sont pas encore couverts par les transports publics. (voir «Potentiel d'augmentation de la population», page 18).





Bonne qualité de desserte sur les grands axes

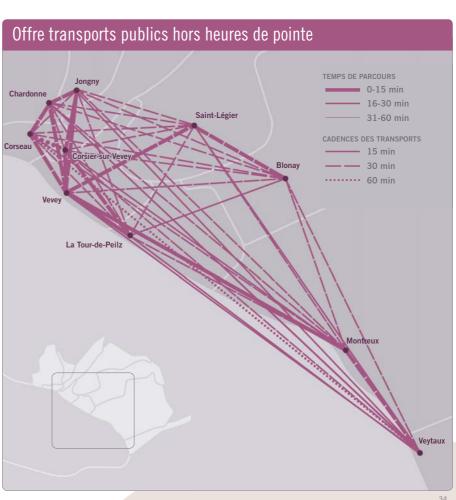
- Les communes situées sur les axes Lausanne-Aigle et Vevey-Châtel-St-Denis sont bien desservies en heures de pointes et hors heures de pointe.
- La qualité de la relation Vevey-Saint-Légier-Blonay est relativement bonne et stable.
- Blonay ne bénéficie pas d'une bonne relation directe avec Montreux.





Bonne qualité de desserte sur les grands axes

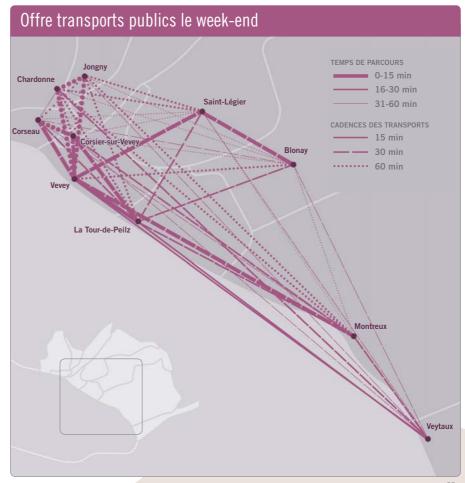
- Les communes situées sur les axes Lausanne-Aigle et Vevey-Châtel-St-Denis sont bien desservies en heures de pointes et hors heures de pointe.
- La qualité de la relation Vevey-Saint-Légier-Blonay est relativement bonne et stable.
- Blonay ne bénéficie pas d'une bonne relation directe avec Montreux.

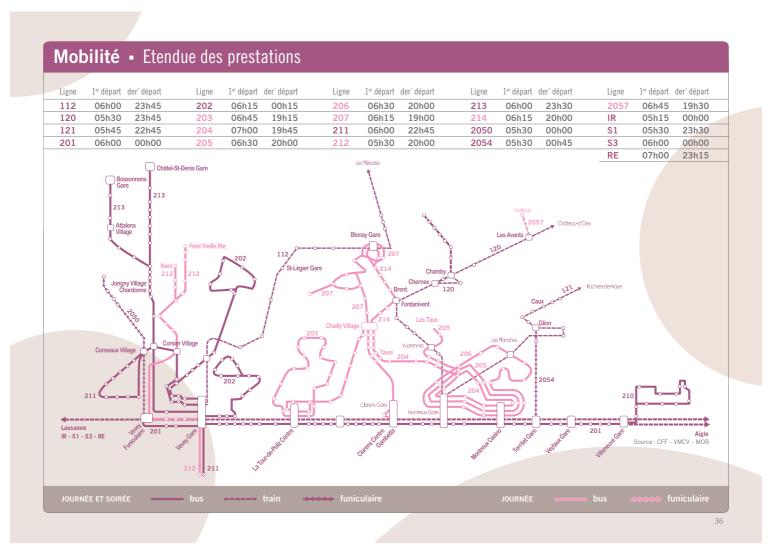




Bonne qualité de desserte sur les grands axes

- Les communes situées sur les axes Lausanne-Aigle et Vevey-Châtel-St-Denis sont bien desservies en heures de pointes et hors heures de pointe.
- La qualité de la relation Vevey-Saint-Légier-Blonay est relativement bonne et stable.
- Blonay ne bénéficie pas d'une bonne relation directe avec un Montreux.



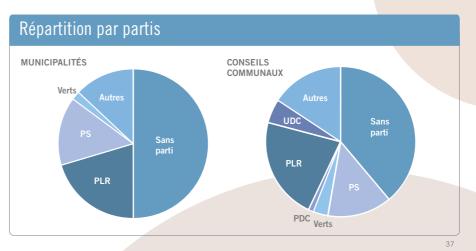




Équivalents plein temps (EPT) et heures de séances								
	totaux	Conseil municipal		(seil inter- ommunal ASR
nombre de séances par année	847	448	74	112	202	_	6.0	5.0
nombre d'heures passées en séances par année	87′780	9′652	20′570	1′530	54′854	-	564.0	610.0
nombre d'EPT (autorités+collaborateurs)	1′249	22.5	-	-	_	934.1	94.3	198.1

Potentiel d'optimalisation

- La Riviera dispose d'une force importante en matière de ressources humaines, représentant 1'250 emplois plein temps.
- Le cumul des activités assurées par les autorités, atteint au min. 88'000 heures séances/an (fourchette basse, chiffres provisoires à compléter) ou près de 11'000 jours de séances (1 jour = 8 h) ou 48.7 EPT (1 EPT = 1'800 h effectives).





Potentiel d'optimalisation

- La Riviera dispose d'une force importante en matière de ressources humaines, représentant 1'250 emplois plein temps.
- Le cumul des activités assurées par les autorités, atteint au min. 88'000 heures séances/an (fourchette basse, chiffres provisoires à compléter) ou près de 11'000 jours de séances (1 jour = 8 h) ou 48.7 EPT (1 EPT = 1'800 h effectives).

Emplois plein temps et heures de séances					
	nombre de séances par année	nombre d'heures passées en séances par année	nombre d'EPT (autorités + collaborateurs)		
Municipalités	448	9′652	22.5		
Conseils communaux	74	20′570	-		
Commissions du Conseil municipal	112	1′530	_		
Commissions du Conseil communal	202	54′854	_		
Administrations communales	_	_	934.1		
Conseil intercommunal SIGE	6.0	564.0	94.3		
Conseil intercommunal ASR	5.0	610.0	198.1		
Totaux	847	87′780	1′249		

ANNEXE 2 – ANALYSE FINANCIERE DES COMMUNES DE
2007 A 2013

Rapport réalisé par le mandataire, en collaboration avec le Service des affaires intercommunales de la Riviera (SAI)

Avril 2015

LEXIQUE

ASFiCo Autorité de surveillance des finances communales

DI Dépenses d'investissement

DNI Dépenses nettes d'investissement

DT Dépenses totales

E Engagements ou dette

EN Engagements nets ou dette nette

HAB Nombre d'habitants

IN Intérêts nets

IPMstr Recettes fiscales dites structurelles

MA Marge d'autofinancement

MCH2 Modèle comptable harmonisé, deuxième version

RC Recettes courantes

RIE III Troisième réforme de l'imposition des entreprises

SCRIS Service cantonal de recherche et d'information statis-

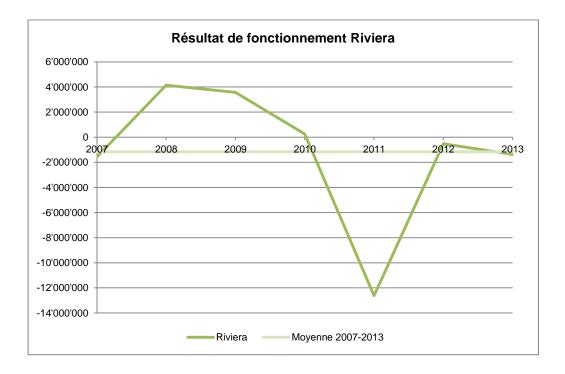
tiques, Vaud

ANALYSE FINANCIERE DES COMMUNES DE 2007 A 2013

Les tableaux présentés ci-après ont pour objectif de présenter la situation financière des dix communes de la Riviera.

Les données utilisées pour créer ces graphiques proviennent principalement du SCRIS (statistique Vaud), des comptes communaux ainsi que du département des finances du canton de Vaud. Les numéros de comptes auxquels il est fait référence, renvoient au plan comptable harmonisé utilisé par les communes du canton de Vaud.

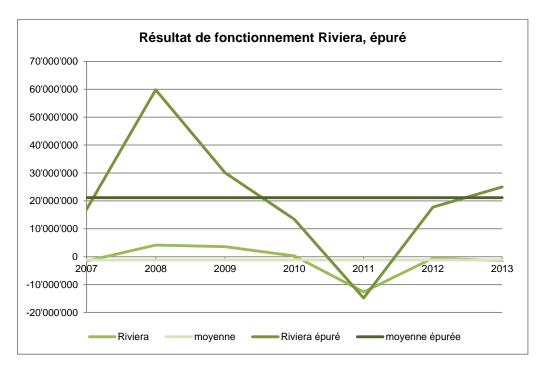
Analyse du résultat de fonctionnement



Les 10 communes présentent des comptes globalement équilibrés. La moyenne 2007-2013 est de Fr. -1'157'397.-. Comparativement à la moyenne 2007-2011 (Fr. -1'242'087), elle s'est légèrement améliorée.

L'exercice 2011 se démarque de la tendance. Il a été marqué par le changement du modèle péréquatif intercommunal et par la bascule de 6 points d'impôt en faveur du canton. En effet, celui-ci reprenait toutes les charges liées à la facture sociale ce qui a aussi diminué les charges des communes.

Mais l'année 2011 a surtout été impactée par la baisse des rentrées fiscales. En effet, suite à la crise des subprimes de 2008-2010, le franc suisse est devenu une valeur refuge et son cours a fortement augmenté pour atteindre, notamment, la parité avec l'euro en août 2011. Les secteurs d'activités comme le tourisme, la grande distribution et l'industrie ont fortement été touchés durant cette période.

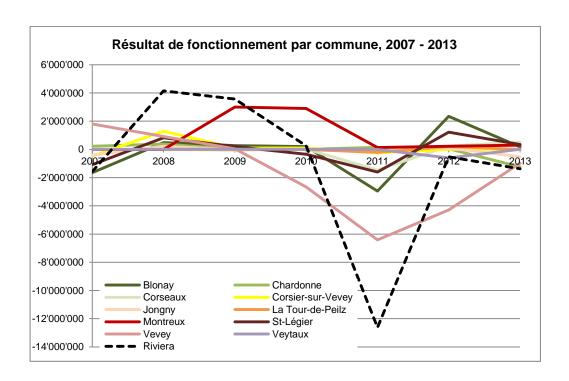


A des buts de comparaison, le résultat est corrigé des imputations internes (39, 49), des amortissements extraordinaires (332) et des attributions et prélèvements aux fonds (38, 48).

Le graphique confirme la tendance déjà évoquée dans le précédent graphique, notamment le rééquilibrage des comptes à partir de 2012.

Le résultat épuré moyen pour les années 2007 à 2013 se monte à Fr. 21'171'033.- et est supérieur à celui de 2007-2011 qui était de Fr. 21'082'473.. L'année 2011 étant prise en compte dans les deux moyennes on peut considérer que la reprise de 2012 et 2013 fut globalement positive.

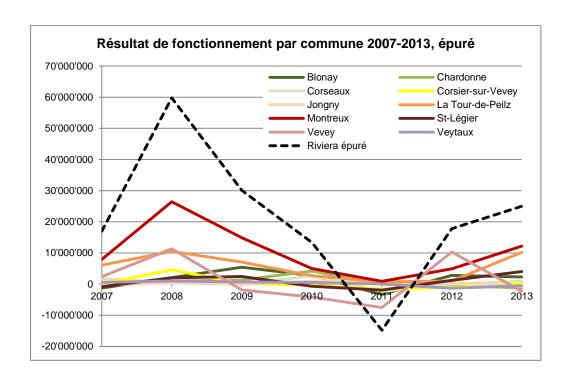
On peut donc supposer que les fonds et réserves des communes de la Riviera sont importants et ont atténué les effets négatifs de 2011.



La période 2007-2010 est marquée par une convergence des résultats des communes vers l'équilibre. Seule, la commune de Montreux, sort du lot avec un résultat de Fr. 3'000'000.- en 2009.

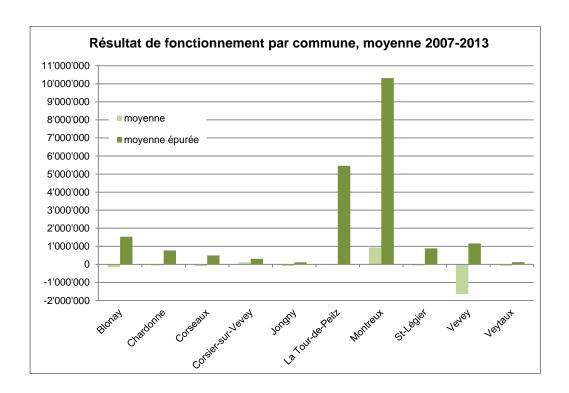
L'année 2011 fut une année de crise pour l'ensemble des communes bien que Vevey fut la plus touchée avec un résultat négatif de Fr. -6'414'367.-.

Les années 2012 et 2013 marquent le retour à l'équilibre. Il est intéressant de relever que les résultats des communes de Blonay et St-Légier en 2012 sont particulièrement positifs.



Ce graphique confirme les précédentes tendances. Les comptes de fonctionnement de l'ensemble des communes (excepté pour 2011) sont positifs pour la période 2007-2013.

Trois années se démarquent : 2008 marquée par une hausse des impôts structurels (impôts sur le revenu et la fortune, impôts sur le bénéfice net et le capital, impôt foncier) ainsi que des recettes extraordinaires (revenu du patrimoine) pour Montreux, Vevey, La Tour-de-Peilz et Corsier. L'année 2011 a souffert de la baisse générale des revenus fiscaux. Puis le retour à l'équilibre en 2012, année aussi marquée par la bascule de deux points d'impôts du canton en faveur des communes dû à la nouvelle réorganisation policière vaudoise afin de permettre aux communes de financer leurs polices.



La reprise de l'attribution aux réserves et des amortissements extraordinaires mettent en évidence des résultats de fonctionnement très positifs pour Montreux et la Tour-de-Peilz.

Pour les autres communes, elles permettent de relativiser les résultats de fonctionnement, notamment pour la commune de Vevey.

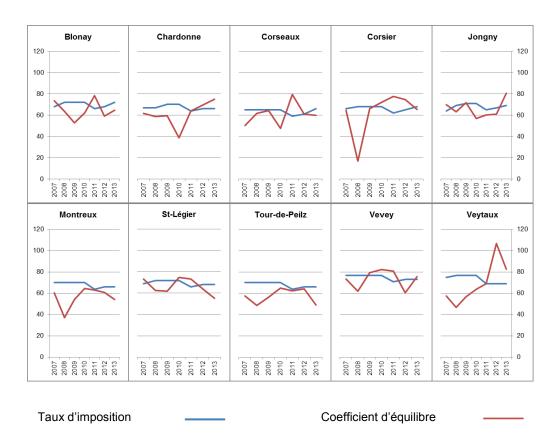
2. Analyse des données financières principales

Le coefficient fiscal d'équilibre est celui qui, dans l'année de calcul prise en compte, aurait pu permettre l'équilibre des comptes, nonobstant les imputations internes (39, 49), les amortissements extraordinaires (332) et les attributions et prélèvements aux réserves (38, 48). Ces charges épurées sont comparées aux revenus provenant des personnes physiques et morales.

La comparaison entre le coefficient fiscal d'équilibre et le coefficient fiscal effectif permet de tester la pérennité de la gestion financière. En effet, un coefficient d'équilibre évalué au-dessus du coefficient effectif signifie que la collectivité voit sa marge de manœuvre financière diminuer progressivement. A moyen terme, le manque de moyens financiers devra être compensé par le prélèvement de ressources dans d'autres domaines ou par la mise en place de certaines pratiques comptables comme la diminution des amortissements comptables, la diminution comptable de la fortune, etc.

Le coefficient fiscal d'équilibre reste un chiffre théorique évalué par année et pouvant fortement varier d'une année à l'autre en raison de la variation des activités d'une commune. Il est par contre intéressant de le comparer sur quelques années afin de déterminer si le coefficient effectif est majoritairement supérieur ou inférieur au taux d'équilibre.

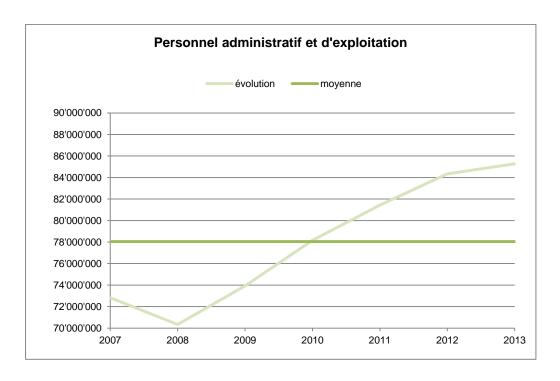
Evolution du coefficient fiscal comparé au coefficient d'équilibre



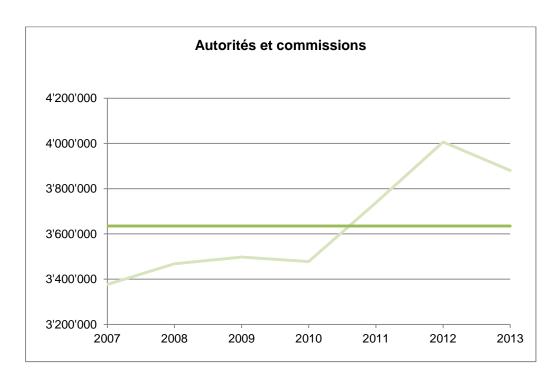
Les communes de Montreux et de la Tour-de-Peilz ont eu durant la période considérée un taux effectif supérieur au taux d'équilibre.

L'année 2011 ressort à nouveau dans ces graphiques. Ainsi, plus de la moitié des communes ont eu un taux d'équilibre supérieur à l'effectif durant cette période. Cette tendance peut s'expliquer en raison des diminutions des rentrées fiscales.

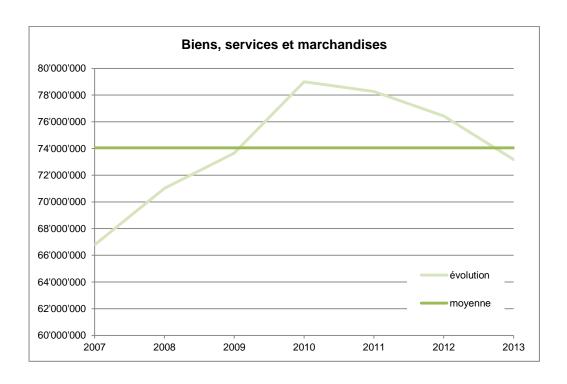
Trois communes ont un taux d'équilibre supérieur en 2012-2013. Il s'agit de Chardonne, Jongny et Veytaux, cela peut s'expliquer par des charges imprévues importantes (dans entretien des immeubles, routes et territoire, par exemple).



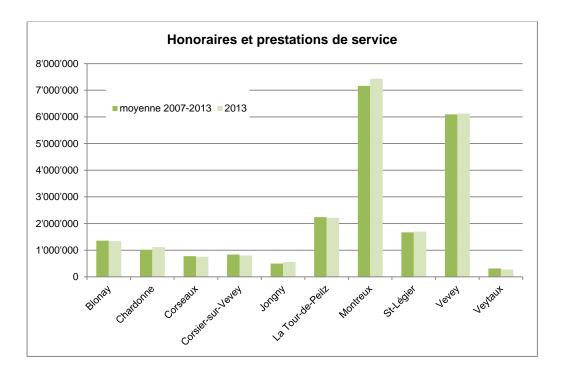
Les coûts liés au personnel administratif et d'exploitation ont augmenté de 17% entre 2007 et 2013 (Fr. 72'822'309.- à Fr. 85'280'317.-).



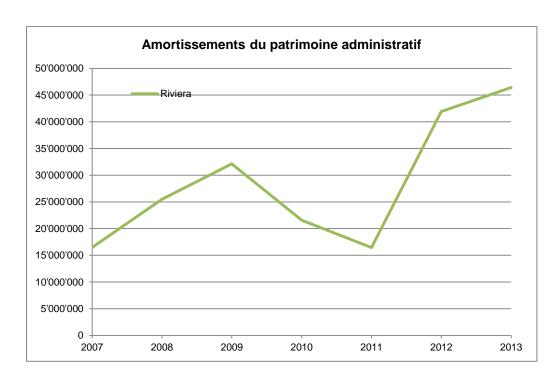
Les coûts liés aux autorités et commissions ont augmenté de 15% (Fr. 3'376'992.- en 2007 à Fr. 3'880'401). Toutefois, cette augmentation, comparée à celle liée au personnel administratif et d'exploitation en chiffre absolu, reste relativement minime.

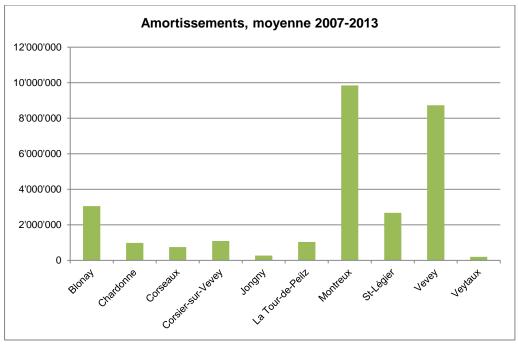


La rubrique Biens, services et marchandises connaît une réduction importante depuis 2010 passant de Fr. 78'998'974.- à Fr. 73'169'285.- en 2013, soit -7%.



Les dépenses liées aux honoraires et prestations de service atteignent en 2013 Fr. 22'323'258.pour l'ensemble des communes de la Riviera. La moitié concerne uniquement les communes
de Montreux et Vevey. Cette charge reste relativement stable depuis 2007 avec une
augmentation totale de Fr. 2'062'943.-.

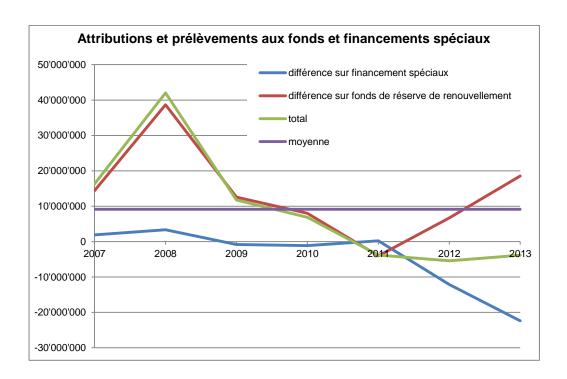




Ces graphiques ne tiennent pas compte de l'amortissement du patrimoine financier.

Les amortissements sont un bon indicateur du niveau des investissements effectués par les communes et du patrimoine qu'elles possèdent. Ainsi les communes de Blonay, Montreux, St-Légier et Vevey disposent d'un patrimoine administratif important.

Le pic de 2009 s'explique par d'importants amortissements à Blonay et Vevey, quant à la forte augmentation de 2012 et 2013, elle est principalement due à d'importants amortissements extraordinaires à Vevey et Montreux.

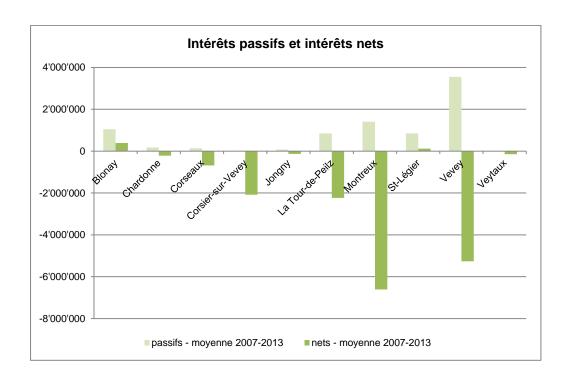


Les courbes de la différence sur financements spéciaux et sur fonds de réserve de renouvellement comparent les attributions et prélèvements aux deux fonds précités.

En cumulant les deux fonds, la moyenne 2007-2013 est de Fr. 9'110'334.- soit une part plus importante d'attributions aux réserves que de prélèvements.

Concernant le fonds de réserve de renouvellement (qui concerne par exemple le mobilier, les collections et musées, les bâtiments, les routes), seule l'année 2011 n'a pas laissé de recettes suffisantes pour couvrir les prélèvements, ce qui confirme la bonne santé financière des communes.

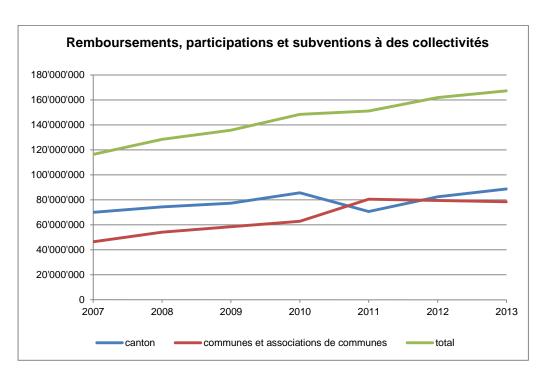
Concernant les fonds de réserves pour financements spéciaux, il s'agit de fonds alimentés par des taxes et dont l'attribution est déjà affectée (par exemple épuration des eaux, service du feu, taxe de séjour, déchets, etc.). On constate tout de même qu'à partir de 2011, les attributions sont inférieures aux prélèvements pour atteindre une différence de Fr. -22'382'900.- en 2013.



Les intérêts passifs sont la charge d'intérêt liée aux engagements (dette) des communes. Il est donc intéressant de les comparer aux intérêts nets qui sont les intérêts passifs diminués des revenus du patrimoine (42), nonobstant les gains comptables sur les placements du patrimoine financier (424), selon la formule de calcul recommandée par l'ASFiCo. En effet, les actifs financiers acquis en contrepartie d'un endettement génèrent des recettes et loyers qui couvrent en partie les intérêts passifs.

Pour la majorité des communes de la Riviera, excepté Blonay et St-Légier, ces revenus des capitaux couvrent entièrement les charges. La commune de Vevey, bien qu'étant la commune avec le niveau de dettes le plus élevé, a des revenus du patrimoine suffisamment importants pour compenser l'entier des intérêts passifs et dégager une marge positive, cela est principalement dû aux loyers des différents bâtiments que la ville possède.

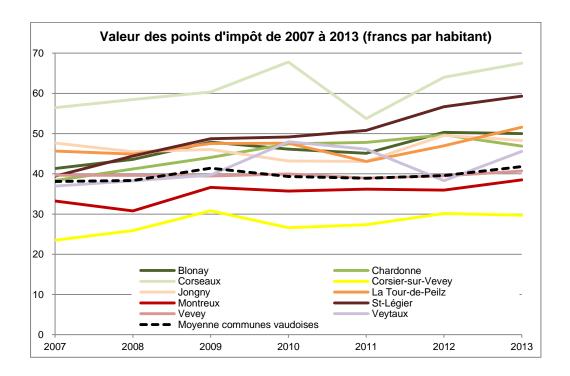
Cet indicateur donne un aperçu du niveau d'endettement des communes considérées.



Les montants versés au canton (351) concernent, par exemple, la péréquation indirecte, la participation des communes à des charges cantonales de prévoyances sociales, de trafic et d'énergie.

Les montants versés aux communes et associations de communes (352) font référence, entre autres, à l'ASR, au SIGE, au FCR et à la CIEHL, ainsi que tout versement à d'autres communes.

Bien que les charges liées aux communes et associations de communes aient augmenté de 2007 à 2011 (+ 73%), ces dépenses se sont stabilisées durant la période 2011-2013. Il est important de relever que la période 2007-2011 a été marquée par un « boom » des collaborations intercommunales notamment avec la création de l'ASR (la police/CSU en 2007 et intégration de l'ORPC en 2011). Les années 2011-2013 ont été beaucoup plus stables et axées sur le développement de projets.

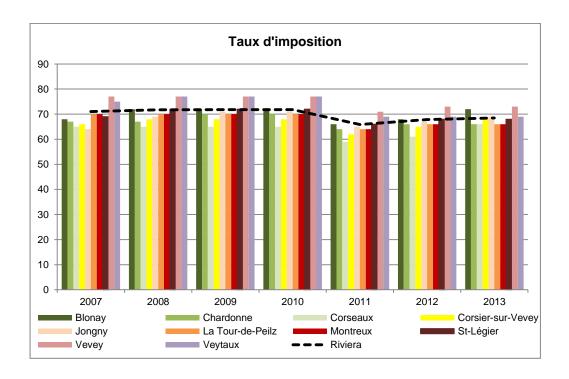


Le point d'impôt par habitant sert d'indicateur du potentiel fiscal d'une commune. Il se calcule en mettant en relation le taux d'imposition avec le montant des recettes fiscales qui dépendent directement de ce taux (personnes physiques et morales).

Les communes de Montreux et Corsier-sur-Vevey ont un potentiel fiscal inférieur à la moyenne vaudoise. Vevey suit la moyenne.

C'est la commune de Corseaux qui a la valeur la plus élevée. Il est aussi intéressant de noter la forte progression de la commune de St-Légier qui passe de Fr. 39.4 en 2007 à Fr. 59.3 en 2013.

Une attention doit être portée sur la réforme de la fiscalité des entreprises (RIE III) discutée actuellement qui impactera les recettes fiscales provenant des personnes morales.



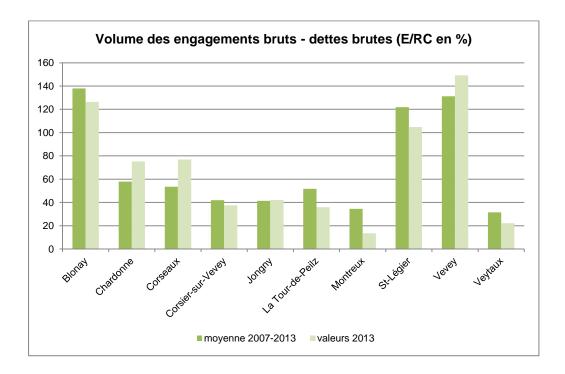
Le graphique ci-dessus met en évidence le taux d'imposition défini par les communes.

En 2011, six points d'impôts ont été basculés des communes vers le canton de Vaud en lien avec la reprise par le canton des dépenses liées à la facture sociale

En 2012, deux points d'impôts ont été basculés du canton aux communes afin que celles-ci puissent financer leurs polices et/ou prestations fournies par la police cantonale.

Globalement, les taux d'imposition des communes de la Riviera sont groupés et suivent les mêmes tendances.

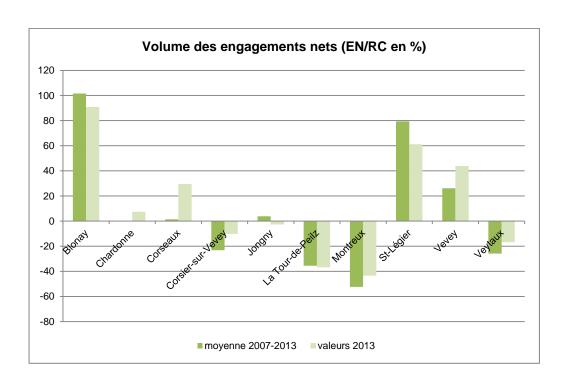
3. Analyse des indicateurs financiers



Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette (E) et permet d'évaluer si le niveau est raisonnable par rapport aux revenus dégagés (RC) par la commune.

Selon les normes MCH2 une valeur de 100% à 150% peut être considérée comme moyenne, de 50% à 100% comme bonne et inférieure à 50% comme très bonne. Il faut atteindre 150% et 200% pour être considéré comme dans une situation respectivement mauvaise et critique.

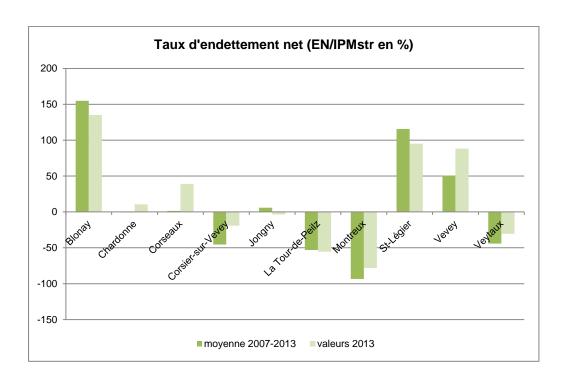
Les valeurs 2013 indiquent que : Corsier, Jongny, Montreux, La Tour-de-Peilz, Veytaux sont dans une situation « très bonne », Chardonne et Corseaux sont « bons » et Blonay, St-Légier et Vevey sont dans une situation « moyenne ».



Les engagements nets (EN) ou dettes nettes sont les engagements diminués des actifs financiers car, comme dit précédemment, ces actifs financiers permettent de couvrir les intérêts passifs engendrés par les dettes. Dès lors, une commune détenant des actifs financiers se trouve en meilleure situation financière puisqu'elle peut réaliser ses actifs financiers et ainsi rembourser tout ou une partie de ses engagements.

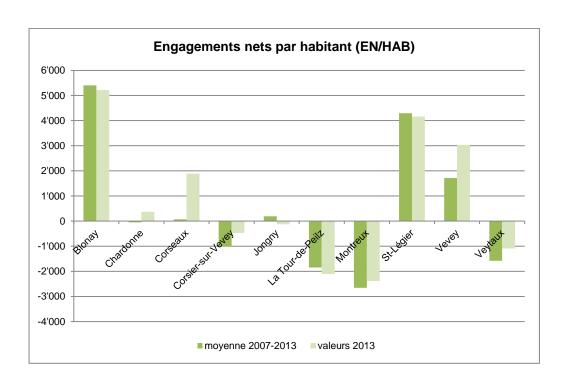
Ce ratio sert d'indicateur de l'importance des engagements nets par rapport au volume d'activité (RC) de la commune. Concrètement, ce ratio donne le nombre d'année (100% = 1 ans) qu'il faudrait à la collectivité pour rembourser ses engagements si elle y consacrait l'ensemble de ses recettes courantes. Un ratio négatif indique que les actifs financiers de la commune sont supérieurs aux engagements, les communes en question ont donc un patrimoine net.

La situation globale des communes de la Riviera en 2013 est donc très bonne. Blonay, St-Légier et Vevey ont un ratio plus important que l'on peut considérer comme bon car inférieur à 100%.



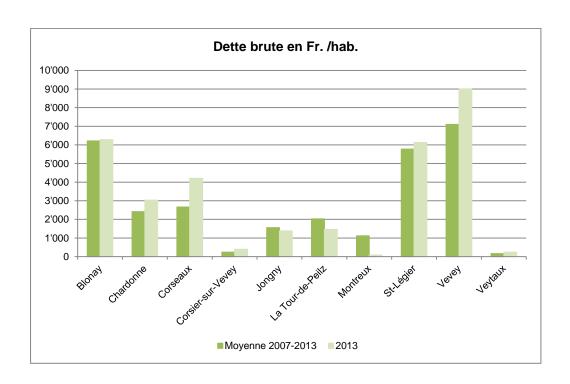
Il est aussi intéressant de comparer les engagements nets avec les impôts dit structurels (impôts sur le revenu et la fortune, impôts sur le bénéfice net et le capital, impôt foncier), car réguliers. L'objectif étant de déterminer la part des revenus fiscaux nécessaires pour amortir les engagements nets ou dette nette.

Selon ce ratio, le taux d'endettement net de la commune de Blonay est « suffisant » en 2013 car supérieure à 100%. A noter que la situation de la commune s'améliore en comparaison avec la moyenne 2007-2013. Les communes de St-Légier et de Vevey ont un ratio inférieur à 100% en 2013, soit un niveau considéré comme bon selon les normes MCH2.



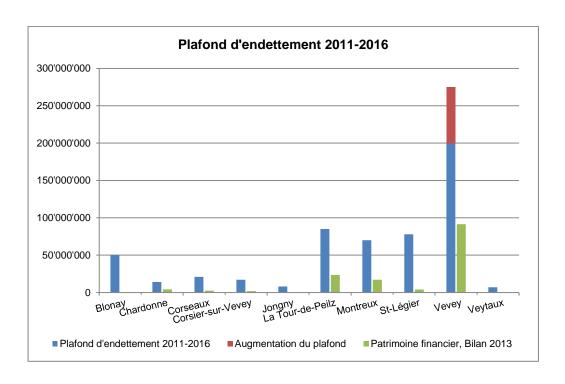
Ce ratio est indicatif mais permet une meilleure comparaison entre les communes de tailles différentes.

Selon les normes MCH2, Blonay et St-Légier ont un endettement net par habitant important car en dessus de Fr. 2'500.-, ce qui est aussi le cas pour Vevey si l'on tient compte uniquement de l'année 2013.



Ce graphique bien qu'indicatif, complète le précédent en indiquant le niveau d'endettement brut (non diminué des actifs financiers) par habitant.

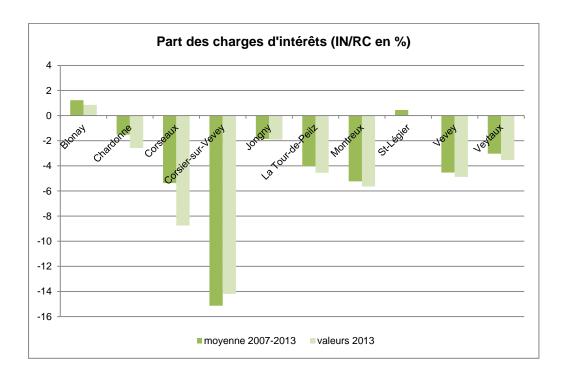
En 2013, Vevey a un endettement brut par habitant de Fr. 8'999.- mais comme on a pu le voir précédemment, ce chiffre est massivement compensé par le patrimoine de la commune. On constate que c'est Montreux qui a le niveau d'endettement brut le plus faible avec Fr. 85.-.



Il est aussi intéressant d'avoir en tête les plafonds d'endettement décidés pour la législature 2011-2016. Ce plafond d'endettement est comparé au total du patrimoine financier indiqué au bilan 2013, soit les titres de placements, les prêts accordés et les terrains et bâtiments (non administratif).

La demande d'augmentation de Vevey est due à d'importants investissements prévus, notamment la construction d'un nouveau collège.

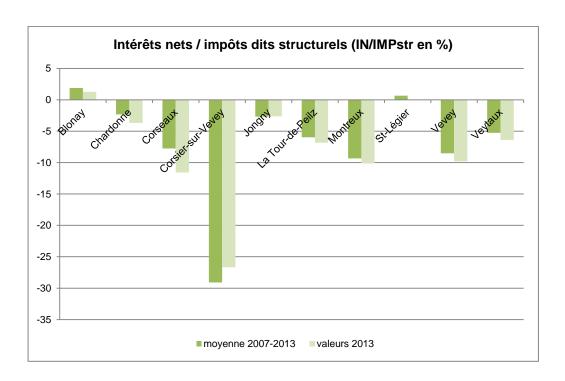
En comparant le plafond d'endettement et le patrimoine financier, les communes de Chardonne, la Tour-de-Peilz, Montreux et Vevey ont défini des plafonds qui sont couverts à hauteur d'environ 30% par le patrimoine financier, à noter que Vevey couvrait son endettement maximum à hauteur de 45% avant l'augmentation. Ce n'est pas le cas pour les communes de Corseaux et Corsier-sur-Vevey dont le ratio se situe à environ 10%. Les communes de Blonay, Jongny, St-Légier et Veytaux ont un ratio se situant entre 0 et 5%.



Comme évoqué précédemment, les actifs financiers acquis en contrepartie d'un endettement génèrent des recettes qui couvrent en partie ou en totalité les intérêts passifs liés à la dette. Il est donc plus intéressant d'étudier les intérêts nets. La formule de calcul retenue pour les intérêts nets est celle recommandée par l'ASFiCo.

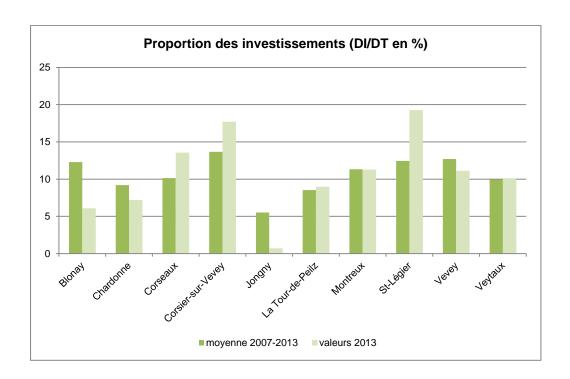
Ces intérêts nets sont comparés aux recettes courantes afin de déterminer la part des revenus courants (revenu disponible) qui est absorbée par les charges d'intérêts.

Seules les communes de Blonay et St-Légier ont des intérêts nets, durant la période 2007-2013, dont le niveau peut être considéré comme bon selon les normes MCH2.



Dans ce graphique, les intérêts nets sont cette fois comparés aux impôts dits structurels afin de déterminer quelle part d'impôt est absorbée dans le paiement des intérêts.

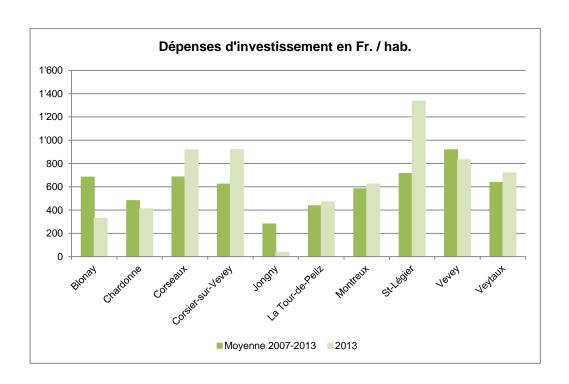
Un résultat entre 4% et 9% est considéré comme acceptable, en dessous de 4% comme bon. Seules les communes de Blonay et St-Légier ont un résultat moyen entre 0% et 2% durant la période 2007-2013. Le niveau global des communes de la Riviera peut être considéré comme très bon, la charge d'intérêts étant pratiquement inexistante.



Ce ratio met en relation les dépenses d'investissements (acquisitions mobilières et immobilières, les grosses réparations et les participations aux investissements d'autres communes, etc.) et le total des dépenses. L'objectif étant d'évaluer l'effort d'investissement déployé par les communes.

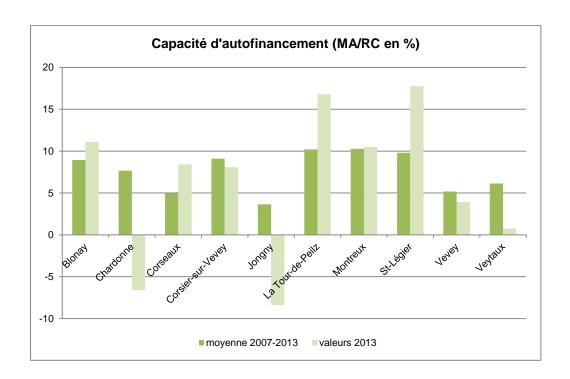
On peut considérer que l'effort d'investissement est faible s'il est inférieur à 10%, moyen s'il se situe entre 10%-20%, élevé entre 20% et 30% et très élevé quand il est supérieur à 40%.

En 2013, Corseaux, Corsier-sur-Vevey, Montreux, St-Légier et Vevey ont un effort d'investissement moyen. Le niveau d'investissement de Blonay, Chardonne, Jongny, La Tour-de-Peilz et Veytaux est faible.



Ce tableau complète le précédent et permet de comparer le niveau des investissements par commune en francs par habitant.

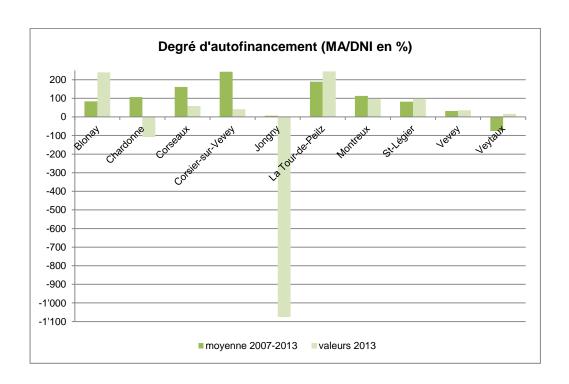
La moyenne 2007-2013 met en évidence que Vevey est la commune qui a investi le plus pour un montant de Fr. 918.- par habitant. Les communes de Blonay, St-Légier et Corseaux ont quant à elles un niveau d'investissement d'environ Fr. 700.- /hab.



Ce ratio renseigne sur le potentiel d'autofinancement d'une commune. Plus il est élevé et plus cette dernière dispose d'une large marge de manœuvre financière. Une valeur positive indique que la collectivité dispose d'une part de ses recettes courantes pour financer ses investissements ou pour rembourser ses engagements. Par contre, une valeur négative signale que la commune s'endette pour financer ses dépenses courantes ou qu'elle consomme à crédit.

Un niveau supérieur à 20% est considéré comme bon, entre 10% et 20% il est moyen et en dessous de 10% la situation est mauvaise.

Sur la période 2007-2013, la marge d'autofinancement de l'ensemble des communes est positive mais seule la Tour-de-Peilz, Montreux et St-Légier ont un niveau que l'on peut considérer comme moyen.



Un ratio positif et inférieur à 100% permet de mesurer la part des investissements nets (dépenses d'investissements diminuées des recettes d'investissements) qu'une collectivité peut financer par ses propres moyens. Il est recommandé aux communes d'avoir un ratio entre 60% et 70%.

Cet indicateur pouvant fortement varier d'une année à l'autre en raison de gros investissements (par exemple pour la commune de Jongny en 2013), il est plus intéressant d'analyser la moyenne 2007-2013.

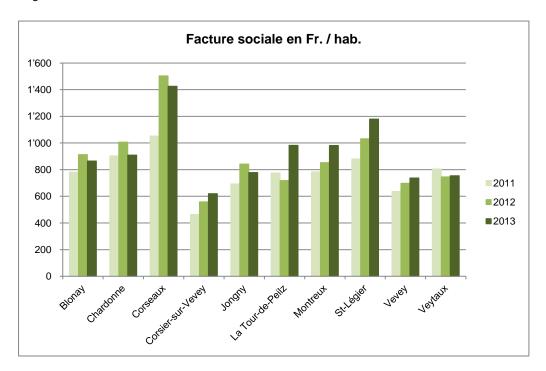
Les communes de Chardonne, Corseaux, Corsier-sur-Vevey, La Tour-de-Peilz et Montreux ont un degré d'autofinancement élevé à très élevé, car supérieur à 100%. Blonay et St-Légier, avec un résultat entre 80% et 90%, sont au-dessus du ratio conseillé aux communes. Vevey et surtout Jongny et Veytaux ont dû avoir recours de façon importante à l'emprunt pour financer leurs investissements.

4. Analyse de la péréquation financière

Les données utilisées dans les graphiques se basent sur les décomptes 2011, 2012 et 2013 publiés sur le site du canton de Vaud.

Les données remontent à l'année 2011, date d'entrée en vigueur du nouveau modèle péréquatif intercommunal vaudois

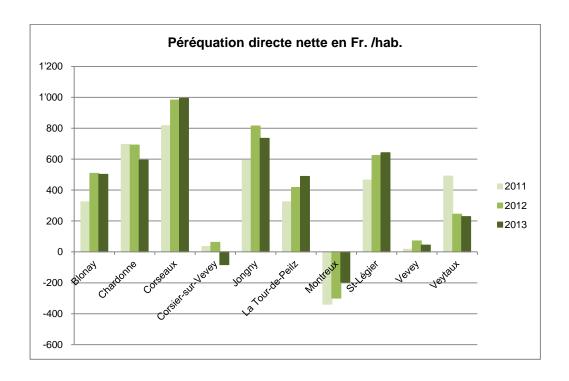
Les chiffres sont présentés en francs par habitant afin de faciliter la comparaison entre petites et grandes communes.



La participation des communes à la facture sociale est une péréquation indirecte. Les charges entrant dans cette catégorie étant réparties entre le canton et les communes.

Une part des recettes des impôts conjoncturels (successions, droits de mutations, etc.) et des impôts sur les frontaliers alimentent ce fond. Le restant étant constitué d'un prélèvement d'écrêtage (prélèvement progressif sur les communes à forte capacité financière) et d'un prélèvement en fonction du solde des dépenses sociales à compenser.

Corseaux est la commune qui participe le plus à ce niveau de la péréquation avec un montant de Fr. 1'426.- par habitant en 2013.

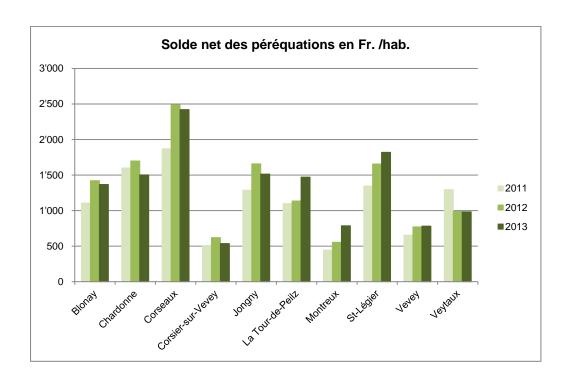


La péréquation directe nette est un fonds péréquatif horizontal dont la répartition se fera entre les communes uniquement.

Le fonds est alimenté en fonction de la valeur du point d'impôt écrêté de la collectivité considérée, multiplié par un multiplicateur redéfini chaque année en fonction des besoins et coûts déterminés.

La redistribution se fait en fonction : de la population (couche population), de la capacité financière (couche solidarité), des dépenses des communes dans certains domaines définis (transports routiers, publics et scolaires et entretien des forêts) et de plafonds déterminés (limiter l'effort péréquatif, limiter la charge fiscale maximale et limiter l'aide péréquative totale).

Seules Montreux et Corsier en 2013, sont bénéficiaires de la péréquation directe. Les autres communes sont contributrices du fonds. La commune qui verse le montant le plus important en francs par habitant est Corseaux (Fr. 994.- en 2013).



Le solde net des péréquations est une addition de la facture sociale (péréquation indirecte) et de la péréquation directe nette.

Corseaux a versé en 2013 Fr. 2'420.- par habitant. Montreux qui bénéficie de la péréquation directe a versé Fr. 787.- par habitant.

5. Synthèse des indicateurs financiers par commune

	Tx d'endettement net	Degré d'autofinancement	Part des charges d'intérêts	Dette brute par rapport aux revenus	Proportion des investissements	Dette nette par habitant en francs	Taux d'autofinancement
Blonay	Mauvais	Cas normal	Bon	Moyen	Moyen	Très important	Mauvais
Chardonne	Bon	Haute conjoncture	Bon	Bon	Faible	Patrimoine net	Mauvais
Corseaux	Bon	Haute conjoncture	Bon	Bon	Faible	Faible	Mauvais
Corsier- sur-Vevey	Bon	Haute conjoncture	Bon	Très bon	Moyen	Patrimoine net	Mauvais
Jongny	Bon	Récession	Bon	Très bon	Faible	Faible	Mauvais
Montreux	Bon	Haute conjoncture	Bon	Très bon	Moyen	Patrimoine net	Moyen
St-Légier	Suffisant	Cas normal	Bon	Moyen	Moyen	Important	Mauvais
La Tour- de-Peilz	Bon	Haute conjoncture	Bon	Bon	Faible	Patrimoine net	Moyen
Vevey	Bon	Récession	Bon	Moyen	Moyen	Moyen	Mauvais
Veytaux	Bon	Récession	Bon	Très bon	Faible	Patrimoine net	Mauvais

Ce tableau permet de faire un récapitulatif des différents indicateurs vus dans les graphiques précédents.

Les évaluations sont basées sur les normes MCH2 et les valeurs retenues sont les moyennes 2007-2013 uniquement.

Il convient toutefois de rappeler que ces « résultats » ne suffisent pas pour juger de l'efficacité ou de l'efficience de la gestion d'une commune.

Globalement la situation financière des communes de la Riviera est plutôt bonne.

Rapport réalisé par MIS Trend

Avril 2013

Blonay

Chardonne

Corseaux

Corsier-sur-Vevey

Jongny



La Tour-de-Peilz

Montreux

ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ

Saint-Légier-La Chiésaz

Vevey

Veytaux



© - avril 2013



Table des matières

1.	Descriptif de la recherche	3 - 9
2.	Choix du domicile et attachement	10 - 15
3.	Satisfaction sur les prestations communales	16 - 28
4.	Collaboration avec d'autres communes	
	4.1. Collaborations actuelles et satisfaction	30 - 39
	4.2. Renforcement des collaborations / fusion avec d'autres communes	40 - 63
	4.3. Conséquences d'un renforcement des collaborations / fusion avec d'autres	
	communes	64 - 76



1. Descriptif de la recherche





Objectifs de l'enquête

L'objectif principal de l'enquête était de consulter un échantillon de la population de la Riviera sur son positionnement quant à un éventuel rapprochement, voire une fusion avec d'autres communes et de déterminer quels seraient, à leurs yeux, les principaux avantages, inconvénients ainsi que les conséquences d'un renforcement des collaborations intercommunales. Il s'agissait également de déterminer dans quels domaines le rapprochement est le plus souhaitable et d'identifier à quel niveau résident les principales craintes.

Diverses formes de collaborations intercommunales ainsi que les ententes entre les différentes communes ont également été analysées.

Cette enquête a permis, en outre, de mesurer l'attachement de la population à leur commune et à leur région et à déterminer leur satisfaction à l'égard des différentes prestations communales.





Méthodologie et échantillon

- Méthodologie: CATI (Computer Assisted Telephone Interviews) mené par une vingtaine d'enquêteurs qui y ont collaboré après avoir été préalablement instruits sur la nature de la recherche; ils ont été assistés au démarrage de la prise d'information et surveillés tout au long de celle-ci.
- **Echantillon**: 1'515 interviews de citoyens de la Riviera représentatifs âgés de plus de 18 ans dont les numéros de téléphone ont été sélectionnés au hasard.
- Marge d'erreur maximale sur le total : + ou 2.5%
- Les résultats ont été pondérés de manière à redonner à chaque commune son poids démographique réel dans le total.
- Durée des interviews : 14 minutes en moyenne
- Période de la prise d'information : du 7 au 26 mars 2013
- Sauf mention contraire, les chiffres figurant dans les graphiques sont exprimés en pourcents.





Récapitulatif de l'échantillon consulté

6

Commune	Nombre d'interviews réalisées
Blonay	100
Chardonne	100
Corseaux	101
Corsier-sur-Vevey	103
*Jongny	51
La Tour-de-Peilz	301
Montreux	301
St-Légier-La Chiésaz	103
Vevey	304
*Veytaux	51
TOTAL	1'515

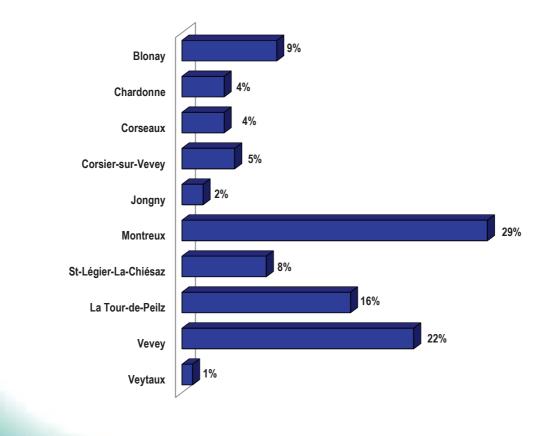
Marge d'erreur maximale :

sur l'échantillon total : + ou - 2.5%
 sur 300 interviews : + ou - 5.5%
 sur 100 interviews : + ou - 9.8%
 sur *50 interviews : + ou - 13.8%



Structure de l'échantillon pondéré

(Base: 1'515 citoyens de la Riviera)



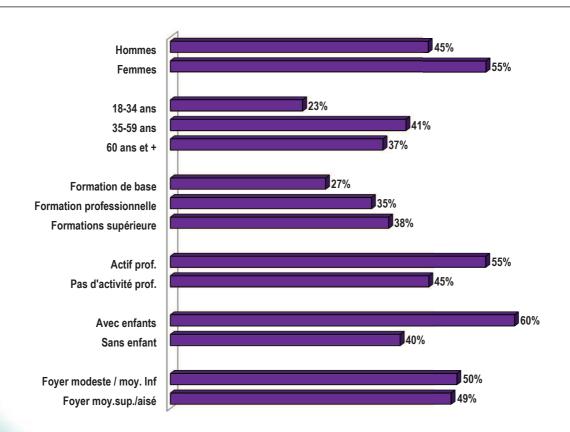


8



Structure de l'échantillon

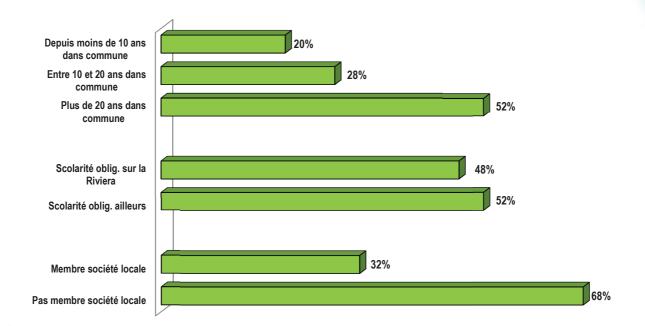
(Base: 1'515 citoyens de la Riviera)





Structure de l'échantillon

(Base: 1'515 citoyens de la Riviera)







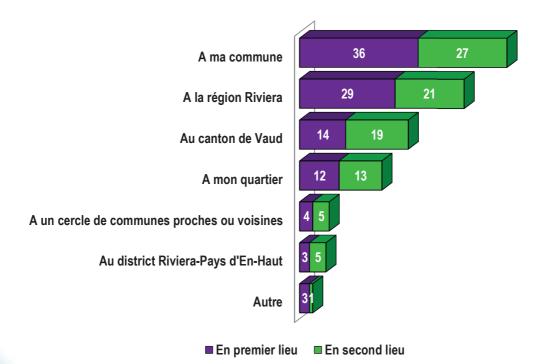
10

2. Choix du domicile et attachement



Attachement à quelle entité?

(Base: 1'515 citoyens de la Riviera)





12



Attachement prioritaire?

(Base: 1'515 citoyens de la Riviera)

50 Chardonne 22 41 31 La Tour-de-Peilz 37 28 Vevey 36 19 Veytaux* 28 35 Montreux Blonay 33 31 31 St-Légier-La Chiésaz 30 Jongny* 29 32 Corsier-sur-Vevey 19 42 Corseaux

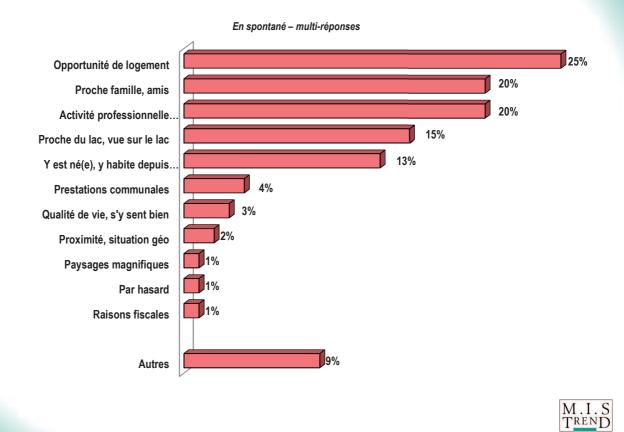
Rép	Répartition		
Commune	Riviera		
69%	31%		
57%	43%		
57%	43%		
65%	35%		
56%	44%		
52%	48%		
49%	51%		
42%	58%		
48%	52%		
31%	69%		

■ A ma commune ■ A la Riviera



Raisons de choix de la commune de domicile

(Base: 1'515 citoyens de la Riviera)





Attachement prioritaire

14

© - avril 2013

L'attachement à la commune est marqué puisque plus d'un tiers se disent y être attaché en priorité. Le lien avec la Riviera est également fort car 30% se déclarent se sentir appartenir en premier lieu à cette région. En revanche, seuls 14% des citoyens se sentent plus proches du Canton de Vaud

Un tiers des **femmes** se disent être attachées prioritairement à la **Riviera** contre seulement un quart des hommes. Elles sont également proportionnellement plus proches de leur **quartier** (14% contre 9% pour les hommes). Le lien à la **Riviera** est plus fort dans la **tranche d'âge moyenne** (35-59 ans) : 34% contre seulement 24% des moins de 35 ans qui se sentent par contre plus proches de leur canton que leurs aînés (20% contre 11%).

Le lien avec sa propre commune varie sensiblement d'une commune à l'autre : ainsi on relève un attachement très fort à **Chardonne :** 50% citent la **commune** en premier contre seulement 19% à Corseaux ce qui correspond à une répartition de 69% en faveur de la commune contre 31% pour la Riviera si on se concentre seulement sur ces deux entités. Le sentiment d'appartenance à la **commune** est aussi marqué à **Veytaux**, à **la Tour-de-Peilz** et à **Vevey**. Les habitants les plus **partagés** sont à **Blonay** et **St-Légier-La Chiésaz**.

Inversement à Corseaux, le sentiment d'appartenir principalement à la Riviera domine tout comme à Jongny.

M.I.S

TREND
© - avril 2013

Riviera future

Choix de la commune de domicile

Les raisons de choix du domicile sont avant tout pragmatiques, telles que l'opportunité d'y trouver un logement citée spontanément par un quart des personnes interrogées, suivi de la proximité des amis, de la famille et de leur travail.

Les «nouveaux arrivants» dans les communes invoquent, pour un tiers d'entre eux, l'opportunité d'y trouver un logement et 2 sur 10 la vue et la proximité du lac tout comme les prestations communales de qualité relevées par 7% mais seulement par 2% des personnes ayant vécu plus de la moitié de leur vie dans la commune.

L'opportunité d'avoir trouvé un appartement ou une maison est citée plus souvent dans les communes de Corseaux, Corsier-sur-Vevey, Jongny et St-Légier-La Chiésaz.

Plus d'un quart des habitants de Chardonne mentionnent la vue sur le lac comme raison de résider dans cette localité. A Vevey, les motifs professionnels sont invoqués par 27%.





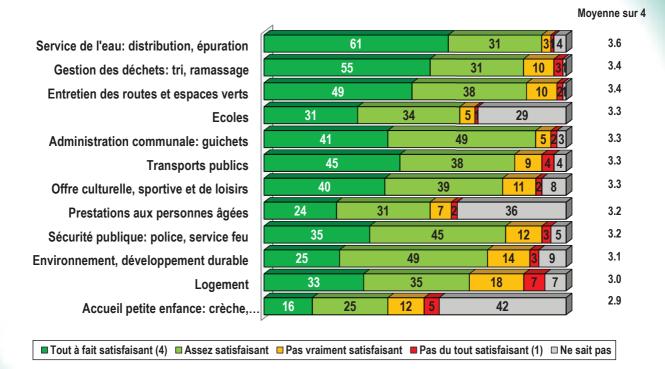
16

3. Satisfaction sur les prestations communales



Satisfaction sur les prestations communales

(Base: 1'515 citoyens de la Riviera)





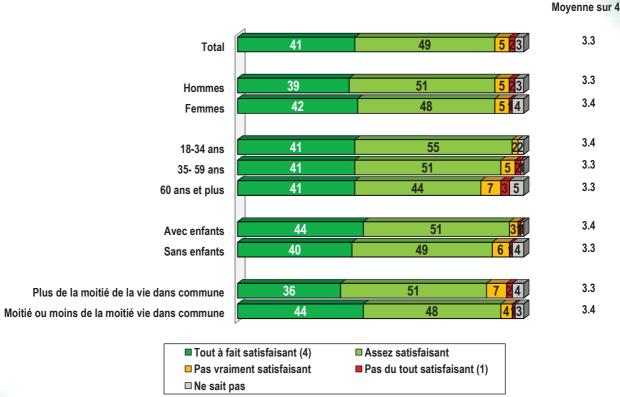
18



Satisfaction sur les guichets de l'administration

(Base : 1'515 citoyens de la Riviera)

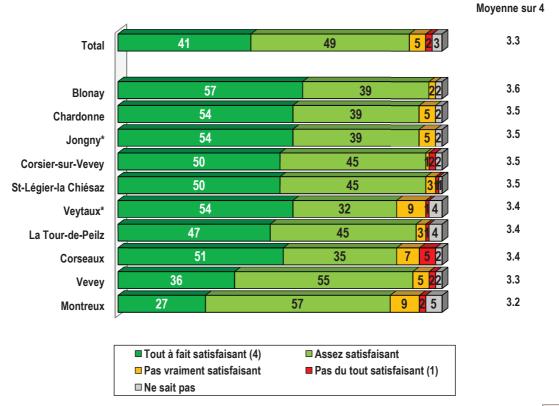
M ----- 4





Satisfaction sur les guichets de l'administration

(Base: 1'515 citoyens de la Riviera)







Satisfaction sur les écoles

(Base: 1'515 citoyens de la Riviera)

■ Ne sait pas

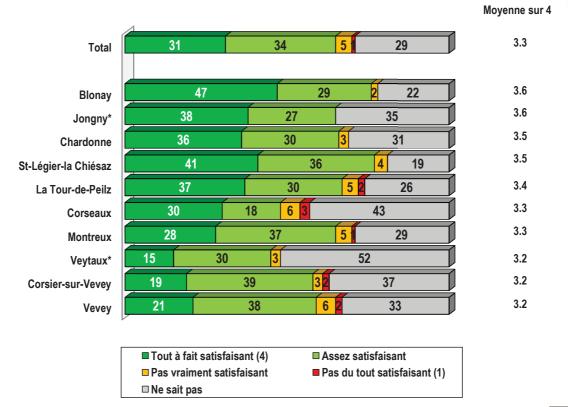
Moyenne sur 4 3.3 34 29 Total 3.4 33 33 4 29 **Hommes** 3.3 29 35 30 **Femmes** 3.4 38 38 4 20 18-34 ans 3.3 35 38 5 20 35- 59 ans 3.3 46 60 ans et plus 3.4 43 42 Avec enfants 3.3 29 32 33 Sans enfants 3.3 23 Plus de la moitié de la vie dans commune 35 3.4 29 Moitié ou moins de la moitié vie dans commune ■ Tout à fait satisfaisant (4) ■ Assez satisfaisant ■ Pas vraiment satisfaisant ■ Pas du tout satisfaisant (1)



20

Satisfaction sur les écoles

(Base: 1'515 citoyens de la Riviera)





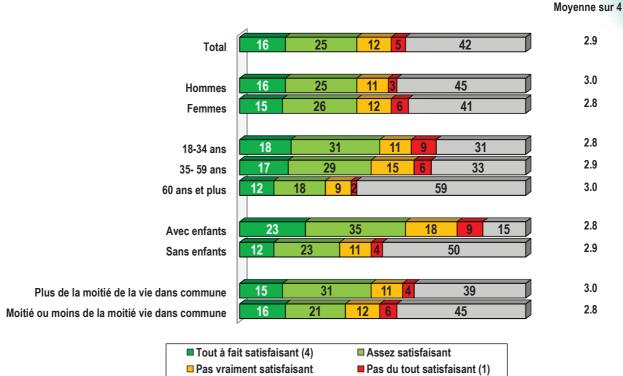
22



Satisfaction sur l'accueil de la petite enfance

(Base: 1'515 citoyens de la Riviera)

2.9 3.0 2.8 2.8 2.9 3.0 2.8 15 2.9

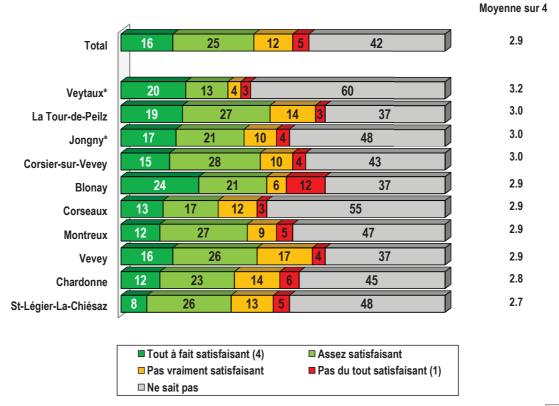


■ Ne sait pas

Riviera future

Satisfaction sur l'accueil de la petite enfance

(Base: 1'515 citoyens de la Riviera)





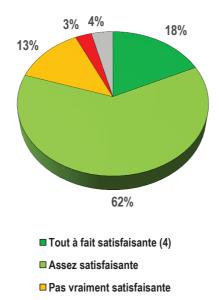
24



Satisfaction globale

(Base : 1'515 citoyens de la Riviera)

«Compte tenu des impôts payés à votre commune, comment jugez-vous globalement la qualité des prestations offertes»?



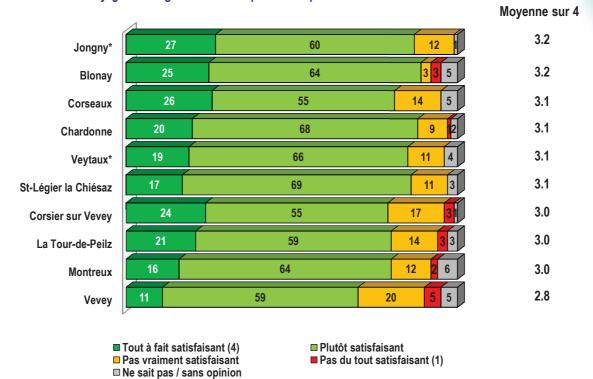
■ Pas du tout satisfaisante (1) $\hfill\square$ Ne sait pas / sans opinion



Satisfaction globale selon les communes

(Base : 1'515 citoyens de la Riviera)

«Compte tenu des impôts payés à votre commune, comment jugez-vous globalement la qualité des prestations offertes»?



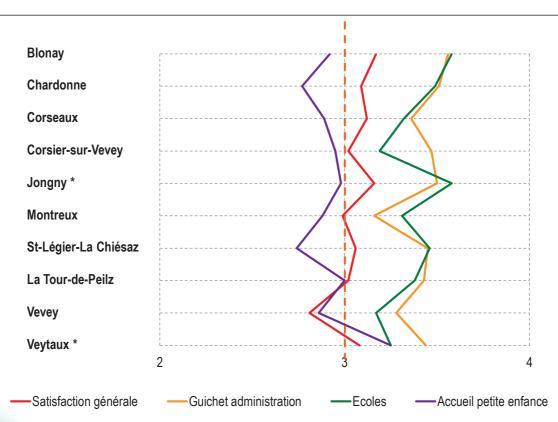


26



Satisfaction selon les communes

(Base: 1'515 citoyens de la Riviera)





Satisfaction sur les prestations communales

Dans l'ensemble, on relève une satisfaction élevée des habitants de la Riviera sur les différents services communaux. Le service de l'eau (distribution et épuration) recueille une satisfaction maximale de 92%. Il n'y a rien à redire au niveau de la gestion des déchets et sur l'entretien des routes et espaces-verts. Les écoles sont bien jugées, tout comme les guichets de l'administration communale. Les résultats sont également assez satisfaisants pour les transports publics, l'offre culturelle et les prestations aux personnes âgées, ce dernier point obtenant un meilleur jugement par les plus de 60 ans.

Il existe en revanche une marge de progression sur l'accueil de la petite enfance sur l'ensemble des communes et en matière de **logement** dans certaines communes.

En analysant de manière détaillée les réponses en relation avec les secteurs géographiques, la satisfaction est, à l'égard des services, plus élevée à Blonay et St-Légier que dans les autres communes et ceci à tous niveaux à l'exception des transports publics qui logiquement sont légèrement mieux jugés dans les communes plus urbaines. Même si la satisfaction reste assez élevée, les services communaux tels que les écoles, l'administration communale, les prestations aux personnes âgées et la sécurité publique sont moins bien évalués dans les villes.

Quand à l'offre culturelle, sportive et de loisirs, bien jugée dans les grandes communes et à Blonay-St-Légier, pourrait, en revanche, être améliorée dans le Cercle de Corsier. On relève aussi des attentes d'amélioration en matière de logement à Vevey et Montreux.

© - avril 2013



Satisfaction générale

28

La proportion d'enthousiastes se déclarant très satisfaits de la qualité de la prestation offerte compte tenu des impôts payés dans leur commune est moins importante que lorsque les différents services sont passés en revue. En effet, la question telle que formulée en référence aux impôts payés explique cette baisse. La satisfaction demeure tout de même assez importante.

Peu de différences structurelles en fonction de critères socio-démographiques sont observées.

La tendance générale est une satisfaction plus élevée dans les villages par rapport aux villes. Ainsi, la Tour-de-Peilz et Montreux arrivent en bas du classement et Vevey ferme la marche.



4. Collaboration avec d'autres communes





30

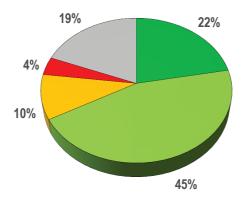
4. 1. Collaboration actuelle et satisfaction



Collaboration avec d'autres communes

(Base : 1'515 citoyens de la Riviera)

«A votre avis, votre commune collabore-t-elle déjà avec d'autres communes de la Riviera»?



- Oui dans de nombreux domaines
- Oui dans plusieurs domaines
- Oui mais dans peu de domaines
- Non dans aucun domaine
- ☐ Ne sait pas / sans opionion

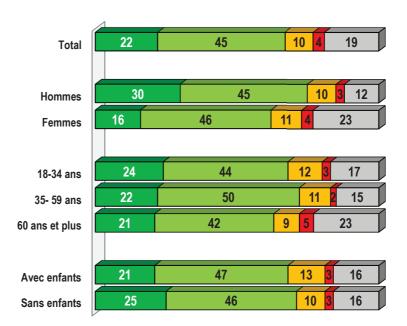


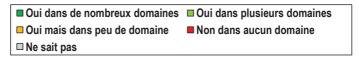
32



Collaboration avec d'autres communes

(Base: 1'515 citoyens de la Riviera)



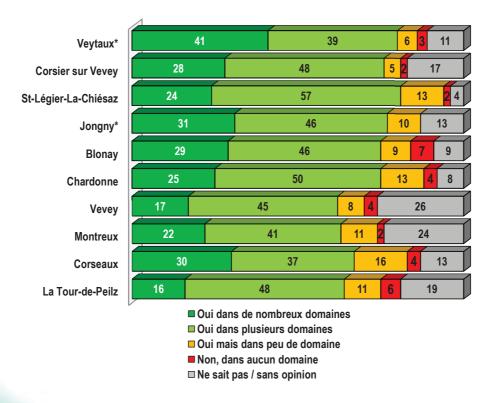




Collaboration avec d'autres communes

(Base: 1'515 citoyens de la Riviera)

«A votre avis, votre commune collabore-t-elle déjà avec d'autres communes de la Riviera»?

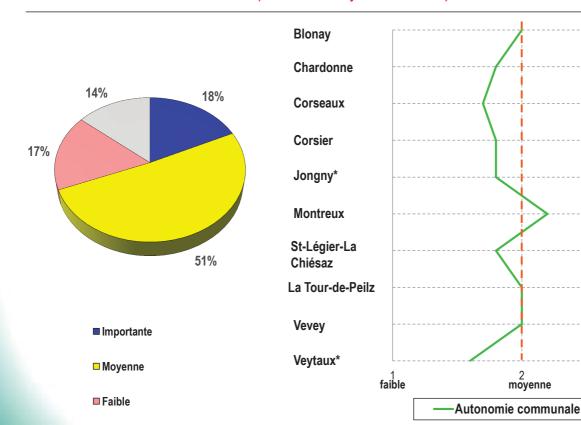






Autonomie communale

(Base: 1'515 citoyens de la Riviera)



☐ Ne sait pas / sans opionion



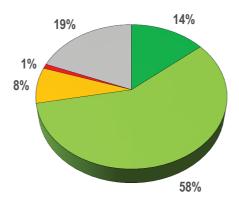
importante

© - avril 2013

34

Satisfaction du fonctionnement des collaborations actuelles

(Base: 1'176 citoyens de la Riviera sachant que des collaborations existent)



- Tout à fait satisfaisant (4)
- Assez satisfaisant
- Pas vraiment satisfaisant
- Pas du tout satisfaisant (1)
- ☐ Ne sait pas / sans opionion



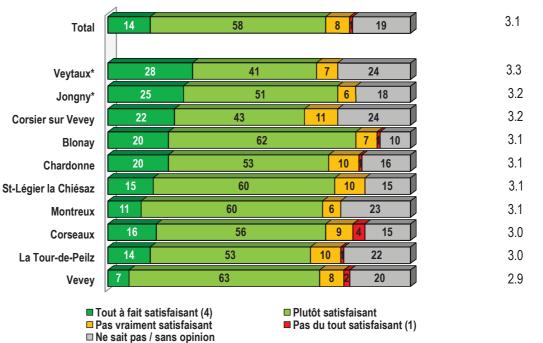
36



Satisfaction sur le fonctionnement des collaborations actuelles avec d'autres communes

(Base: 1'176 citoyens de la Riviera sachant que les collaborations existent)

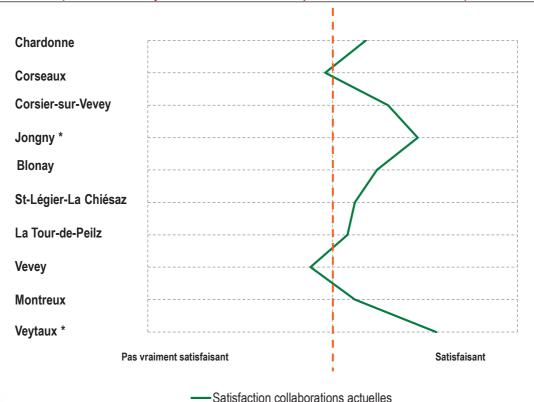
Moyenne sur 4





Satisfaction sur le fonctionnement des collaborations actuelles avec d'autres communes

(Base: 1'176 citoyens de la Riviera sachant que les collaborations existent)







Niveau des collaborations actuelles

38

Le **niveau de conscience des collaborations existantes** entre les communes est **élevé** : en effet, plus des deux-tiers estiment que leur commune collabore déjà dans plusieurs domaines et même un quart estime que cette collaboration touche de nombreux domaines. Seuls 14% pensent qu'il n'y a pas ou que peu de collaboration intercommunale.

Les hommes tendent à estimer plus élevé le degré de collaboration puisque les trois-quarts estiment que les collaborations sont multiples voire nombreuses.

A Veytaux, la collaboration est une réalité dans la conscience collective pour 80%. Tel est aussi le cas dans le Cercle de Corsier pour au moins les trois-quarts des personnes interrogées. En revanche, même si le niveau de collaboration demeure élevé, on considère toutefois que les collaborations sont moins nombreuses dans les villes où les personnes interrogées sont les moins informées à ce sujet : ainsi par exemple, un quart des citoyens de Vevey et Montreux ignorent même si des collaborations existent.

C'est à Montreux où le sentiment d'autonomie communale est le plus important. A Vevey, La Tour-de-Peilz et à Blonay, la population estime que leur degré d'autonomie est moyen. En revanche, dans le Cercle de Corsier et à Veytaux, on le considère plutôt faible. Sur l'ensemble des citoyens de la Riviera, une moitié juge le niveau d'autonomie de leur commune comme moyen, 18% comme important contre 17% comme faible.



Les collaborations existantes fonctionnent bien pour 72% des personnes interrogées. Moins de 10% ne partagent pas cet avis.

Peu de différence entre les sous-groupes socio-démographiques sont observées.

Les communes où ce point est le plus satisfaisant sont Veytaux et celles du Cercle de Corsier.

On pourrait toutefois s'attendre à un meilleur fonctionnement des collaborations intercommunales à Vevey voire à Corseaux.





40

4. 2. Renforcement des collaborations / fusion avec d'autres communes

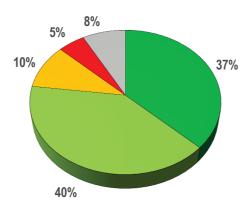




Pour ou contre le renforcement des collaborations intercommunales

(Base: 1'515 citoyens de la Riviera)

«Seriez-vous pour ou contre un renforcement de collaboration entre votre commune et les autres communes de la Riviera»?



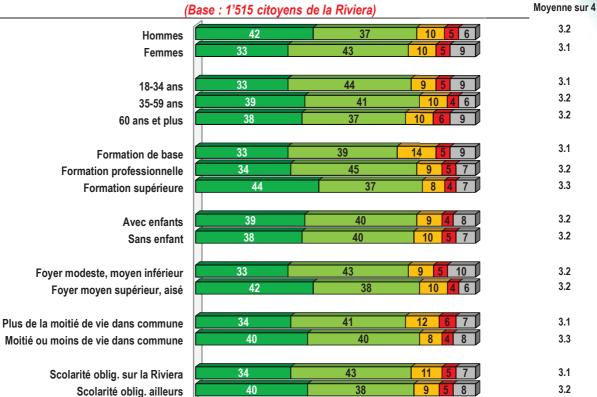
■ Tout à fait pour ■ Plutôt pour ■ Plutôt contre ■ Tout à fait contre ■ Ne sait pas / sans opionion



42



Pour ou contre le renforcement des collaborations intercommunales



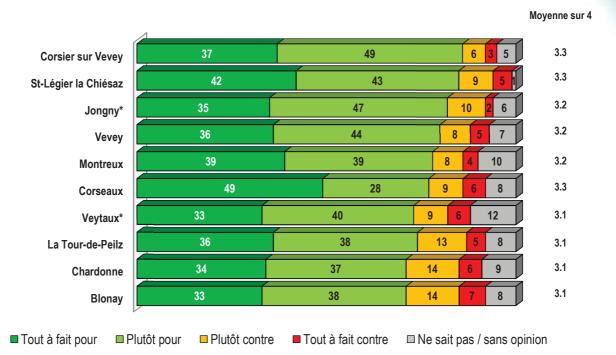
■ Tout à fait pour ■ Plutôt pour ■ Plutôt contre ■ Tout à fait contre ■ Ne sait pas / sans opinion





Pour ou contre le renforcement des collaborations intercommunales

(Base: 1'515 citoyens de la Riviera)





44



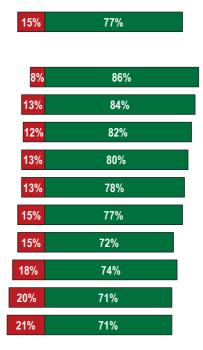
Pour ou contre le renforcement des collaborations intercommunales

(Base: 1'515 citoyens de la Riviera)

Contre

Pour

Total	
Corsier sur Vevey	
St-Légier la Chiésaz	
Jongny*	
Vevey	
Montreux	
Corseaux	
Veytaux *	
La Tour-de-Peilz	
Chardonne	
Blonay	





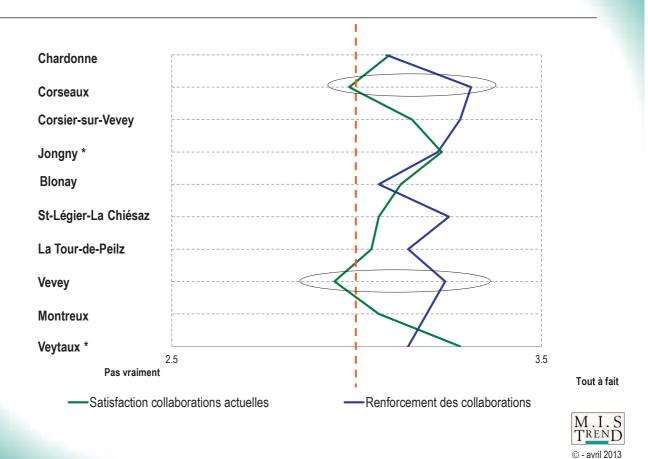
© - avril 2013

46



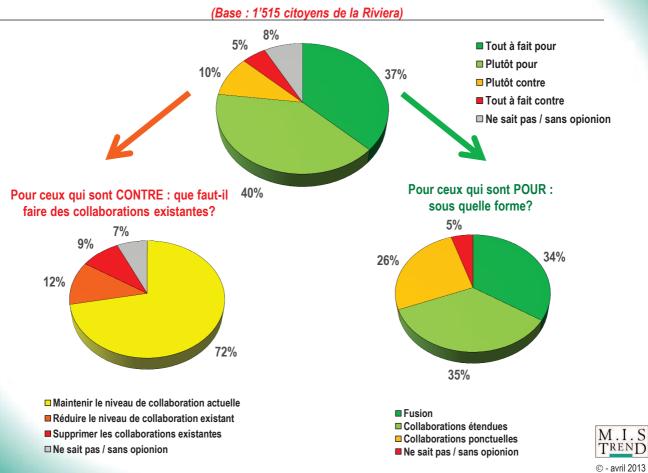
Satisfaction versus volonté de renforcer les collaborations

(Base : 1'515 citoyens de la Riviera)





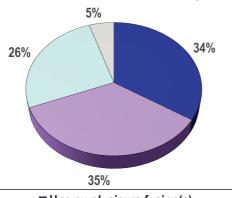
Pour ou contre le renforcement des collaborations intercommunales



Forme des collaborations intercommunales

Quelle forme de collaboration intercommunale préférez-vous?

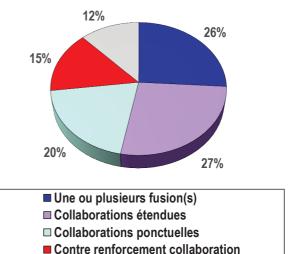
(Base :1'174 citoyens de la Riviera favorables au renforcement de collaboration intercommunale)



■ Une ou plusieurs fusion(s)
 ■ Collaborations étendues
 □ Collaborations ponctuelles
 □ Ne sait pas / sans opinion

Sur l'échantillon total

(Base: 1'515 citoyens de la Riviera)



■ Ne sait pas / sans opinion

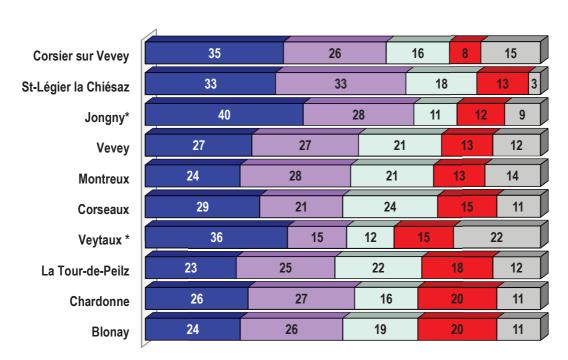


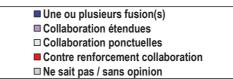
48



Forme des collaborations intercommunales

(Base: 1'515 citoyens de la Riviera)





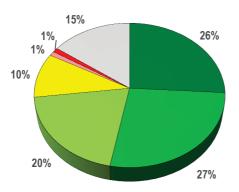


© - avril 2013



Récapitulatif : pour ou contre le renforcement des collaborations / fusion(s) avec d'autres communes

(Base: 1'515 citoyens de la Riviera)



- Une ou plusieurs fusion(s)
- Collaborations étendues
- Collaborations ponctuelles
- Maintenir niveau de collaboration actuel
- Réduire le niveau de collaboration actuel
- Supprimer les collaborations en cours
- □ Ne sait pas / sans opinion





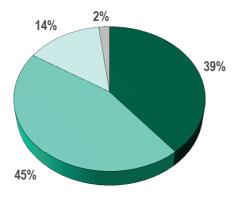
Renforcement des collaborations / fusion avec quelles communes?

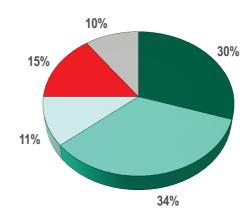
Sur l'échantillon total

(Base: 1'515 citoyens de la Riviera)

Avec quelles communes de la Riviera souhaiteriez-vous que votre commune renforce sa collaboration / fusionne?

(Base : 1'174 citoyens de la Riviera favorables au renforcement de collaboration)





- Avec l'ensemble des communes de la Riviera
- Avec les communes environnantes, voisines
- ☐ Avec une ou des communes en particulier
- Contre le renforcement de collaboration
- Ne sait pas / sans opinion



50



Récapitulatif - Renforcement collaboration / fusion

(Base : 1'515 citoyens de la Riviera)

Commune	Sans opinion	Contre le renforcement des collaborations	Collaboration / fusion avec l'ensemble de la Riviera	Collaboration / fusion avec certaines communes	Avec quelles communes?
Vevey	10%	13%	34%	43%	La Tour-de-Peilz, Corsier- sur-Vevey, Corseaux
Montreux	13%	13%	33%	42%	Vevey, La-Tour-de-Peilz
La Tour-de- Peilz	11%	18%	32%	39%	Vevey, Montreux, Blonay, St-Légier-La Chiésaz
Blonay	9%	21%	27%	44%	Saint-Légier-La-Chiesaz
Jongny *	9%	12%	27%	52%	Chardonne, Corsier-sur- Vevey, Corseaux
Corsier-sur- Vevey	9%	8%	27%	55%	Corseaux, Chardonne, Jongny
Veytaux *	15%	15%	24%	47%	Montreux
St-Légier- La-Chiesaz	2%	13%	24%	60%	Blonay
Corseaux	11%	15%	16%	58%	Corsier-sur-Vevey, Chardonne, Jongny
Chardonne	9%	20%	15%	56%	Jongny, Corseaux, Corsier- sur-Vevey





52



Récapitulatif - Renforcement collaboration / fusion

(Base: 1'515 citoyens de la Riviera)

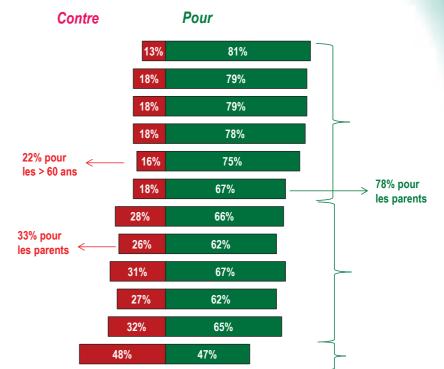
		Avec l'ensemble de la Riviera	Avec certaines communes	Avec aucune commune	Ne sait pas avec quelles communes
ENT DES	Fusion	12%	15%	-	1%
POUR RENFORCEMENT COLLABORATIONS	Collaborations étendues	10%	15%	-	<1%
POUR RE	Collaborations ponctuelles	5%	14%	-	<1%
	Contre renforcement des collaborations	-	-	15%	-
	Ne sait pas quelle forme de collaboration	1%	3%	-	9%



Renforcement de la collaboration dans les différents domaines

(Base: 1'515 citoyens de la Riviera)







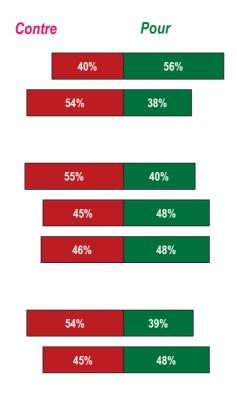
54



Renforcement de la collaboration : guichet administration

(Base: 1'515 citoyens de la Riviera)



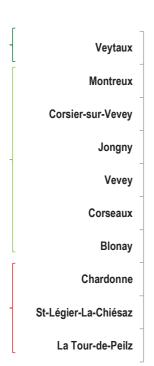






Renforcement de la collaboration : guichet administration

(Base : 1'515 citoyens de la Riviera)





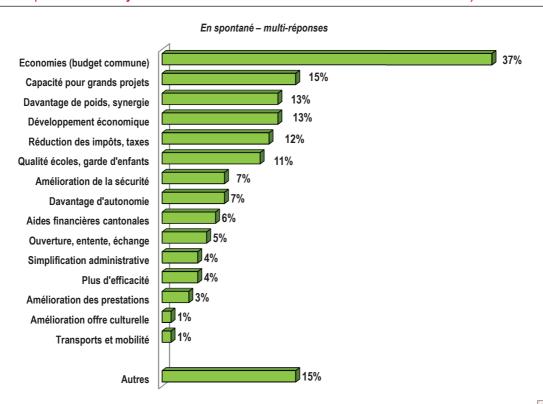


56



Raisons d'être favorable au renforcement de collaboration / fusion entre communes

(Base : 1'174 citoyens de la Riviera favorable au renforcement des collaborations)



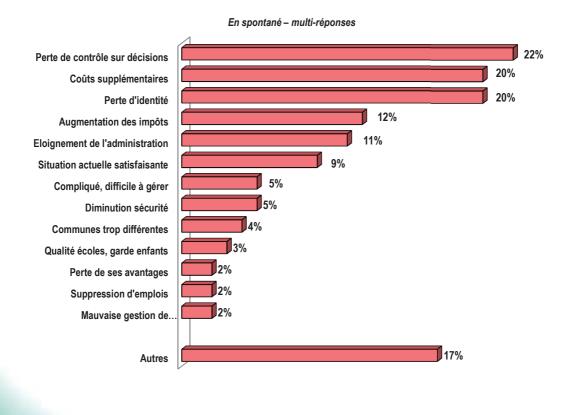


© - avril 2013



Raisons d'être défavorable au renforcement de collaboration / fusion entre communes

(Base : 221 citoyens de la Riviera contre le renforcement des collaborations)





TREND
© - avril 2013



Renforcement collaboration entre les communes

58

Plus des trois-quarts des citoyens sont favorables à un renforcement des collaborations avec les autres communes dont 37% se déclarant même très favorables. 15 % y sont opposés alors que 8% sont indécis.

Pour les partisans d'un renforcement des collaborations, les avis sont partagés quant à la **forme**; ainsi **un tiers** opterait pour **une fusion** avec d'autres communes alors qu'un **autre tiers** privilégierait des **collaborations étendues**. Ceux étant plus sur la réserve et choisissant des **collaborations ponctuelles** sont **minoritaires** et ne représentent qu'un quart des partisans du rapprochement intercommunal.

Ainsi sur l'ensemble des citoyens, 26% sont pour une ou plusieurs fusions, 27% pour des collaborations étendues, 20% pour un renforcement sur des collaborations ponctuelles, 15% contre le renforcement des collaborations mais, pour la plupart, en maintenant les collaborations existantes et 12% sont indécis. La majorité des personnes en faveur du rapprochement le sont plutôt pour une fusion ou collaboration avec certaines communes plutôt qu'avec l'ensemble de la Riviera.

Les partisans d'une **fusion** pour ne créer **qu'une seule et même entité politique et administrative** avec l'ensemble des communes de la **Riviera** représentent à l'heure actuelle **12**% des personnes interrogées.

M.I.S



Renforcement collaboration entre les communes

Les hommes sont plus catégoriques pour renforcer les collaborations entre les communes, ainsi 42% se disent y être tout à fait favorables contre 33% de femmes. Ils sont aussi nettement plus partisans d'une ou de plusieurs fusions qu'à d'autres formes de collaboration. Ce sont aussi les personnes avec une formation supérieure (44%) et se définissant plutôt comme un foyer moyen supérieur à aisé (42%) qui ont un avis plus tranché et plus favorable sur la question que les autres (33%). Les personnes ayant passé plus de la moitié de leur vie dans la commune sont légèrement plus réfractaires à un renforcement des collaborations : 18% contre 12% pour les personnes établies depuis moins longtemps.

L'ensemble des personnes interrogées est d'accord sur le principe de renforcer les collaborations existantes. Cette volonté est un peu moins forte à la Tour-de-Peilz ainsi qu'à Blonay et **Chardonne** où 20% s'y opposent, contre en moyenne 15% ailleurs.

Les communes où la satisfaction sur les collaborations actuelles est la plus basse sont les plus propices à renforcer la collaboration comme par exemple à Corseaux ou à Vevey, ce qui signifie que c'est plutôt le niveau insuffisant de collaboration plutôt que le dysfonctionnement des **collaborations** qui constitue une source d'insatisfaction.





Renforcement collaboration entre les communes

60

La volonté de collaborer davantage ou de fusionner avec d'autres communes l'est surtout de manière horizontale. En effet, ainsi par exemple, les communes du Cercle de Corsier souhaitent principalement resserrer les liens au sein du Cercle même, la part de citoyens favorables à intégrer Vevey ou à renforcer les collaborations / fusionner avec l'ensemble des communes de la Riviera est moins importante.

A Blonay et St-Légier-La Chiésaz, les citoyens privilégient le rapprochement entre ces deux communes, plutôt qu'avec d'autres communes et la part de réfractaires au renforcement de collaboration représente tout de même plus de 20% à Blonay.

Dans les villes de Vevey, Montreux et La Tour-de-Peilz, un tiers de la population se dit favorable à un rapprochement, que ce soit sous forme de collaborations ou de fusion avec l'ensemble de la Riviera, volonté plus marquée que dans les plus petites communes.

Toutefois, ceux qui préfèrent un rapprochement avec certaines communes optent, à **Vevey**, pour les communes directement voisines, à savoir La Tour-de-Peilz, Corsier-sur-Vevey ainsi que Corseaux, et dans une moindre mesure, pour Montreux et St-Légier-La Chiésaz.

A Montreux, sont plutôt choisies les villes de Vevey et de la Tour-de-Peilz.

A La Tour-de-Peilz, c'est surtout la volonté de renforcer la collaboration existante avec Vevey qui prédomine mais également avec Montreux, Blonay et St-Légier-La Chiésaz.





Renforcement de la collaboration dans les différents domaines

Il est intéressant de relever qu'à **Montreux** il y a légèrement plus de personnes favorables à resserrer les liens avec **Vevey**, que l'inverse. En effet, si on y ajoute ceux favorables à collaborer / fusionner avec l'ensemble de la Riviera, 58% de Montreusiens l'imaginent avec Vevey contre 50 % de Veveysans avec Montreux.

Les domaines où le rapprochement intercommunal est particulièrement souhaitable pour 70 à 80% sont :

- Environnement, développement durable
- Sécurité publique : police et service du feu
- Transports publics
- Offre culturelle, sportive et de loisirs
- Prestations aux personnes âgées
- Accueil de la petite enfance et parascolaire (pour ceux qui s'expriment sur le sujet)

Les **domaines où le renforcement est un peu moins souhaitable** mais tout de même entre 62 et 67% sont :

- Service de l'eau : distribution, épuration
- Ecoles
- Entretien des routes et espaces verts
- Logement
- Gestion des déchets





Renforcement de la collaboration dans les différents domaines

62

Quant aux guichets de l'administration communale, les avis sont très partagés. La moitié se déclare contre un renforcement de collaboration. Ceci s'explique probablement par la crainte d'une centralisation des guichets et donc de l'éloignement de leur domicile.

78% des **parents** d'enfants de moins de 18 ans se déclarent favorables au renforcement de collaboration pour **l'accueil de la petite enfance**. Les citoyens sont conscients qu'un rapprochement permettrait sans doute la création de places supplémentaires dans les crèches ou au niveau du parascolaire ce qui correspond à un réel besoin dans la région.

En revanche, ils sont, par contre, proportionnellement **moins favorables** que ceux qui n'ont pas d'enfant au renforcement de collaborations pour **les écoles** (33% s'y opposent versus 26% pour ceux qui n'ont pas d'enfant). Ces résultats s'expliquent probablement par une certaine crainte de voir disparaître des écoles dans leur commune. Notons tout de même que 63% souhaitent renforcer les collaborations à ce niveau.

Ce n'est pas auprès des personnes les plus concernées, c'est-à-dire **âgées de plus de 60 ans** que le renforcement des collaborations pour les prestations aux personnes âgées tels que homes, soins à domicile et appartements protégés est le plus souhaitable. En effet, 70% des plus âgés sont pour le renforcement dans ce secteur contre en moyenne 80% pour les personnes de 35 à 60 ans.



Renforcement de la collaboration dans les différents domaines

A Veytaux, la centralisation des guichets de l'administration est largement acceptée par 60% contre seulement 35% qui s'y opposent. La plupart des personnes interrogées sont partagées sur cette question, à raison de moitié-moitié sauf à Chardonne, mais surtout à St-Légier-La Chiésaz et à la Tour-de-Peilz où la majorité des citoyens ne sont pas favorables à davantage de collaboration au niveau des guichets de l'administration communale.

La principale raison évoquée spontanément pour le renforcement de collaborations est dans le but de faire des économies d'échelle, citée par 37% des citoyens favorables, suivi par 15% invoquant une meilleure capacité à gérer des grands projets communs. L'effet de synergie, le fait d'avoir plus de poids ainsi que le développement économique sont mentionnés par 13% et la qualité des écoles par 11%. La diminution des impôts serait une raison d'être pour un renforcement de la collaboration pour 12% mais, à l'inverse, et dans la même proportion, d'être **contre le renforcement** par la crainte de voir les impôts augmenter.

Les principales craintes sont surtout la perte de contrôle sur les décisions, des coûts supplémentaires ainsi qu'une perte d'identité cités par environ 20% des opposants.





64

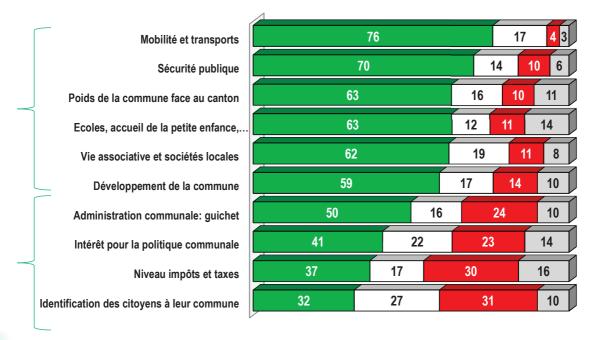
4. 3. Conséquences d'un rapprochement / fusion avec d'autres communes





Conséquences d'un rapprochement / fusion avec d'autres communes

(Base: 1'515 citoyens de la Riviera)



■ Positives □ Pas d'influence ■ Négatives □ Ne sait pas

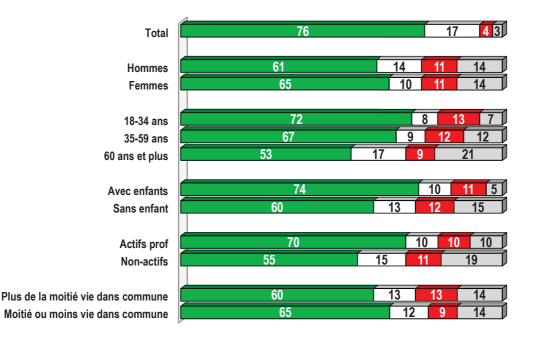


66



Conséquences d'un rapprochement / fusion sur les écoles et l'accueil de la petite enfance

(Base : 1'515 citoyens de la Riviera)



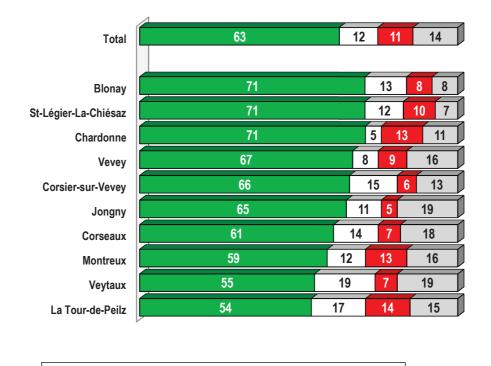






Conséquences d'un rapprochement / fusion sur les écoles et l'accueil de la petite enfance

(Base: 1'515 citoyens de la Riviera)



Négatives

■ Ne sait pas

TREND © - avril 2013

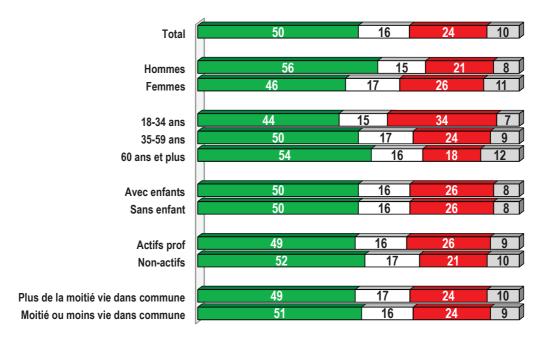
68



Conséquences d'un rapprochement / fusion sur les guichets de l'administration

□ Pas d'influence

Positives



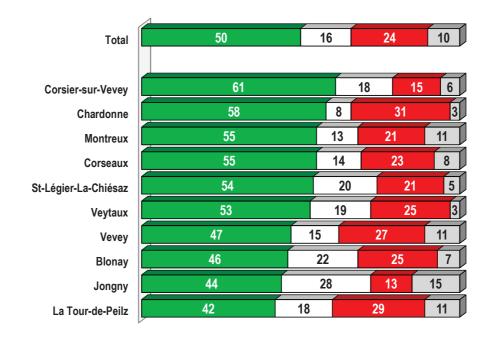


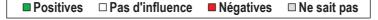




Conséquences d'un rapprochement / fusion sur les guichets de l'administration

(Base: 1'515 citoyens de la Riviera)





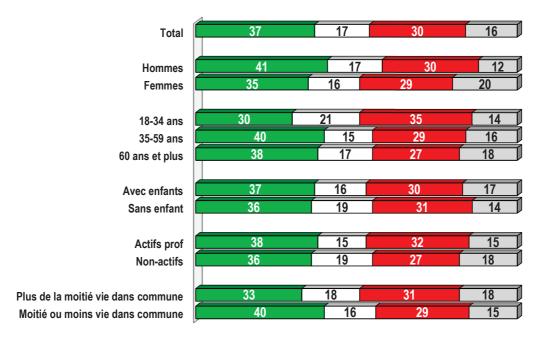


70



Conséquences d'un rapprochement / fusion sur les impôts et taxes

(Base: 1'515 citoyens de la Riviera)



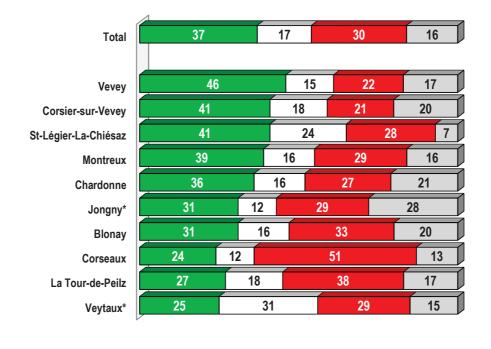
■ Positives	☐ Pas d'influence	■ Négatives	□ Ne sait pas
- 1 00111100	- 1 ao a minaono	- 110gati100	- Ito ouit puo





Conséquences d'un rapprochement / fusion sur les impôts et taxes

(Base : 1'515 citoyens de la Riviera)



Positives □ Pas d'influence ■ Négatives ■ Ne sait pas

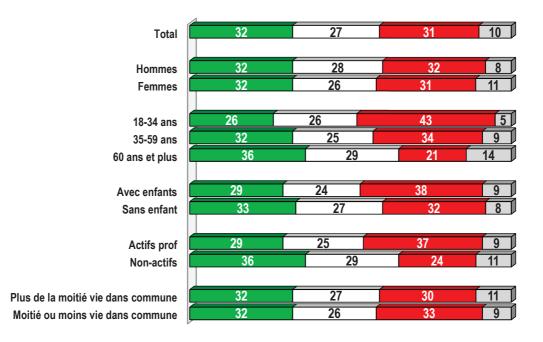


72



Conséquences d'un rapprochement / fusion sur l'identification des citoyens à leur commune

(Base: 1'515 citoyens de la Riviera)

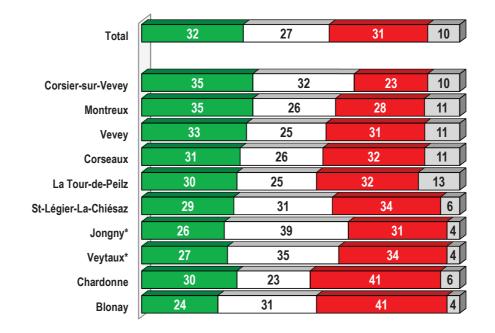






Conséquences d'un rapprochement / fusion sur l'identification des citoyens à leur commune

(Base: 1'515 citoyens de la Riviera)



■ Positives □ Pas d'influence ■ Négatives □ Ne sait pas

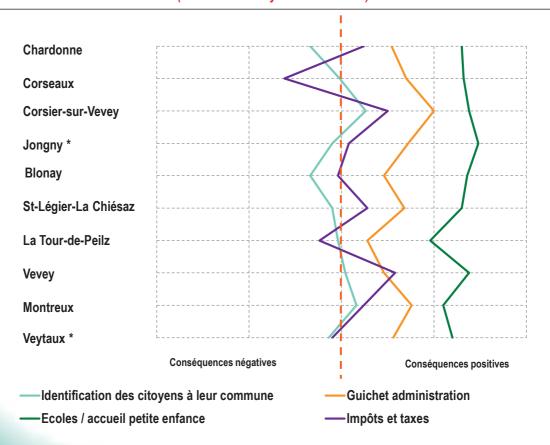


74



Conséquences d'un rapprochement intercommunal / fusion avec d'autres communes

(Base: 1'515 citoyens de la Riviera)





© - avril 2013



Conséquences du renforcement des collaborations / fusion entre les communes

Un rapprochement entre les communes conduirait à des effets positifs surtout au niveau de la mobilité et transports (76%), de la sécurité publique (70%), des écoles et de l'accueil de la petite enfance et parascolaire (63%). Une large majorité y voit également un atout pour le développement de la commune. Le poids de la commune face à l'extérieur serait également renforcé et la vie associative et locale stimulée pour 6 personnes sur 10.

En revanche, près d'un quart des citoyens considère qu'un renforcement de collaboration intercommunale aurait des conséquences négatives au niveau des guichets de l'administration communale en craignant surtout une perte de proximité. Notons tout de même que la moitié y verrait une amélioration notamment par la simplification administrative et le gain en efficacité qui en résulterait.

Les principales craintes se situent au niveau des impôts et taxes et de l'identification des citoyens à leur commune. En effet, 30% des citoyens redoutent une hausse des impôts en cas de rapprochement, voire de fusion avec d'autres communes. Tel est particulièrement le cas à la Tour-de-Peilz et à Corseaux où dans cette dernière, plus de la moitié y verrait des conséquences négatives au niveau fiscal. Le fait est que les taux d'imposition de ces deux communes sont les plus bas de la Riviera. En revanche, à **Vevey**, où le taux est le plus haut, ils y verraient un avantage certain (46% de positif contre seulement 22% de négatif).





Conséquences du renforcement des collaborations entre les communes

76

Ce sont surtout les jeunes de moins de 35 ans qui s'attendent à des hausses d'impôts : 35% contre 28% pour leurs aînés ainsi que les personnes vivant dans la commune depuis plus longtemps.

La perte d'identification des citoyens à leur commune serait également une des conséquences négatives attendues par 41% de ceux de Blonay et de Chardonne où dans cette dernière, le sentiment d'appartenance était le plus fort. A St-Légier-La Chiésaz, Jongny et **Veytaux**, cette crainte de perte d'identité est également présente.



ANNEXE 4 – EVOLUTION HISTORIQUE ET GOUVERNANCE REGIONALE
Documents fournis par le Service des affaires intercommunales de la Riviera (SAI)
Mars 2015

Les "grandes périodes" de l'histoire de la Riviera

Le tableau "vision temporelle des institutions / organes et des projets de la Riviera" ci-après permet de repérer quelques périodes clés synthétisées ci-dessous. Pour chaque période, une liste des institutions / projets est insérée pour illustrer le travail mené. Deux couleurs sont utilisées pour distinguer ce qui est d'ordre institutionnel (création / mutation / rapprochement d'organe(s)) en orange, de ce qui est de l'ordre des projets en bleu.

1.1 Années 60 - fin des années 80

Ce ¼ de siècle (6 législatures) est caractérisé par quelques collaborations intercommunales principalement centrées sur des prestations techniques (VMCV / SIEVM / SIEG / SAMV / Groupement de défense contre la grêle) et de la création d'un "tandem" orienté sur la coordination générale : la Conférence des syndics et le Service des intérêts généraux de la Ville de Vevey.

Il n'y a pratiquement pas de changement jusqu'à la fin des années 80 (1 législature) où la collaboration intercommunale s'intensifie dans des domaines divers :

- Coordination générale : Secrétariat intercommunal (mutation du Service des intérêts

généraux de Vevey)

- AT / T / Equipements : CIEHL ("crousille régionale" pour le financement d'équipements

d'intérêt public régional)

CORAT (Commission consultative)

Economie : Promove

- Techniques : Inspection des chantiers

1.2 Les années 90 : 1er "boom" de la collaboration intercommunale

En l'espace de 10 ans (2 législatures 1/2), il y a pratiquement l'équivalent d'une nouvelle collaboration intercommunale ou "mutation" de structures par année. Comme à la fin des années 80, ces collaborations sont très variées, tant par les domaines traités que par les formes juridiques employées :

Coordination générale : Service des affaires intercommunales du district de Vevey

(mutation du Secrétariat intercommunal)

- AT / T / Equipements : Soutien financier CIEHL à l'extension du Centre des congrès à

Montreux

Financement du PDR par la CIEHL

Culture / Sport : 1^{er} Fonds culturel (2 institutions)

Fonds sportif intercommunal

Sécurité / Prévention : ORPC Riviera

Commission drogue

Transports : Bus du Petit Prince

Techniques : SA Compost

SIGE (fusion SIEVM / SIEG)

SIVD (mutation de la SAMV)
Financement de la rénovation des abattoirs

- Santé / Social : ASMADO / ASCOR / RAS (mis en place sous l'impulsion du

Canton)

C'est dans cette période de "dynamique régionale" que le PDR est lancé, financé par la CIEHL dont les statuts ont été modifiés pour pouvoir financer des études d'intérêt régional en plus des équipements. Son intitulé : "Plan directeur **Riviera** : **la région a un sens**" est assez significatif.

La principale "vertu" reconnue du PDR est finalement d'avoir fédéré la Riviera, grâce à la démarche participative qui a été mise en place avec 10 plateformes de travail (1 par commune), chacune traitant d'une thématique et présidée par un membre d'une des dix municipalités.

Les 10 thématiques (ou axes) de travail étaient : Sites et urbanisation / transports / économie / santé / services / formation / loisirs / tourisme / sports / culture. Le contenu du PDR est plus proche d'un projet de société que de celui qui est généralement attendu d'un plan directeur régional.

1.3 Les années 2000-2011 : 2^{ème} "boom" de la collaboration intercommunale

L'élan des années 90 n'a pas faibli durant les 10 années suivantes (2 législatures ½). Un grand nombre d'objectifs du PDR sont mis en œuvre et le mot "Riviera" est assez systématiquement "accolé" aux organes de collaboration intercommunale.

Cette décennie est principalement marquée par une volonté de rationalisation, concrétisée par la fusion / regroupement de certains prestataires de services, notamment dans le domaine de la sécurité où l'objectif politique était de créer une "plateforme" regroupant Police / SDIS / ORPC. Elle est également intense dans le développement de projets communs :

Coordination générale : Réorganisation et nouveau mode de financement du Service des

affaires intercommunales du district de Vevey

- AT / T / Equipements : Projet-modèle d'agglomération (réflexion institutionnelle)

Pré-étude du projet d'agglomération Riviera

Projet d'agglomération Transports / urbanisation Rivelac

Soutien financier CIEHL au renouvellement des installations

mécaniques Pléiades / Jaman

- Culture / Sport : Fonds culturel Riviera (10 institutions)

Fusion des conservatoires de Vevey et Montreux en

Conservatoire Riviera (CMVR)

Convention sur l'utilisation des installations sportives

Préavis régional pour le financement de terrains de football

- Sécurité / Prévention : Commission Prévention Riviera (ancienne Commission drogue)

Régionalisation des SDIS en 4 plateformes Association Sécurité **Riviera** (Police / CSU)

Intégration de l'ORPC à l'ASR

- Tourisme : Fusion des offices du tourisme de Vevey et Montreux (MVT)

Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera (extension

à Montreux / Veytaux)

Commission intercommunale de la taxe de séjour

- Transports : Extension de la communauté tarifaire MOBILIS à la Riviera

Extension du Bus du Petit Prince à 5 communes de la Veveyse

Fribourgeoise

Techniques: Fusion SIGE - SIVD (SIGE)

Gédé<mark>riviera</mark>

Soutien financier CIEHL au CCDA (Centre collecteur de déchets

carnés)

- Santé / Social : ASANTE SANA (fusion ASMADO / ASCOR)

1.4 Dès 2011 : stabilisation des structures / développement de projets

La présente législature bénéficie d'une "assise régionale" constituée pour l'essentiel lors des 20 dernières années. Elle se situe dans la dynamique de concrétiser des projets dans le cadre des structures existantes :

- Coordination générale : Etude d'opportunité et de faisabilité et/ou de gouvernance

régionale

Projet-modèle Objectif logements Riviera

- AT / T / Equipements : Suite du projet d'agglomération Transports / urbanisation Rivelac

Etude d'accessibilité Ouest de l'agglomération Etude d'un schéma directeur pour la RC 780a

Etude du réseau TP Riviera

Soutien financier CIEHL à la rénovation de l'Auditorium Stravinski

(Montreux)

Soutien financier CIEHL à la rénovation de la Salle del Castillo

(Vevey) Cartoriviera

- Culture / Sport : Modification de la convention du Conservatoire Riviera (entrée

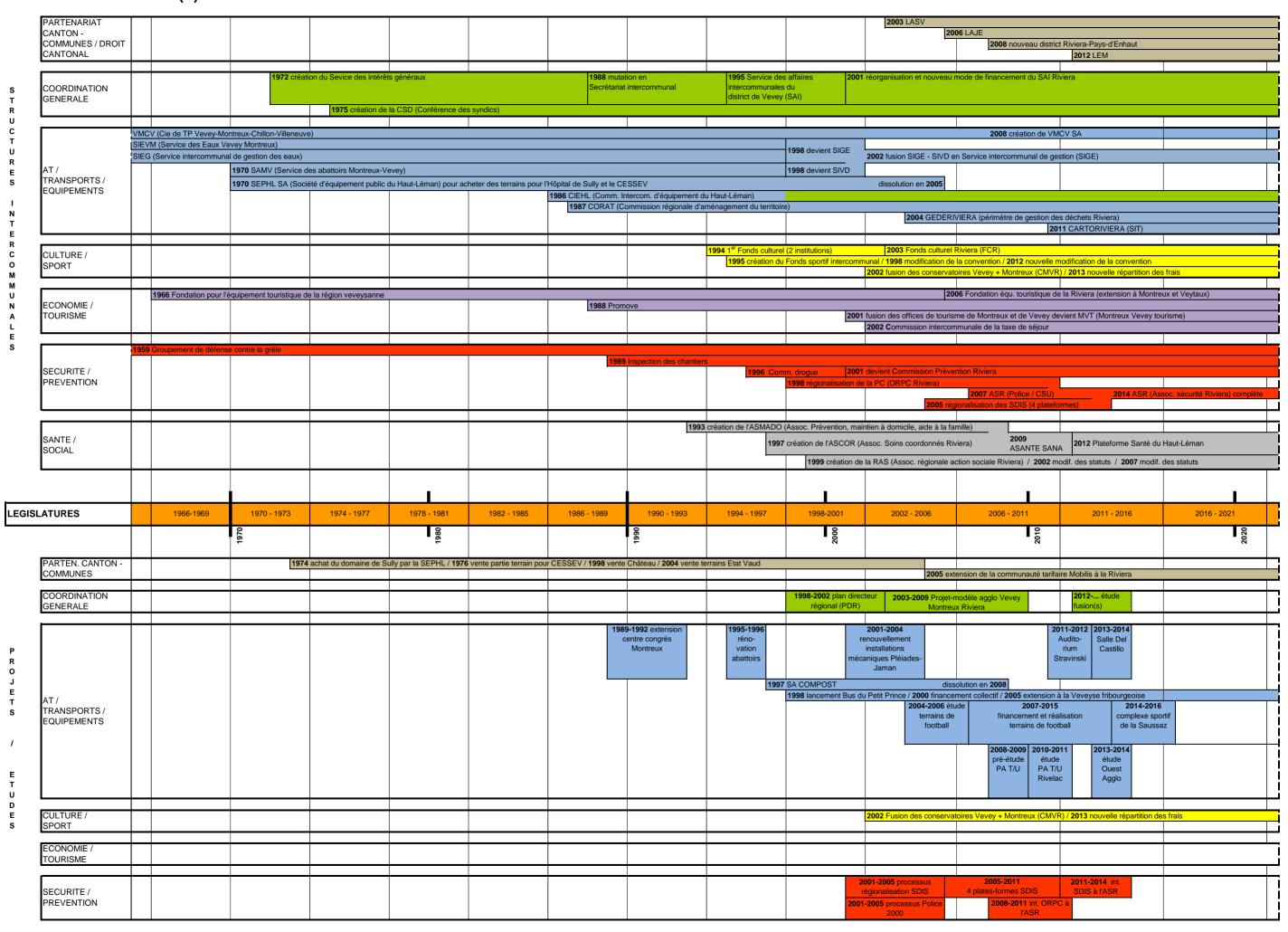
en vigueur de la LEM)

Préavis régional pour un soutien financier au stade d'athlétisme

régional de la Saussaz

Etude sur les installations sportives régionales sur la Riviera

Sécurité / Prévention : Intégration des SDIS à l'ASR
 Santé / Social : Plateforme santé du Haut-Léman



2. Gouvernance régionale

Par gouvernance régionale, on entend les modes de collaboration développées par les dix communes au cours des années pour travailler ensemble à l'échelle de la Riviera.

2.1 Fonctionnement

Le fonctionnement de la région en tant qu'"entité" passe par des modes de collaborations informelles instituées par les autorités dès les années 60, qui n'ont cessé d'évoluer depuis lors.

Certaines de ces collaborations, notamment dans les domaines techniques ont conduit à la création de structures juridiques dotées d'un budget et de compétences propres. D'autres, comme le FCR ou la CIEHL, sont gérées au niveau régional, mais demeurent de compétence communale. D'autres encore sont demeurées de nature informelle. C'est le cas notamment de la CORAT, qui ne dispose ni d'un budget ni d'un cadre juridique précis, alors même qu'elle est chargée, de piloter la mise en oeuvre du projet d'agglomération. Il s'ensuit que le financement des projets pilotés par la CORAT, passe par la CIEHL, qui doit elle-même faire adopter son budget (ou ses préavis) par les conseils communaux.

La multiplication des domaines de collaboration, des structures et des projets se traduit aujourd'hui par un ensemble de structures soumises à des régimes juridiques distincts avec des rôles, des compétences et des fonctionnements différents. Le tableau ci-après présente de manière synthétique ces différents modes de collaborations, qui englobent dans leur grande majorité le périmètre des 10 communes de la Riviera, parfois des sous-périmètres.

2.2 Tableau des collaborations intercommunales - Domaines / Périmètres / Formes juridiques

D'une manière générale, on distingue entre les formes de collaboration instituées par le droit public et les sociétés et associations de droit privé. Les structures publiques sont pour l'essentiel toutes gérées par des délégués des municipalités avec la coordination des services techniques ou du SAI, et des compétences décisionnelles pleines ou restreintes des conseils communaux. Cela dit, certaines collaborations sont de nature informelle, et fonctionnent uniquement grâce à la volonté politique de coordonner les réflexions au niveau régional. C'est le cas notamment dans les domaines de l'aménagement du territoire (CORAT et de la prévention (commission prévention Riviera). C'est également le cas de la Conférence des syndics (CSD), et dans une certaine mesure du SAI, service régional financé par les 10 communes et placé sous l'autorité des syndics.

> La Conférence des syndics

Historiquement, la CSD a été le "moteur" de la gouvernance régionale, le "lieu" où les syndics ont partagé et fait évoluer leur vision d'une région travaillant ensemble.

C'est toujours un lieu de rencontres et de discussion, qui peut traiter indifféremment de tous les domaines de la collaboration et à qui on adresse spontanément les demandes nécessitant une prise de position coordonnée des communes. Par contre, ce n'est plus l'unique endroit où se traitent toutes les questions.

> Le Service des affaires intercommunales (SAI)

Depuis sa constitution, les tâches de ce service ont été en constante évolution, les affaires intercommunales devenant de plus en plus importantes pour finalement représenter les seules tâches du service qui, depuis 2002 est cofinancé par les 10 communes de la Riviera.

Formes publiques

Dans les formes de collaboration mises en place pour répondre à une tâche d'intérêt public, on distingue globalement entre les conventions, les ententes intercommunales et les associations de communes. On précise que s'agissant des conventions et des ententes intercommunales, la distinction est d'ordre pratique et historique, les outils imaginés par les autorités de la région ayant évolué au fil du temps et des besoins, en marge du cadre légal. Au sens juridique strict, le seul modèle conventionnel institué par la loi sur les communes dans sa version actuelle est l'entente intercommunale.

> Les conventions / contrats de droit administratif

Mises en place avant le 1er boom des années 90, les premières conventions entre municipalités visent essentiellement à mettre en place un mode de financement intercommunal pour des tâche ou activités d'intérêt supracommunal. Elaborées en dehors de toutes contraintes "externes", ces conventions constituent le "fondement" de la collaboration volontaire instituée progressivement par les communes dès la fin des années 60. La plupart sont gérées par le SAI, qui en assure le secrétariat et s'occupe des tâches courantes. Le suivi politique est assuré soit par des délégués des municipalités, soit par le biais de la CSD. Les décisions relatives aux modalités de participation financière restent soumises aux municipalités.

> Les ententes

Bien que dénuées de la personnalité juridique, les ententes intercommunales sont régies par un cadre précis (convention ou statuts) qui définit leur cahier des charges et répartit les compétences entre un organe "dirigeant" chargé des affaires courantes (conseil administratif, constitué des syndics ou des délégués des municipalités), les municipalités qui conservent leurs compétences décisionnelles propres, et les conseils communaux qui adoptent les comptes et le budget, sur préavis d'une commission intercommunale composée de délégués des dix conseils (commission intercommunale de gestion).

La Riviera compte deux ententes, la CIEHL et le FCR. Créée en 1986 au moment de la construction de l'Auditorium Stravinski, la CIEHL vise à participer au financement des grands équipements régionaux grâce à un fonds alimenté chaque année par les contributions des communes (Fr. 5.-/habitant). Depuis 1998, son but a été étendu pour lui permettre de financer aussi des études et tout projet d'intérêt régional.

Créé en 2002, le FCR constitue le fonds de soutien régional aux institutions culturelles de la Riviera. Alimenté par les versements annuels des dix communes à hauteur de Fr. 48.-/habitant, il répartit chaque année des subventions d'un montant global de plus de Fr. 3.5 millions entre une vingtaine d'institutions culturelles. La CIEHL est "administrée" par les dix syndics, tandis les délégués municipaux en charge de la culture (donc parfois aussi les syndics) siègent au FCR. Le secrétariat et la gestion (demandes de soutien, préavis) sont assurés par le SAI.

> Les associations de communes

Les associations de communes exercent au niveau de la région les compétences et tâches qui leur ont été déléguées par les communes membres. Dotées de la personnalité juridique et, pour les tâches déléguées, d'un pouvoir décisionnel propre, elles fonctionnent de manière autonome et sont organisées sur le modèle communal (exécutif, législatif et commission de gestion).

Le SIGE et l'ASR sont les deux associations de communes de la Riviera (le périmètre de l'association RAS est plus large et son fonctionnement est fixé par le canton). Toutes deux ont été mises en place de manière progressive, par regroupement successif de plusieurs services communaux, voire intercommunaux, en fonction des domaines de compétences spécifiques (épuration des eaux et gestion des abattoirs pour le SIGE, police, CSU, défense incendie, et protection civile pour l'ASR). Les comités directeurs (exécutifs) du SIGE et de l'ASR sont composés des délégués municipaux en charge des domaines concernés. Les conseils intercommunaux (législatifs) sont composés de délégués des municipalités et majoritairement de délégués des conseils communaux (= spécificité Riviera).

Le processus ayant conduit à la création de l'ASR illustre parfaitement l'évolution des modes de collaborations et de la gouvernance sur la Riviera. Initié suite au Plan directeur régional en 2001 et mis en place sur près de 3 législatures, le projet de création d'une "plate-forme sécurité" visait à regrouper dans une même entité régionale la police, les SDIS et la protection civile. Le projet a été initié par la CSD, puis, en parallèle aux réflexions du canton visant à la réorganisation de la Police, conduit et suivi par des comités de pilotage ad hoc réunissant des délégués des municipalités en charge de la sécurité, des techniques et, dans certains cas des délégués du Canton, avec la coordination du SAI.

Formes privées

S'il est relativement aisé d'identifier les formes de collaborations de droit public, l'énumération exhaustive des structures privées reposant sur un partenariat public/privé et dans lesquels les intérêts des communes sont représentés à des degrés divers tient de la gageure. On se limite à mentionner ici les associations représentatives de l'identité régionale, comme la Promove et MVT, ou les structures "historiques" dont la gestion est assurée par le SAI (fondation pour l'équipement touristique, groupement de défense contre la grêle). On mentionne également les sociétés anonymes qui ont fait l'actualité récente des rencontres entre les syndics, comme les VMCV SA et MVR SA (projet de fusion, pour l'instant suspendu), ainsi que les formes de collaboration instituées sous l'égide du canton, notamment dans le domaine des soins et de l'accueil de jour des enfants.

En pratique, les communes sont représentées dans la plupart des organes directeurs des associations et sociétés "régionales". Les délégués municipaux au sein de ces structures représentent, selon les cas, soit leur propre commune, soit plusieurs communes, voire toute la région.

La répartition des "mandats intercommunaux", incluant aussi bien les structures publiques que privées, fait l'objet d'une négociation / discussion entre les 10 municipalités en début de législature. En 2011, pour la première fois, cette répartition a été effectuée lors d'une séance commune organisée par le SAI, sous l'égide de la CSD.

COLLABORATIONS INTERCOMMUNALES: SYNTHESE DOMAINES / PERIMETRES / FORMES JURIDIQUES

Droit public (LC)

Droit privé (CC/CO)

Entente intercommunale

Association / Fondation / SA

	⇔ OUEST BLONAY ST-LEGIER- CHARDONNE CORSEAUX COR	SIER JONGNY VEVEY LA TOUR- MONTREUX VEYTAUX	EST ⇒ QUI ?	QUOI ?
	LA CHIESAZ CHARDONNE CORSEAUX COR	DE-PEILZ WONTKLOX VETTAOX	201 :	Q001 :
	* CONFERENCE DES S'	YNDICS DE LA RIVIERA (CSD)	Les 10 syndics	Variable selon OJ. Point "Information / dossiers en cours" systématique
COORDINATION		RCOMMUNALES DE LA RIVIERA (SAI)	Dépend des 10 municipalités, plus particulièrement des 10 syndics	Secrétariat et gestion des institutions dont il a la charge (*). Tout projet / objet qui lui est confié par les municipalités
GENERALE	CONFERENCE CONFERENCE INTERMUNI	CIPALE * CONFERENCE INTERMUNICIPALE	Chaque conférence réunit les municipalités concernées selon périmè	etre Variable selon OJ
	BUREAU TECHNIQUE INTERCOM	MALINIAL (DTI)	Décard des Associates lités de carde de Consiss	Distriction (Dennis de secretaries (Assesses
		TS URBAINS DE LA RIVIERA (GEDERIVIERA)	Dépend des 4 municipalités du cercle de Corsier 10 Riviera / 1 par municipalité	Planification / Permis de construire / travaux Application des principes d'une gestion technique, économique et écologique des
		D'EQUIPEMENTS DU HAUT-LEMAN (CIEHL)		déchets urbains de la Riviera Création, gestion, utilisation d'un fonds de soutien destiné à participer au financement de tout objet reconnu d'intérêt public régional par les CC
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / TRANSPORTS / EQUIPEMENTS	SERVICE INTERCOM	MUNAL DE GESTION (SIGE)	10 Riviera / CI (délégation des exécutifs / législatifs) / CODIR (7 muni fonction) / COMGEST (7 à 9 membres élus par le CI)	(ex. études / projets / installations / équipements) Buts principaux : épuration des eaux usées / exploitation des abattoirs publics régionaux icipaux en / tri et élimination des déchets animaux But optionnel : fourniture et distribution de l'eau de boisson + eau pour les SDIS aux communes du cercle de Corsier + aux 3 villes + Veytaux
	TRANSPORT MONTRE	UX-VEVEY-RIVIERA SA (MVR)	AG des actionnaires / CA (9 membres au maximum élus par l'AG) / C	Organe de Exploitation de TP dans la région Montreux-Vevey
	V	MCV SA	AG / CA (au - 5 membres élus par l'AG) / Organe de révision	Construction / exploitation de lignes de TP sur la Riviera en priorité
	* COMMISSION CONSULTATIVE REGIONALE POUR L	'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE LA RIVIERA (CORAT)	CORAT plénière (1 par municipalité + 1 par service technique)	Organe d'étude et de réflexion à caractère technique consultatif. Présente des propositions aux municipalités
		ARGE DES FRAIS DE LOCAUX DU CONSERVATOIRE I MONTANT HISTORIQUE	10 Riviera + la Fondation du CMVR	Modalités de prise en charge des frais de locaux du CMVR par les communes + règles applicables au "montant historique" versé par les communes au CMVR
CULTURE /	* FONDS INTERCOMMUNAL DE SOUTIEN AUX SOCIETE	S SPORTIVES S'OCCUPANT DE LA FORMATION DES JEUNES	10 Riviera / AG (1 par municipalité) + délégation services techniques	Alloue des subventions aux clubs sportifs de la Riviera ayant pour but le soutien et l'encouragement à la formation des jeunes sportifs de 5 à 20 ans
SPORTS	CONVENTION RELATIVE A L'UTILIS	SATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES	10 Riviera + de St-Saphorin et Villeneuve	Mise à disposition installations situées sur territoire des communes signataires à toute société sportive qui y est domiciliée et qui en fait la demande, selon disponibilités et modalités y relatives
	* FONDS CULT	UREL RIVIERA (FCR)	10 Riviera / CA (1 par municipalité) / BE (3 membres désignés par le président du CA) / COMGEST (délégation des CC)	CA dont le Soutien aux institutions culturelles de portée régionale en participant à leurs charges artistiques + aux frais d'édition de l'agenda régional
		ITERCOMMUNALE DE SEJOUR ET SUR LES RESIDENCES SECONDAIRES	10 Riviera + Villeneuve 1 commission de 9 membres (5 des communes)	Perception taxe de séjour + taxe sur les résidences secondaires sur le territoire des 11 communes. Produit net des taxes affecté au financement de manifestations touristiques / prestations / installations créées pour les hôtes / propriétaires de résidences secondaires
ECONOMIE / TOURISME	ASSOCIATION POUR LA PROMOTION	ECONOMIQUE DE LA RIVIERA (PROMOVE)	10 Riviera / Toute collectivité ou personne morale	Promotion économique endogène de la Riviera
	ASSOCIATION MONTRE	EUX-VEVEY-TOURISME (MVT)	10 Riviera + 13 Lavaux + Villeneuve. Toute collectivité ou personne r	morale Promotion du tourisme dans la Riviera (tâches découlant de la loi sur le tourisme)
	* FONDATION POUR L'EQUIPE	MENT TOURISTIQUE DE LA RIVIERA	Conseil de fondation : 1 par municipalité / Organe de révision	Participation financière au maintien / développement de l'équipement touristique des communes + études si justifié
	INSPECTION	N DES CHANTIERS	Contrats de prestations entre la municipalité de Vevey et chacune de municipalités	Contrôle de l'application des dispositions légales (CH / VD) sur le travail et la prévention des accidents dus aux chantiers (prestations fournies par l'Office du travail et l'Inspection des chantiers)
SECURITE /	* FONDS INTERCOMMUNAL DE RESERVE POUR L'ACHAT E D'UNITES DE SAUVETAGE	T LE RENOUVELLEMENT	7 Riviera + St-Saphorin AG (1 par municipalité)	Subventionner le matériel important et durable nécessaire à la pratique de la sécurité active des usagers du lac
PREVENTION		ERA (ASR) - POLICE / CSU / PC / SDIS	10 Riviera / CI (délégation des exécutifs / législatifs) / CODIR / COMO	Regrouper les tâches de sécurité Police CSII protection civile et SDIS en une seule
	GROUPEMENT DE DE	FENSE CONTRE LA GRELE	10 Riviera + 8 Lavaux	Lutte contre la grêle au moyen d'explosifs, paragrêle ou autre moyen
	* COMMISSION I	PREVENTION RIVIERA	4 délégués des municipalités + 1 délégué par domaine jeunesse / ad scolaire / sécurité / judiciaire	dictions / Concertation, coordination, information, collaboration dans les domaines de la prévention au sens large / soutien financier à des actions de prévention
SANTE / SOCIAL	ASSOCIATION REGIONALE D	D'ACTION SOCIALE RIVIERA (ARAS)	10 Riviera + 4 Lavaux /CI (1 par municipalité) / CODIR / COMGEST	Buts principaux : application des dispositions de la LASV et du RAAS
	PLATEFORME SANT	E DU HAUT-LEMAN (PSHL)	Institutions de soins subventionnées par l'Etat situées dans le périmè PDE / Chablais VD et VS) / communes du périmètre / personnes phy morales des domaines concernés	
		E ET LA PREVENTION DE L'EST VAUDOIS (ASANTE SANA)	10 Riviera + 15 district Aigle + 3 PDE	Comme son nom l'indique
	RESEAU REBSL RES	EAU REVE RESEAU REME	Communes concernées dans le périmètre + entreprises	Accueil de jour de la petite enfance et scolaire
LEGENDE	Convention / contrat de droit adminitratif			

ANNEXE 5 – BILAN DES PERSPECTIVES REGIONALES DU PLAN DIRECTEUR REGIONAL (PDR) DE 2002

Documents fournis par le Service des affaires intercommunales de la Riviera (SAI)

Mars 2015

PDR - PERSPECTIVES REGIONALES

SITES-URBANISATION	
Exploiter l'excellence de la situation géographique : porte N-S du pays et composante métropole lémanique	Reste d'actualité
Exploiter le capital paysager, naturel et architectural : principaux atouts pour la promotion des loisirs et du tourisme et témoignage de la culture d'une région	Reste d'actualité
Exploiter la complémentarité et le rayonnement reconnu des 2 centres principaux de Montreux et Vevey	Se fait dans des domaines variés (Culture/Sport/Tourisme/etc.) plus par "cultures" différentes que par volonté stratégique
Affirmer l'identité régionale en exploitant les potentialités représentées par les qualités d'accueil d'une région préservée des nuisance propres aux grands centres urbains	Reste d'actualité
Appliquer une politique d'ouverture et d'accueil pour des croissances démographiques et en postes de travail équilibrées, conditions d'une plus grande autonomie régionale	Reste d'actualité
Contribuer au renforcement de la cohésion régionale et de l'attachement de la population à son lieu	Reste d'actualité

ETAT DE LA SITUATION

TRANSPORTS

Transports individuels (TI)

Améliorer l'accessibilité depuis le réseau national	Abandonné - Pas de jonction / 1/2 jonction entre VV et Montreux
Renforcer les liaisons locales Est-Ouest	Objectif de Montreux mais pas dans le PA T/U Rivelac
Restructurer l'espace public de la RC 780a	2015 : Etude RC 780a - suivi CORAT Riviera
Protéger les quartiers de tout trafic de transit	2011 : PA T/U Rivelac
Madérar la trafia dans les ligiogne Nord Cud aù les conditions environnementales l'eviront	2011 : PA T/U Rivelac
Modérer le trafic dans les liaisons Nord-Sud où les conditions environnementales l'exigent	2013-2014 : Etude d'accessibilité Ouest agglo
	2011 : PA T/U Rivelac
Favoriser le transfert des TI vers les autres modes de déplacement	2013-2014 : Etude d'accessibilité Ouest agglo
	2014 : Etude TP Riviera - suivi CORAT Riviera
Transports en communs	
Renforcer la fréquence et la vitesse commerciale le long du littoral (RC 780a)	2015 : Etude RC 780a - suivi CORAT Riviera
Intensifier les ligisons rapides entre les 2 pâles urbains Veyey Mantreux et les principales villes (contres) du Canton (PEV)	En cours / Objectif CH V/D DA Divides

Renforcer la fréquence et la vitesse commerciale le long du littoral (RC 780a)	2015 : Etude RC 780a - suivi CORAT Riviera
Intensifier les liaisons rapides entre les 2 pôles urbains Vevey-Montreux et les principales villes (centres) du Canton (REV)	En cours / Objectif CH - VD - PA Rivelac
Introduire la communauté tarifaire et la coordination faîtière	2005 : Extension de MOBILIS à la Riviera + Villeneuve
Mahilitá davas (niátans (O navas)	

Mobilité douce (piétons / 2 roues)

	Définir une politique d'extension des itinéraires piétonniers	2011 : PA T/U Rivelac + suivi CORAT Riviera
	Définir une politique d'incitation à l'usage des 2 roues	2011 : PA T/U Rivelac + suivi CORAT Riviera
Compléter et promouvoir les dép	Compléter et promouvoir les déplacements 2 roues dans la bande littorale (E-O)	2011 : PA T/U Rivelac
	ripleter et promotivoir les deplacements 2 roues dans la bande littorale (E-O)	2015 : Etude RC 780a - suivi CORAT Riviera

ECONOMIE-FISCALITE

Proposer des mesures incitatives (exonérations / dérèglementation / etc.)	Plutôt du ressort du VD / CH : cf. RIE III (3ème réforme de la fiscalité des entreprises) + conséquences négatives pour les communes
Promouvoir une diversification ciblée d'activités	Reste d'actualité
Renforcer l'organe de promotion de la Promove (soutien financier et logistique)	Reste d'actualité
Soutenir les activités locales (mesures incitatives ou d'accompagnement)	Reste d'actualité

SANTE

SANTE	
Mettre en place une entité de gestion unique pour les infrastructures hospitalières	01.01.2014 : Fusion des hôpitaux Riviera (4 sites) + Chablais
Améliorer la collaboration entre les institutions et les organismes sanitaires existants	cf. dernier alinéa
Réaliser à terme un hôpital unique de soins aigus	En cours : projet d'Hôpital unique Riviera-Chablais VD-VS Rennaz
Promouvoir les autres domaines liés à la santé (soins à domicile / prévention / domaines liés à l'allongement de lespérance de vie)	Plateforme santé du Haut-Léman + ASANTE SANA

SERVICES

Police

Définir une approche globale	2001-2006 : Phase préparatoire
Conférer une dimension régionale conservant la notion de proximité	2007 : Création de l'ASR avec Police / CSU
Protection civile	2011 : Intégration de l'ORPC
Diminuer les coûts de fonctionnement	2014 : Intégration des SDIS
Elever le savoir-faire dans les interventions	
Défense incendie	~ 3 législatures (2001-2006 / 2006-2011 / 2011-2016) pour réaliser
Centraliser tout en gardant la notion de proximité	l'objectif politique de "plate-forme sécurité"
Informatique	
Faciliter les échanges d'informations et les démarches administratives	2007 : Plateforme extranet Riviera comx-web / Reste d'actualité
Coordonner le développement et la mise à jour des équipements	Reste d'actualité
Offrir des possibilités d'économies d'échelle	Reste d'actualité
SIT	

011	
Mettre en œuvre un Système d'information du territoire régional	2011 : CARTORIVIERA (sous l'égide de Vevey)

PDR - PERSPECTIVES REGIONALES ETAT DE LA SITUATION

SERVICES (SUITE)

Gestion des déchets

	2004 : Convention GEDERIVIERA (périmètre de gestion des déchets
Renforcer et améliorer les systèmes de collecte existants	urbains de la Riviera)
	Projet d'une station de transfert régionale reste d'actualité
méliorer le respect des dispositions règlementaires	Obligation légale cantonale à appliquer
	Introduction de la taxe au sac par voie règlementaire en 2014

FORMATION

Maintenir et valoriser les centres de formation	Reste d'actualité
Promouvoir les domaines de l'ingénierie de pointe et de production	
Promouvoir les domaines liés aux multimédias et télécommunications	Reste d'actualité
Développer les domaines liés à une formation spécialisée : recherche opérationnelle - Ecoles PME - etc.	

LOISIRS

Améliorer l'offre de loisirs pour les aînés / les familles et les jeunes	Reste d'actualité
Définir une politique de "vacances actives" pour les indigènes / les touristes et les congressistes	

TOURISME

TOURISME	
Créar un aqui arganisma tauristique nour la région	2001 : Fusion des offices de tourisme de Montreux et Vevey ⇒ MVT
réer un seul organisme touristique pour la région	(Montreux-Vevey-Tourisme)
Dynamiser l'offre touristique	Reste d'actualité
Elargir la palette en matière de structures d'accueil	Reste d'actualité
Améliorer la qualité de l'accueil	Reste d'actualité
	2002 : Commission intercommunale de la taxe de séjour
Améliorer le soutien au tourisme	2006 : Fonds Equipement touristique Riviera (intégration Montreux +
	Veytaux au Fonds région veveysanne)

SPORTS

	2001 : Soutien CIEHL au renouvellement des installations mécaniques
Améliorer les équipements sportifs de plein air hivernaux	des Pléiades et de Jaman
	Reste d'actualité
Réaliser un espace polysportif et polyvalent regroupant plusieurs installations et activités sportives / culturelles / économiques et sociales sous forme de centre multi-fonctions	2014-2015 : Etude Installations sportives d'importance régionale sur la
Realiser un espace polysportir et polyvalent regroupant plusieurs installations et activités sportives / culturelles / economiques et sociales sous forme de centre multi-fonctions	Riviera (en réponse à un postulat déposé dans les 10 CC)
Coordonner l'offre et la demande d'installations sportives	Reste d'actualité
Créer une académie des sports avec notamment le développement de classes de sports / arts / éducation / études / apprentissages	2014 : Création d'une classe danse-étude
Instaurer un contrat d'objectifs entre chaque groupement sportif et le Service intercommunal des sports :	
- Structurer et coordonner le soutien aux groupements sportifs	Création site internet www.sportinforiviera.ch
- Instaurer un service des sports à caractère évolutif avec soutien à la formation professionnelle et à l'éducation	Pas d'actualité pour le moment
Soutenir le sport d'élite	Reste d'actualité
Développer le sport dans la cité / la rue en contact direct avec le public, même le sport d'élite	Reste d'actualité

CULTURE

CULTURE	
Mettre en place un dispositif régional pour harmoniser l'offre culturelle	2003 : FCR
Créer un agenda culturel régional	2002 : Agenda Culturel tous les 2 mois
Promouvoir la relève culturelle / une nouvelle culture	Reste d'actualité
Créer un système de billeterie unique	Partiellement fait : billeterie Riviera

Vevey, mars 2015 / SAI-LMS

ANNEXE 6 – ANALYSE « FORCES – FAIBLESSES » DES COMMUNES

Rapport réalisé par urbaplan

Mai 2015

Indicateurs

Démographie

1. Evolution de la population de 1990 à 2010

Faible jusqu'à 10%

Moyen de 11% à 75%

Fort dès 76%

Moyenne de la Riviera: 63.1%

Tissu économique

2. Nombre d'emplois (EPT)/habitants en 2012

Faible jusqu'à 0.25

Moyen de 0.26 à 0.50

Fort dès 0.51

Moyenne de la Riviera: 0.38

Zones à bâtir

Les valeurs de ce chapitre sont celles de 2012

3. Potentiel d'accueil de nouveaux habitants

Faible jusqu'à 1'000 hab

Moyen de 1'001 hab à 3'000 hab

Fort dès 3'001 hab

4. <u>Capacité d'absorption des nouveaux habitants (potentiel d'accueil/habitants actuels)</u>

Faible à partir de 0.4

Moyen de 0.2 à 0.39

Fort jusqu'à 0.19

Moyenne de la Riviera : 0.22

5. <u>Maitrise foncière (potentiel d'accueil de nouveaux habitants sur les terrains en main publique par rapport au potentiel total d'accueil de la commune)</u>

Faible jusqu'à 5%

Moyen de 6% à 10%

Fort dès 11%

Moyenne de la Riviera: 14.7%

6. Zones d'activités (nombre d'hectares affectés en zones d'activité)

Faible jusqu'à 5 ha

Moyen de 6 ha à 15 ha

Fort dès 16 ha

7. <u>Maitrise foncière des zones d'activités de la commune par rapport à la disponibilité totale (zones d'activités en main publique/zones d'activités totales)</u>

Faible jusqu'à 10%

Moyen de 10.1% à 20%

Fort dès 20.1%

Moyenne de la Riviera : 15.8%

Santé financière communale

Les valeurs de ce chapitre sont une moyenne de 2007 à 2013

8. Valeur du point d'impôt

Cet indicateur traduit la puissance économique des contribuables, personnes physiques et morales, d'une commune (moyenne cantonale : 40 CHF/hab).

Faible jusqu'à 39 CHF/hab

Moyen de 40 CHF/hab à 45 CHF/hab

Fort dès 46 CHF/hab

Moyenne de la Riviera: 44CHF/hab

9. Capacité d'autofinancement

Une des principales indications de la santé financière des communes est leur capacité à financer leurs dépenses courantes par leurs recettes courantes afin de ne pas avoir à s'endetter pour ce faire. A savoir que 20% étant considéré par le canton comme la bonne pratique, comme cible à atteindre.

Faible jusqu'à 14%

Moyen de 15% à 20%

Fort dès 21%

Moyenne de la Riviera: 7.6%

10. Degré d'autofinancement

Analogue au ratio précédent, le degré d'autofinancement exprime la part des investissements nets qu'une collectivité peut financer par ses propres moyens. Le ratio sur plusieurs années se situe au minimum entre 60% et 70%.

Faible jusqu'à 59%

Moyen de 60% à 70%

Fort dès 71%

Moyenne de la Riviera: 93.8%

11. Impact de la dette sur la marge de manœuvre financière (selon VEN)

Ce ratio exprime la part des RC d'une année qui serait nécessaire à une commune pour rembourser sa dette nette, c'est-à-dire diminuée des actifs financiers qu'elle pourrait vendre à cette fin. Il permet donc de déterminer si le recours à la dette exprimée par le Degré d'autofinancement (cf. point précédent) a placé une commune dans une situation précaire, c'est-à-dire dans une situation où le désendettement serait long et donc difficile.

Faible en-dessus de 125%%

Moyen entre 124% et 74%

Fort en-dessous de 74%

Moyenne de la Riviera: 7.5%

COMMUNE DE BLONAY

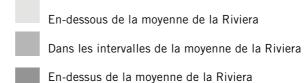


Constats

- > Situation : au centre de la Riviera, du mi-coteau jusqu'aux sommets des Préalpes vaudoises (Les Pléiades) ;
- > Territoire : composé principalement de forêt et de surface agricole ;
- > Démographie (2014): 6'110 habitants (7.83% de la Riviera); part des 20-39 ans en dessous de la moyenne de la région (tendance); part de 40-64 ans se situe en dessus de la moyenne régionale (tendance);
- > Tissu économique (2012) : 190 entreprises (2.5% de la Riviera).

Indicateurs

Ν°	Indicateur	Niveau			
Démographie					
1	1 Evolution de la population (1970 à 2010)				
Tiss	u économique				
2	Nombre d'emplois (EPT)/habitants	0.2			
Zone	s à bâtir				
3	Potentiel d'accueil de nouveaux habitants	2'686 hab (+16%)			
4	Capacité d'absorption des nouveaux habitants (potentiel d'accueil/habitants actuels)	0.45			
5	Maitrise foncière des zones d'habitat et mixtes de la commune par rapport à la disponibilité totale (publique/totale) Surface des zones d'activités Maitrise foncière des zones d'activités de la commune par rapport à la disponibilité totale (publique/totale)				
6					
7					
Sant	Santé financière des communes				
8	Valeur du point d'impôt	46 CHF/hab			
9					
10					
11	Volume des engagements	+102%			



Analyse forces et faiblesses

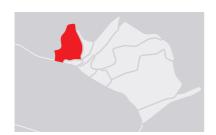
Forces

- > 4ème force de la région en terme démographique et en forte évolution depuis 1990 (1ère de la région);
- > La marge de croissance de la commune est élevée (haut potentiel d'accueil de nouveaux habitants) ;
- > La commune possède une bonne maitrise foncière de ses zones d'activités ;
- > La santé financière de la commune peut être considérée comme bonne. Le degré d'autofinancement et le volume des engagements sont notamment assez hauts par rapport aux autres communes de la région.

Faiblesses

- $\hspace{0.1cm}>\hspace{0.1cm}$ La population tend vers un vieillissement ;
- > La commune peut être considérée comme « résidentielle » étant donné la faible proportion du nombre d'entreprises, ainsi que d'emplois par habitant. Le faible taux de surfaces disponibles pour l'implantation de nouvelles entreprises renforce la problématique ;
- > La capacité d'absorption de nouveaux habitants est faible (risque d'endettement).

COMMUNE DE CHARDONNE

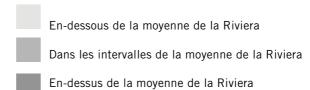


Constats

- > Situation : à l'ouest de la Riviera, s'étend du bord du lac jusqu'au sommet du Mont Pèlerin ;
- > Territoire composé principalement de forêt et de surface agricole ;
- > Démographie (2014) : 2'835 habitants (3.63% de la Riviera) ; part des 20-39 ans en dessous de la moyenne de la région (tendance); part de 40-64 ans se situe en dessus de la moyenne régionale (tendance);
- > Tissu économique (2012) : 91 entreprises (2.7% de la Riviera).

Indicateurs

N°	Indicateur	Niveau			
Dém	Démographie				
1	Evolution de la population (1970 à 2010)				
Tissu	u économique				
2	Nombre d'emplois (EPT)/habitants	0.19			
Zone	es à bâtir				
3	Potentiel d'accueil de nouveaux habitants	1'128 hab (+7%)			
4	Capacité d'absorption des nouveaux habitants (potentiel d'accueil/habitants actuels)	0.41			
5	Maitrise foncière des zones d'habitat et mixtes de la commune par rapport à la disponibilité totale (publique/totale)	+0.9%			
6	Surface des zones d'activités	0 ha			
7	Maitrise foncière des zones d'activités de la commune par rapport à la disponibilité totale (publique/totale)				
Sant	é financière des communes				
8	Valeur du point d'impôt	45 CHF/hab			
9	Capacité d'autofinancement	+8%			
10	Degré d'autofinancement	+106%			
11	Volume des engagements	0%			



Forces		Faiblesses	
>	Diversité du paysage (du lac, au Mont Pèlerin) ;	>	La population tend vers un vieillissement ;
>	Economie viticole forte ;	>	La commune peut être considérée comme « résiden-
>	Un potentiel d'accueil pour de nouveaux habitants intéressant, même si faible au niveau régional ;		tielle » (faible proportion du nombre d'entreprises, ainsi que d'emplois/habitants) ;
>	Les finances communales permettent des investissements futurs, bien que mesurés.	>	La capacité d'absorption d'accueil de nouveaux habitants est faible. Dès lors, les infrastructures nécessaires (investissements) devront être redimensionnées en fonction.

COMMUNE DE CORSEAUX



Constats

- > Situation : à l'ouest de la Riviera, se situe au bord du lac ;
- > Territoire composé principalement de zones à bâtir ;
- > Démographie (2014): 2'172 habitants (2.78% de la Riviera); part des 20-39 ans en dessous de la moyenne de la région (tendance **3**); part de 40-64 ans se situe en dessus de la moyenne régionale (tendance **3**);
- > Tissu économique (2012) : 76 entreprises (2.2% de la Riviera).

Indicateurs

Ν°	Indicateur	Niveau		
Démographie				
1	Evolution de la population (1970 à 2010)			
Tissi	u économique			
2	Nombre d'emplois (EPT)/habitants	0.17		
Zone	es à bâtir			
3	Potentiel d'accueil de nouveaux habitants	476 hab (+3 %)		
4	Capacité d'absorption des nouveaux habitants (potentiel d'accueil/habitants actuels) Maitrise foncière des zones d'habitat et mixtes de la commune par rapport à la disponibilité totale (publique/totale)			
5				
6	Surface des zones d'activités	1.94 ha (+2.5 %)		
7	7 Maitrise foncière des zones d'activités de la commune par rapport à la disponibilité totale (publique/totale)			
Santé financière des communes				
8	Valeur du point d'impôt	61 CHF/hab		
9	Capacité d'autofinancement	+5%		
10	Degré d'autofinancement	+161%		
11	Volume des engagements	+1%		

En-dessous de la moyenne de la Riviera

Dans les intervalles de la moyenne de la Riviera

En-dessus de la moyenne de la Riviera

Analyse forces et faiblesses

Forces

- > Situation géographique du bord du lac ;
- > Bien que son potentiel d'accueil ne soit pas important, sa capacité d'absorption est quant à elle dans la moyenne;
- > La santé financière de la commune est principalement construite sur les impôts, dont le point d'impôt est bon.

Faiblesses

- > La population tend vers un vieillissement;
- > La commune tend à être considérée comme « résidentielle » uniquement par sa composition principalement faite de zones à bâtir;
- > De part sa taille et sa position dans la Région, la commune ne peut que difficilement accueillir de nouvelles entreprises ou centres de formation;
- > La capacité d'autofinancement et le volume des engagements soulignent l'absence de ressources financières autres que les impôts, ce qui est corroboré par le faible tissus économique de la commune.

COMMUNE DE CORSIER-SUR-VEVEY

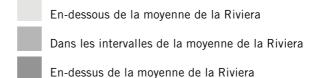


Constats

- > Situation : au centre de la Riviera, s'étend du nord de Vevey jusqu'au sud de Châtel St-Denis, à la frontière avec le canton de Fribourg ;
- > Territoire composé principalement de forêts de surfaces agricoles ;
- > Démographie (2014) : 3'393 habitants (4.35% de la Riviera) ; part des 20-39 ans en dessous de la moyenne de la région (tendance); part de 40-64 ans se situe en dessus de la moyenne régionale (tendance);
- > Tissu économique (2012) : 115 entreprises (3.4% de la Riviera).

Indicateurs

N° Indicateur		Niveau			
Dém	Démographie				
1	Evolution de la population (1970 à 2010)	+22%			
Tissu	u économique				
2	Nombre d'emplois (EPT)/habitants	0.31			
Zone	es à bâtir				
3	Potentiel d'accueil de nouveaux habitants	568 hab (+3%)			
4	Capacité d'absorption des nouveaux habitants (potentiel d'accueil/habitants actuels)	0.17			
5	Maitrise foncière des zones d'habitat et mixtes de la commune par rapport à la disponibilité totale (publique/totale)	+7.4%			
6	Surface des zones d'activités	14.08 ha (+18.2%)			
7	Maitrise foncière des zones d'activités de la commune par rapport à la disponibilité totale (publique/totale)	+0.7 %			
Sant	é financière des communes				
8	Valeur du point d'impôt	28 CHF/hab			
9	Capacité d'autofinancement	+9%			
10	Degré d'autofinancement	+242%			
11	Volume des engagements	-23%			



Analyse forces et faiblesses

Forces

- > La commune possède une part important de réserve de zones d'activité, bien qu'une partie importante ne soit pas en main communale ;
- > La commune a une bonne capacité d'absorption pour l'accueil de nouveaux habitants, même si le nombre n'est pas très important.

Faiblesses

- > La population tend vers un vieillissement;
- > Le point d'impôt est nettement plus bas que les autres communes de la région. Ce qui pourrait à terme être un problème au niveau de la région ;
- > Le tissu économique n'est pas très important par rapport à la région.

COMMUNE DE JONGNY



Constats

- > Situation : à l'ouest de la Riviera, s'étend du mi-coteau jusqu'à la frontière fribourgeoise ;
- > Territoire composé principalement de zones à bâtir et de surfaces agricoles ;
- > Démographie (2014) : 1'475 habitants (1.98% de la Riviera) ; part des 20-39 ans en dessous de la moyenne de la région (tendance **y**) ; part de 40-64 ans se situe en dessus de la moyenne régionale (tendance **7**) ;
- > Tissu économique (2012) : 46 entreprises (1.3% de la Riviera).

Indicateurs

N°	Indicateur	Niveau					
Dém	Démographie						
1	Evolution de la population (1970 à 2010)	+178%					
Tissi	u économique						
2	Nombre d'emplois (EPT)/habitants	0.09					
Zone	es à bâtir						
3	Potentiel d'accueil de nouveaux habitants	578 hab (+4%)					
4	Capacité d'absorption des nouveaux habitants (potentiel d'accueil/habitants actuels)	0.39					
5	Maitrise foncière des zones d'habitat et mixtes de la com- mune par rapport à la disponibilité totale (publique/totale)	+1.6%					
6	Surface des zones d'activités	0 ha					
7	Maitrise foncière des zones d'activités de la commune par rapport à la disponibilité totale (publique/totale)	-					
Sant	é financière des communes						
8	Valeur du point d'impôt	46 CHF/hab					
9	Capacité d'autofinancement	+4%					
10	Degré d'autofinancement	+6%					
11	Volume des engagements	+4%					

En-dessous de la moyenne de la Riviera

Dans les intervalles de la moyenne de la Riviera

En-dessus de la moyenne de la Riviera

Forces	Faiblesses			
> Augmentation très important de la démographie ces vingt dernières années.	 La population tend vers un vieillissement; Situation démographique très saturée, notamment au niveau de la capacité d'absorption, mais également au niveau des zones d'activités; Situation financière faible au niveau de la capacité d'autofinancement; Le tissu économique est peu développé. 			

COMMUNE DE MONTREUX



Constats

- > Situation : à l'est de la Riviera, s'étend du bord du lac jusqu'aux sommets des Préalpes vaudoises ;
- > Territoire composé principalement de zones de surfaces agricoles et de forêts ;
- > Démographie (2014) : 26'072 habitants (33.41% de la Riviera) ; part des 20-39 ans en dessus de la moyenne de la région (tendance); part de 40-64 ans se situe en dessous de la moyenne régionale (tendance);
- > Tissu économique (2012) : 1'200 entreprises (35% de la Riviera).

Indicateurs

N°	Indicateur	Niveau				
Démographie						
1	Evolution de la population (1970 à 2010)	+22%				
Tiss	u économique					
2	Nombre d'emplois (EPT)/habitants	0.38				
Zone	es à bâtir					
3	Potentiel d'accueil de nouveaux habitants	5'261 hab (+32%)				
4	Capacité d'absorption des nouveaux habitants (potentiel d'accueil/habitants actuels)	0.21				
5	Maitrise foncière des zones d'habitat et mixtes de la commune par rapport à la disponibilité totale (publique/totale)	+18%				
6	Surface des zones d'activités	13.65 ha (+17.7%)				
7	Maitrise foncière des zones d'activités de la commune par rapport à la disponibilité totale (publique/totale)	+28.6%				
Sant	é financière des communes					
8	Valeur du point d'impôt	35 CHF/hab				
9	Capacité d'autofinancement	+10%				
10	Degré d'autofinancement	+113%				
11	Volume des engagements	-52%				

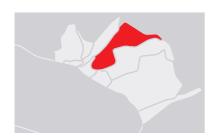
En-dessous de la moyenne de la Riviera

Dans les intervalles de la moyenne de la Riviera

En-dessus de la moyenne de la Riviera

Forces	Faiblesses
 Commune la plus peuplée de la région; Potentiel important tant pour l'accueil de nouveau habitants que de nouvelles entreprises, avec une capa cité d'absorption favorable; Population bien moins vieillissante que la Riviera; Montreux est le centre le plus important en term d'entreprises de la Riviera. 	-

COMMUNE DE ST-LEGIER-LA CHIESAZ



Constats

- > Situation : au centre de la Riviera, du mi-coteau jusqu'aux sommets des Préalpes vaudoises ;
- > Territoire composé principalement de zones à bâtir et de surfaces agricoles ;
- > Démographie (2014) : 5'084 habitants (6.52% de la Riviera) ; part des 20-39 ans en dessous de la moyenne de la région (tendance **y**) ; part de 40-64 ans se situe en dessus de la moyenne régionale (tendance **7**) ;
- > Tissu économique (2012) : 201 entreprises (5.8% de la Riviera) ; Centre industriel la Veyre au centre de la commune.

Indicateurs

N°	Indicateur	Niveau	
Dém			
1	Evolution de la population (1970 à 2010)	+120%	
Tissi	u économique		
2	Nombre d'emplois (EPT)/habitants	0.35	
Zone	es à bâtir		
3	Potentiel d'accueil de nouveaux habitants	2'808 hab (+17%)	
4	Capacité d'absorption des nouveaux habitants (potentiel d'accueil/habitants actuels)	0.56	
5	Maitrise foncière des zones d'habitat et mixtes de la commune par rapport à la disponibilité totale (publique/totale)	+21.4%	
6	Surface des zones d'activités	28.74 ha (+37.2%)	
7	Maitrise foncière des zones d'activités de la commune par rapport à la disponibilité totale (publique/totale)	+17.4%	
Sant	é financière des communes		
8	Valeur du point d'impôt	50 CHF/hab	
9	Capacité d'autofinancement	+10%	
10	Degré d'autofinancement	+81%	
11	Volume des engagements	+79%	

En-dessous de la moyenne de la Riviera

Dans les intervalles de la moyenne de la Riviera

En-dessus de la moyenne de la Riviera

Forces	Faiblesses			
> Zone industrielle la Veyre et première commune de la région en terme de potentiel de zones d'activités libres;	 La population tend vers un vieillissement; Capacité d'absorption beaucoup moins bonne que les autres communes de la région (risque d'endettement). 			
 Situation financière bonne, et équilibrée; Bien que le tissu économique soit moins bon que dans les centres urbains, il est un des meilleurs des communes du nord. 				

COMMUNE DE LA TOUR-DE-PEILZ



Constats

- > Situation : au centre de la Riviera, au bord du lac entre les deux centralités de la Région ;
- > Territoire composé principalement de zones à bâtir ;
- > Démographie (2014): 11'207 habitants (14.36% de la Riviera); part des 20-39 ans en dessous de la moyenne de la région (tendance); part de 40-64 ans proche de la moyenne régionale;
- > Tissu économique (2012) : 342 entreprises (10% de la Riviera).

Indicateurs

Ν°	Indicateur	Niveau	
Dém			
1	Evolution de la population (1970 à 2010)	+23%	
Tissu	u économique		
2	Nombre d'emplois (EPT)/habitants	0.22	
Zone	s à bâtir		
3	Potentiel d'accueil de nouveaux habitants	1'775 hab (+11%)	
4	Capacité d'absorption des nouveaux habitants (potentiel d'accueil/habitants actuels)	0.16	
5	Maitrise foncière des zones d'habitat et mixtes de la commune par rapport à la disponibilité totale (publique/totale)	+8.4%	
6	Surface des zones d'activités	2.02 ha (+2.6%)	
7	Maitrise foncière des zones d'activités de la commune par rapport à la disponibilité totale (publique/totale)	0%	
Sant	é financière des communes		
8	Valeur du point d'impôt	47 CHF/hab	
9	Capacité d'autofinancement	+10%	
10	Degré d'autofinancement	+181%	
11	Volume des engagements	-36%	

En-dessous de la moyenne de la Riviera

Dans les intervalles de la moyenne de la Riviera

En-dessus de la moyenne de la Riviera

Analyse forces et faiblesses

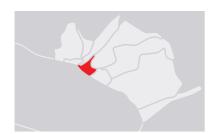
Forces

- > Troisième centre de la Riviera en terme de population, de tissu économique ou de potentiel d'accueil de population. La commune possède en outre une bonne capacité d'absorption;
- > Situation financière bonne et pérenne.

Faiblesses

- > Population généralement vieillissante, bien que nettement moins que le reste de la Riviera ;
- > La maîtrise foncière inexistante pour l'accueil de nouvelles entreprises peut péjorer le développement économique futur (manquer des opportunités).

COMMUNE DE VEVEY



Constats

- > Situation : à l'ouest de la Riviera, au bord du lac ;
- > Territoire composé principalement de zones à bâtir ;
- > Démographie (2014): 18'838 habitants (24.14% de la Riviera); part des 20-39 ans en dessus de la moyenne de la région (tendance); part de 40-64 ans en dessous de la moyenne régionale (tendance);
- > Tissu économique (2012) : 1'125 entreprises (32.8% de la Riviera).

Indicateurs

N°	Indicateur	Niveau					
Dém	Démographie						
1	Evolution de la population (1970 à 2010)	+2%					
Tissi	u économique						
2	Nombre d'emplois (EPT)/habitants	0.62					
Zone	s à bâtir						
3	Potentiel d'accueil de nouveaux habitants	824 hab (+5%)					
4	Capacité d'absorption des nouveaux habitants (potentiel d'accueil/habitants actuels)	0.04					
5	Maitrise foncière des zones d'habitat et mixtes de la commune par rapport à la disponibilité totale (publique/totale)	+10.7%					
6	Surface des zones d'activités	15.4 ha (+19.9%)					
7	Maitrise foncière des zones d'activités de la commune par rapport à la disponibilité totale (publique/totale)	+6.5%					
Sant	é financière des communes						
8	Valeur du point d'impôt	40 CHF/hab					
9	Capacité d'autofinancement	+5%					
10	Degré d'autofinancement	+32%					
11	Volume des engagements	+26%					

En-dessous de la moyenne de la Riviera

Dans les intervalles de la moyenne de la Riviera

En-dessus de la moyenne de la Riviera

Forces	Faiblesses				
 La population est l'une des plus jeune de la région; Deuxième centre urbain de la région, ville culturelle à la renommée mondiale; Bon tissu économique autant en ce qui concerne les PME que les plus grosses entreprises internationales. 	 > Très faible capacité d'accueil de nouveaux habitants, qui se ressent aussi par une évolution démographique faible en comparaison régionale; > Situation financière plus faible que les autres communes de la région. 				

COMMUNE DE VEYTAUX



Constats

- > Situation : à l'est de la Riviera, du bord du lac au sommets des Préalpes ;
- > Territoire composé principalement de forêts et de surfaces agricoles ;
- > Démographie (2014) : 845 habitants (1.08% de la Riviera) ; part des 20-39 ans en dessous de la moyenne de la région (tendance 🔰) ; part de 40-64 ans en dessus de la moyenne régionale (tendance 🛪) ;
- > Tissu économique (2012) : 33 entreprises (1% de la Riviera).

Indicateurs

N°	Indicateur	Niveau				
Dém	Démographie					
1	Evolution de la population (1970 à 2010)	-10%				
Tissu	u économique					
2	Nombre d'emplois (EPT)/habitants	0.16				
Zone	es à bâtir					
3	Potentiel d'accueil de nouveaux habitants	378 hab (+2%)				
4	Capacité d'absorption des nouveaux habitants (potentiel d'accueil/habitants actuels)	0.47				
5	Maitrise foncière des zones d'habitat et mixtes de la commune par rapport à la disponibilité totale (publique/totale)	+70.6%				
6	Surfaces des zones d'activités	0.71 ha (+0.9%)				
7	Maitrise foncière des zones d'activités de la commune par rapport à la disponibilité totale (publique/totale)	0%				
Sant	é financière des communes					
8	Valeur du point d'impôt	42 CHF/hab				
9	Capacité d'autofinancement	+6%				
10	Degré d'autofinancement	-75%				
11	Volume des engagements	-26%				

En-dessous de la moyenne de la Riviera

Dans les intervalles de la moyenne de la Riviera

En-dessus de la moyenne de la Riviera

Forces	Faiblesses			
> Commune touristique, réputée pour le château de Chillon et les Rochers-de-Naye.	 La population tend vers un vieillissement et surtout un recul démographique depuis 20 ans; Plus petite commune, dont le terrain est très accidenté, rendant tout déplacement et entretient délicat; Commune dont l'activité économique est la plus faible, et dont la situation financière est faible par rapport à la région. 			

Synthèse

	Blonay	Char- donne	Corseaux	Corsier/ Vevey	Jongny	Montreux	St-Légier- la- Chiésaz	La Tour- de-Peilz	Vevey	Veytaux
Démographie										
1. Evolution de la population (1970 à 2010)										
Tissu économique						•				•
2. Nombre d'emplois (EPT)/habitants										
Zones à bâtir						•				
3. Potentiel d'accueil de nouveaux habitants										
4. Capacité d'absorption des nouveaux habitants (potentiel d'accueil/habitants actuels)										
5. Maitrise foncière des zones d'habitat et mixtes de la commune par rapport à la disponibilité totale (publique/totale)										
6. Surface des zones d'activités										
7. Maitrise foncière des zones d'activités de la commune par rapport à la disponibilité totale (publique/totale)										
Santé financière des communes										
8. Valeur du point d'impôt										
9. Capacité d'autofinancement										
10. Degré d'autofinancement										
11. Volume des engagements										
En dessous de la moyenne de la Riviera	Dans les intervalles de la moyenne de la Riviera En dessus de la moyenne de la Riviera									

Urbaplan-12074-22.01.16